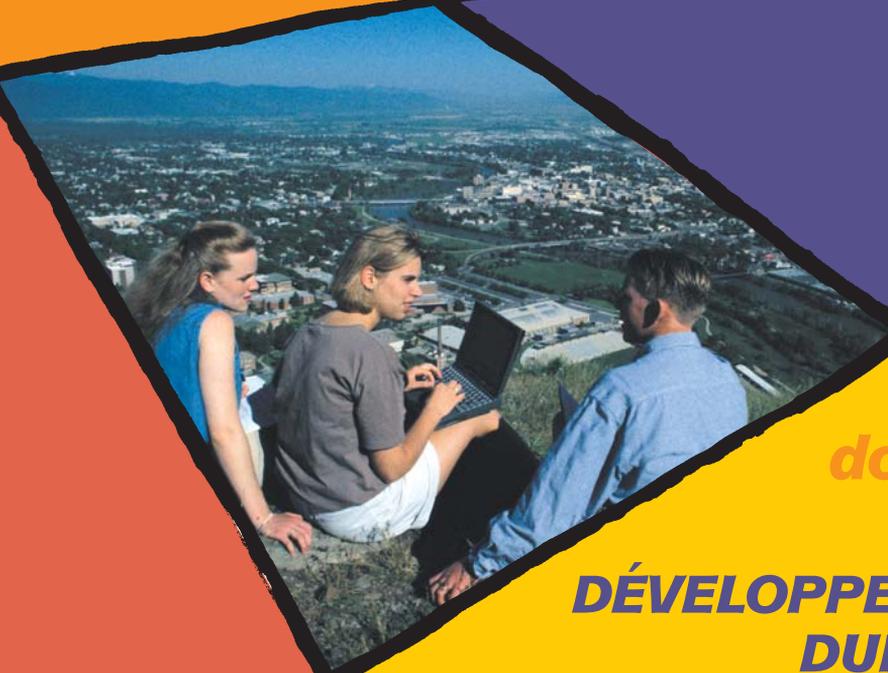


Economie & Humanisme

Numéro 365 • Revue trimestrielle • juin-juillet 2003



dossier

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**PEUT-ON COMPTER
SUR L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ?**

■ Du RMI au RMA
La consécration du dualisme social

■ De l'Afrique, éthique et culture

■ Observer la ville
Vers un service de l'intérêt général

Economie & Humanisme

Rigueur d'analyse et engagement éthique

revue trimestrielle fondée en 1942 par L.-J. Lebre

- L'humanisme sur lequel se fonde le projet d'Economie & Humanisme se rapporte et s'adresse à des femmes et des hommes divers dans leurs origines et le sens qu'ils donnent à leur existence. Il n'est ni dogmatique ni moralisateur, mais éthique ; il en appelle à la responsabilité de chacun face au devenir de tous.
- Toute réalité, tout enjeu collectif a une dimension économique. Celle-ci peut être abordée en tant que telle, mais elle ne se comprend véritablement qu'en relation avec tout ce qui constitue et fait évoluer les sociétés (facteurs culturels, démographiques, dynamiques sociales...).
- Eclairer, analyser, mettre en relation, dans le temps et dans l'espace, cette dimension économique vise à donner aux acteurs de la société, du simple citoyen au décideur, une part des clés pour maîtriser les réalités qui sont les leurs, dans une finalité de développement équitable et solidaire.

*« L'observation du réel jointe au souci du bien humain donne la vraie culture »
(L.-J. Lebre)*

La revue **Economie & Humanisme** est éditée par l'association du même nom.

Elle propose quatre fois par an :

- **un dossier de 60 pages** axé sur une question forte concernant la vie économique et le développement des sociétés humaines ;
- **des rubriques** : débats, le défi de vivre ensemble, démocratie et développement des territoires, monde pluriel et civilisation solidaire, documents ;
- **des chroniques** : l'économie aujourd'hui (Y. Crozet), éthique et raisons d'agir (H. Puel).

■ Conseil d'orientation 2003 :

Vincent Berthet (directeur), Joelle Chenet, Bernard Collonges, Jean Héritier, Cyril Kretzschmar, Nathalie Lauriac, Patrick Lusson, Betty Nguyen, Hélène Poimboeuf, Hugues Puel, Claude Royon (rédacteur), David Vallat.

■ Collaborateurs récents de la revue :

C. Alphandéry, J. Barrot, M. Beaud, J.-M. Belorgey, A. Bentolila, J.-M. Besse, Ph. Blancher, Ch. Bouzols, D. Clerc, D. Demoustier, J.-F. Draperi, B. Eme, M.-T. Geffroy, P. Houée, J.-P. Huchon, A. Larceneux, J.-C. Lavigne, B. Lecomte, B. Lordon, S. Paugam, Ph. Perrier-Cornet, Ch. Proust, F. de Ravignan, R. Savy, B. Seillier, J. Theys...

■ et les équipiers de l'association :

E. Baye, M. Bernard, L. Chambolle, M. Clément, S. Ebermeyer, G. Fournier, M. Fragnon, P. de Gaulmyn, R. Hadjersi, F. Harbouche, C. Harpet, J. Héritier, C. Kretzschmar, N. Lauriac, S. Marques, M.-A. Michiels, H. Puel, D. Rivière, B. Sahraoui, M. Sevin.

Revue publiée avec le concours du Centre National du Livre

ABONNEMENT 2003

1 an - 4 numéros

FRANCE : 44 €

UE : 50 €

HORS UE : 49 €

ETUDIANT : Demi-Tarif

Règlement à l'ordre de :

**Economie &
Humanisme**

14, rue Antoine Dumont

69372 LYON CEDEX 08

Tél. : 04.72.71.66.66

Fax : 04.78.69.86.96

courriel :

fatima.harbouche@

economie-humanisme.org

site web : <http://www.economie-humanisme.org>

economie-humanisme.org

Photo de couverture :

«Photodisc Vert » de Patrick Clark

LA DÉMOCRATIE, PROMESSE DE DÉVELOPPEMENT

Ce n'est pas seulement aujourd'hui que des liens intimes ont été tissés entre la qualité démocratique d'une société et la façon dont elle reconnaît et soutient les capacités de développement de ses citoyens. « Le socialisme, c'est la démocratie jusqu'au bout », écrivait Jaurès, tandis que Aun Sung Hyi proclame, avec obstination : « Il ne suffit pas d'aider matériellement les pauvres. Il faut leur donner suffisamment de pouvoir pour qu'ils puissent modifier la vision qu'ils ont d'eux-mêmes comme impuissants et inefficaces. Cette question de la participation est déterminante pour la culture comme pour le développement. »

« Démocratie et développement » : l'un des thèmes phares des milieux de la solidarité internationale dans les années 1988-1993 (1), auquel la Déclaration de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement a donné une place centrale, en faisant de la participation de tous à la gestion de la chose publique un pilier du « développement durable » auquel se rapporte le dossier de ce numéro d'*Economie & Humanisme*.

Cependant, en une période où l'aspiration démocratique est à la fois reconnue – jamais un aussi petit nombre de pays n'a vécu sous dictature – mais aussi banalisée et dévaluée dans les « anciennes démocraties », et encore battue en brèche par les pauvretés et ségrégations diverses, il est nécessaire de mieux comprendre en quoi la démocratisation plus ou moins tâtonnante des fonctionnements collectifs construit réellement un développement digne de ce nom.

Cette réflexion dépasse très largement le registre de l'organisation politique dite démocratique, l'état de droit n'étant pas l'état de justice, et suppose donc que l'ensemble des sociétés ont, en la matière, à apprendre les unes des autres. C'est dans le domaine de l'économique, dans les pratiques de solidarité, à l'échelle des territoires, dans le dialogue des cultures et la coopération internationale... que le couple démocratisation-développement peut et doit être construit, critiqué, enrichi.

C'est ce à quoi s'attachera la session organisée par *Economie & Humanisme* en septembre 2003. Un projet ouvert à tous, à finalité de confrontation, d'approfondissement, d'engagement.

Vincent Berthet

(1) C'est d'ailleurs à ce moment-là que notre revue avait publié un dossier sur ce sujet (n° 319, automne 1991).

LA DÉMOCRATIE,
PROMESSE DE DÉVELOPPEMENT
5 et 6 septembre 2003
Saint-Germain au Mont d'Or (Rhône)

Interventions de
G. Nzamujo, P. Calame, P. Judet...

Ateliers participatifs

Liens multiples avec l'activité
d'*Economie & Humanisme*

Informations et inscriptions :
Sandra Marques 04 72 71 66 62

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Vincent Berthet	La démocratie, promesse de développement	1
-----------------	--	---



DÉBATS

Sophie Ebermeyer	Du RMI au RMA : la consécration du dualisme social	4
------------------	--	---



DOSSIER

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PEUT-ON COMPTER SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

OUVERTURE

Vincent Berthet	Une responsabilité pour l'enseignement supérieur	10
-----------------	--	----

1 - RACINES : Le principe mobilisateur

Comme son concept frère le « développement humain », le développement durable est une finalité, une démarche et un appel à des changements concrets, par le truchement d'une approche éducative et de compétences vraiment diverses. Les sociétés comptent notamment sur leur enseignement supérieur pour y préparer les citoyens.

Patrick Rousseaux	Prégnance du développement durable et exigences d'éducation	14
-------------------	---	----

Patrick Mundler	[Développement durable et formation]	16
-----------------	--	----

Hélène Poimboeuf	Compétences au service du développement durable	19
------------------	---	----

V. Berthet, C. Royon	À l'égard de l'enseignement supérieur, des attentes insistantes	22
----------------------	---	----

ORSE	[Épouser les responsabilités sociétales de l'entreprises]	24
------	---	----

2 - PRATIQUES : Au prisme de l'expérience

L'attention aux initiatives de formation axées sur un développement réellement polyvalent est révélatrice : en d'assez nombreux cas, l'enseignement supérieur agit, mais il est partagé entre une tendance à faire du développement durable une matière de plus et une volonté, plus rare, d'en imprégner l'ensemble de ses prestations.

N. Gondran, V. Laforest, N. Lourdel	La complexité par le jeu	26
-------------------------------------	--------------------------------	----

P. Prévot, M. Raynaud	Un CD ROM de sensibilisation	27
-----------------------	------------------------------------	----

C. Basset, A. Reynier	Au jour le jour, préparer demain	29
-----------------------	--	----

Céline Broggio	Expérimenter la complexité des territoires	31
----------------	--	----

Norbert Landon	[Gestion durable et approche multidisciplinaire]	32
----------------	--	----

C. Monticelli, M. Fauwet, O. Beucherie	[Dans la dynamique des productions alimentaires de qualité]	34
--	---	----

Jean-Marie Gourvil	Écouter la souffrance, mobiliser les ressources sociales	37
--------------------	--	----

Sophie Szymkowiak	[À l'échelle européenne : une impulsion sûre... mais lente]	40
-------------------	---	----

Vincent Berthet	École, métiers, associations... que se passe-t-il ailleurs ?	42
-----------------	--	----

Meredith Ailloud	[L'outil pédagogique « Jeune consommateur citoyen »]	43
------------------	--	----

3 - EXIGENCES : Des critères pour une dynamique de changement

Ouverture internationale, éducation à la responsabilité, approfondissement éthique, remises en cause de l'organisation des enseignements... Quels points clés permettent-ils d'être à la hauteur de cette ambition universelle qu'est le développement durable ?

<i>A. Najim, É. Hofmann</i>	Ouverture à l'international et à la solidarité : un impératif	46
<i>Virginie Seghers</i>	[Grandes écoles de commerce : un enseignement précaire ?]	50
<i>Équipe du CIEDEL</i>	Dans la formation d'agents de développement local	52
<i>Jacques Godet</i>	[Du projet de développement comme ingénierie sociale]	54
<i>Patricia David</i>	Un management responsable	57
<i>M. Popoff, A. Massiera, M. Yameogo</i>	Faire de la gestion de l'environnement le levier d'un autre développement ...	60
<i>C. Delolme, S. Petitot</i>	[Une thématique de plus en plus structurante]	64
<i>Cyria Emelianoff</i>	Territorialisation et développement durable : un pas vers la transversalité ?	66
<i>Pierre-Marie Guéritey</i>	[Le rôle des stages en entreprises]	68
<i>Cyrille Harpet</i>	Un nécessaire sursaut éthique	71
<i>Dominique Bourg</i>	[Peut-on enseigner ce qu'on ne connaît pas ?]	73
<i>C. Royon, V. Berthet</i>	La passion de l'avenir	75
	Des formations centrées sur le développement durable	77



CHRONIQUES

L'ÉCONOMIE AUJOURD'HUI

<i>Yves Crozet</i>	L'économie américaine et le reste du monde	80
--------------------	---	----

ÉTHIQUE ET RAISONS D'AGIR

<i>Hugues Puel</i>	De l'Afrique : éthique et culture	84
--------------------	--	----



RUBRIQUES

LE DÉFI DE VIVRE ENSEMBLE

<i>Sophie Ebermeyer</i>	Grenoble-Jean Macé : fin d'un quartier ouvrier ?	90
-------------------------	---	----

DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

<i>N. Lauriac, J. Kloppenburg</i>	Observer la ville : vers un service de l'intérêt général	94
-----------------------------------	---	----

MONDE PLURIEL ET CIVILISATION SOLIDAIRE

<i>Éric Baye</i>	France-Japon : nouveau regard, nouveaux partenariats	98
------------------	---	----



DOCUMENTS

LE LIVRE DU TRIMESTRE

B. de Las Casas. « Histoire des Indes »	102
--	-----

PARUTIONS RÉCENTES « voir » « lire »	103
---	-----

Dossier du prochain numéro :

« Quel sens donner à la coopération entre Chine et Europe ? »

Pour les abonnés de la revue, la Lettre d'information (n° 36, juin 2003) de l'association Economie & Humanisme est jointe à cet envoi.

DU RMI AU RMA

LA CONSÉCRATION DU DUALISME SOCIAL

par *Sophie Ebermeyer* *

Le gouvernement vient de concrétiser son souhait de réformer le RMI en rendant public, début mai 2003, le projet de loi « portant décentralisation du RMI et créant un revenu minimum d'activité » (RMA). Economie & Humanisme s'est senti alerté (1) par ce projet remettant en cause certaines valeurs qui sont au fondement du RMI et participent de sa réussite. À évoquer que les échecs du RMI (motif donné par le gouvernement pour le réformer), on en oublie son succès au regard de son objectif principal : lutter contre la pauvreté. Le RMI, c'est aujourd'hui un million de bénéficiaires... De quoi vivraient ces personnes sans le RMI ?

Sans revenir sur l'ensemble du projet ni sur toutes les critiques que nous lui faisons (2), partagées avec le collectif Alerte (3), nous aborderons les principaux points qui nous préoccupent, du point de vue du « vivre ensemble ». Le projet de loi comporte donc deux volets : la décentralisation du RMI et la création du RMA. Nous ne nous attarderons pas sur le premier volet, pour lequel nous avons davantage d'interrogations que de critiques.

On devrait se réjouir de la décentralisation du RMI dans la mesure où la gestion du RMI se rapproche des gens ; cependant, le projet comporte des ombres. La première a trait à la capacité des Conseils Généraux à véritablement piloter une politique d'insertion dans la mesure où leurs compétences s'exercent surtout dans le champ de l'action sociale. La seconde a trait à la question de l'égalité de traitement. Les départements se sont dotés de politiques sociales de façons très inégales. De ce fait, on peut s'interroger sur le rôle de l'État dans le sens de l'échange d'expériences, alors que le texte n'évoque que son rôle dans le contrôle de l'égalité.

RMI et création du RMA

Le constat d'échec du RMI constitue l'argument majeur de sa réforme et de la création du RMA. Le gouvernement avance le fait que seulement 50 % des allocataires ont signé un contrat d'insertion et souligne que près de 30 % le perçoivent depuis plus de trois ans. Mais c'est sans doute davantage le coût du RMI, résultant du gonflement des effectifs, qui inspire la réforme. Il faut rappeler que ce gonflement est dû en partie au fait que le RMI est devenu le troisième étage de l'indemnisation du chômage – après l'assurance chômage et l'allocation de solidarité –, par le jeu du durcissement des conditions d'indemnisation de l'assurance chômage (allongement des durées de cotisation préalable) et de la dégradation du marché du travail (4). Par ailleurs, le coût du RMI est à relativiser au regard de sa part dans le budget moyen

* *Chargée d'études à Economie & Humanisme*

(1) Cf. les articles de **Denis Clerc** et **Geneviève Decrop** dans le numéro 364 de la revue *Economie & Humanisme*. Au moment de leur publication (mars 2003), le projet n'était pas encore connu dans sa mouture actuelle. Aussi, certaines des critiques sont aujourd'hui caduques, car le projet de loi ne supprime par le RMI, et le RMA concerne des emplois dans le secteur marchand comme non marchand. Mais, pour l'essentiel, ces critiques sont d'actualité.

(2) Par ses travaux, *Economie & Humanisme* a souligné les diverses fonctions fort utiles tenues par le RMI. C'est dans ce contexte que les membres de l'association réunis autour de l'axe de travail « le défi de vivre ensemble » se sont saisis de la question ; ce texte est le fruit d'échanges survenus au cours de leurs réunions, où se croisent des expériences vécues (de Rmistes, de personnes côtoyant des Rmistes, de professionnels, de chercheurs...) et les réflexions issues des travaux du centre d'études.

(3) « Alerte » est un collectif de quarante associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

(4) **Denis Clerc**, « Un RMA pour réformer le RMI », *Alternatives Économiques*, n° 215, juin 2003.



d'un département (10 % alors que le budget consacré aux personnes âgées est de l'ordre de 60 %).

Implicitement, c'est la nature du contrat qui est remise en cause, puisque l'objectif d'insertion est considéré comme un échec. Dans l'esprit de la loi qui l'a créé, le RMI est en effet un contrat aux termes duquel l'engagement du bénéficiaire dans les actions d'insertion n'est pas la contrepartie de l'allocation ; les allocataires ne sont pas obligatoirement inscrits à l'ANPE. Le RMI permet donc à des personnes de refuser un emploi ou une action d'insertion, ou bien, à celles qui ne peuvent pas entamer une démarche d'insertion professionnelle, d'attendre et de faire d'autres démarches d'insertion sociale... ; tous perçoivent la même allocation (5). Les trois principales fonctions « sociétales » du RMI sont des fonction de « germination sociale », de palliatif face à la sélectivité du marché du travail (personnes exclues pour des raisons structurelles) et enfin de partielle compensation face aux accidents de la vie (6). La création du RMA bouscule ces modes de réponse à d'authentiques besoins.

Le RMA, en effet, est un contrat de travail à durée déterminée de vingt heures hebdomadaires, passé entre un employeur (privé, public ou associatif) et un allocataire percevant le RMI depuis au moins deux ans. Il ne peut excéder 18 mois, renouvellements compris, et est rémunéré au moins au SMIC par l'employeur. En contrepartie, ce dernier reçoit une aide de la collectivité, aide égale au RMI pour une personne isolée, soit 360 euros par mois, et il est exempté de l'essentiel des cotisations sociales. L'employeur doit mettre en place un tutorat et organiser une formation et un suivi individualisé de la personne embauchée (7).

Apparemment le RMA consiste donc à inciter les Rmistes à occuper un emploi, dans la mesure où le revenu qu'ils percevront alors sera supérieur au RMI. Mais le RMA

ne permet pas de sortir de la pauvreté et les bénéficiaires du RMI auront sans doute quelque raison de refuser un RMA. En effet, le revenu qu'il offre est encore en-dessous du « seuil de pauvreté (8) » puisque, s'il atteint le SMIC, le temps partiel imposé engendre un revenu de moitié environ du SMIC mensuel.

Qu'advient-il des personnes qui refusent le RMA et de celles qui n'y accéderont pas ? Certes, le RMI n'est pas supprimé et l'allocation ne semble pas être soumise à l'obligation de travailler. En tout état de cause, la réforme crée une nouvelle catégorie, divisée et hiérarchisée... parmi les plus pauvres. Par ailleurs, le coût pour l'employeur est si faible que le risque existe de voir la multiplication des travailleurs pauvres, comme dans d'autres pays plus « libéraux ».

La philosophie du projet

Bien que le RMA instaure une différence entre les personnes pouvant accéder à un emploi et les autres, il n'y a pas de subordination de l'allocation (RMI) à l'obtention d'un emploi, comme on pouvait le craindre dans une logique ultra-libérale, qui aurait substitué à la notion de devoir d'assistance celle d'obligation de travail.

Mais l'esprit du projet va dans ce sens, puisqu'il relègue les personnes ne pouvant accéder au RMA au statut d'assisté quasi « définitif » et les maintient à un niveau de pauvreté très bas. C'est bien un Revenu Minimum d'Existence qui se profile à l'ho-

(5) Cf. les articles de **J.-M. Bélorgey, B. Gazier, M. Lupoire...** dans le dossier « RMI ; la fraternité sous conditions », *Economie & Humanisme* n° 351, décembre 1999.

(6) **Geneviève Decrop, Hugues Puel, Cyril Kretschmar**, « La pluralité des fonctions sociétales du RMI », *Economie & Humanisme* n° 351, décembre 1999.

(7) **Denis Clerc**, « Entre opportunité et contrainte », *Alternatives Économiques*, n° 215, juin 2003.

(8) Soit 50 % du revenu médian.

rizon. Symboliquement, l'effet est d'autant plus fort qu'il emboîte le pas à des représentations fort répandues (9).

En effet, la réforme a toutes chances d'être populaire car elle s'appuie sur une idée simple : en contrepartie d'une allocation, il est normal de réclamer des bénéficiaires qu'ils recherchent activement un emploi et acceptent tout emploi qui se présente. C'est l'idée du « donnant-donnant », en d'autres termes : tout droit a pour contrepartie un devoir... Mais l'équation ne dit-elle pas que tout devoir suppose un droit ? Quel est ce droit au travail lorsque les emplois proposés sont sous-payés et sans perspective de promotion (10) ?

L'idée n'est donc pas si simple, elle est plutôt discriminatoire, car si l'on accorde facilement à n'importe quel diplômé le droit de refuser un emploi qu'il jugerait seulement inadapté, on est plus circonspect dans le cas des « pauvres ».

Faut-il rappeler que nous sommes loin, en France, du plein emploi depuis de nombreuses années, si bien que des personnes sont durablement « éloignées » de l'emploi, personnes que l'on a, par ailleurs, trop tendance à considérer comme des exclus en réduisant l'insertion à l'insertion par l'emploi.

Mais un transfert de revenu sans contrepartie peut-il être perçu comme juste par ceux dont l'essentiel du revenu est tiré d'une activité ou d'un emploi ? C'est envers eux que l'exigence de justification est la plus forte. Parmi les représentations fort répandues auxquelles se heurte l'effort de justification du RMI, il en est une qui prédomine : il y a des abus. Certes, mais tout système tend à en produire... (aussi surprenant cela soit-il au vu du caractère vertueux de toutes nos pratiques individuelles !). Mais de quels abus faut-il parler ? N'oublie-t-on pas la part des aides à l'emploi accordée aux entreprises... sans embauches en contrepartie (11) ?

Du côté des salariés, il sera sans doute choquant de prime abord de voir que telle personne à peine embauchée souhaite être licenciée et préfère toucher le RMI, que tel ferrailleur dispose du RMI, ou encore que tel artiste refusera tout travail pour se consacrer à ses toiles en vivant (mal) du RMI...

Et pourtant, il n'est pas tout à fait impossible de comprendre les calculs de cette jeune femme qui estime qu'en fonction de ses frais de garde d'enfant, de déplacement et de son médiocre salaire (ou RMA), le jeu n'en vaut pas la chandelle, ou de ce ferrailleur pour qui le RMI est la seule manière d'avoir une couverture sociale, ou encore de ce peintre puisque ses toiles sont désormais cotées sur le marché de l'art. Décidément, on peut comprendre ce calcul et entendre un Rmiste qui a décidé de cesser d'occuper des emplois sous-payés dire : « Aujourd'hui au moins, je sais pourquoi je suis pauvre ! »

Bien entendu, l'envie de défendre le travail en tant qu'« œuvre » et de déclarer qu'il n'y a pas de sous-métier est forte, mais motivée surtout par l'envie de redonner toute leur dignité aux personnes qui effectuent des travaux parfois... indignes (tant de citoyens ne se seraient pas investis dans les luttes sociales si le travail était toujours digne). Cette notion de dignité prend tout son sens par rapport à un parcours de vie.

(9) Discours pré-électoral de Nicolas Sarkozy déclarant que « retrouver l'écoute des Français, c'est aussi ne pas accepter qu'une infime minorité rende la vie impossible aux autres. Lorsqu'on reçoit le RMI et qu'à trois reprises on refuse un emploi ou une formation, il faudra avoir le courage de dire que, dans ce cas-là, le RMI devra être suspendu ».

(10) Pourtant l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que « toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ».

(11) Claude Bebear (P.D.G. d'Axa) déclarait ainsi (en 1993) : « Certaines entreprises profitent avec cynisme des innombrables primes gouvernementales à l'emploi. Elles embauchent des chômeurs et empochent la prime correspondante, puis elles jettent ces recrues et en embauchent d'autres pour toucher de nouvelles primes. Cela coûte des charges supplémentaires aux entreprises honnêtes et des impôts aux citoyens... »



L'emploi fut longtemps un investissement sur l'avenir mais, aujourd'hui, ceux qui ont tout perdu n'ont-ils pas le droit de ne pas vouloir tomber plus bas ? Que peuvent-ils attendre ?

Le RMI, une rupture dans la conception des droits sociaux

La justification du RMI n'est donc pas simple ni objet d'un consensus en France. Un retour (12) sur les débats parlementaires le concernant et sur son application permet d'observer que sa légitimité peine à s'imposer.

La loi de 1988 instaurant le RMI stipule que « toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique, ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». La loi est donc sous-tendue par la notion de droit de toute personne à disposer d'un revenu. Mais parmi les législateurs eux-mêmes, on note une réticence à déconnecter le revenu du travail (la conception du RMI est acceptée du bout des lèvres par certains). Le fait que le niveau de prestation soit inférieur à celui correspondant aux minima sociaux antérieurs en témoigne aussi.

Il n'est donc pas surprenant de constater chez les travailleurs sociaux des attitudes parfois contraires à l'esprit de la loi, interprétant la démarche d'insertion comme un devoir d'insertion, et donc comme un engagement moral. Cette ambiguïté se comprend aussi au regard du système français de protection sociale, centré sur le travailleur et sa famille (donnant des droits acquis par des cotisations prélevées sur le salaire) et impliquant que la seule absence de revenus ne suffit pas à ouvrir ces droits (13).

L'évolution vers le RMA ne pourra ainsi apparaître que « naturelle », car les réticences à dissocier le revenu du travail sont en effet profondément ancrées, prenant leur source dans une tendance à jauger la valeur d'un être humain à sa performance individuelle en matière de production. En des temps individualistes, il est ainsi devenu difficile de concevoir un État qui agisse encore en vertu d'une certaine solidarité. C'est donc toute une représentation de l'aide sociale qui est en jeu, avec la stigmatisation qui peut en découler....

Sophie Ebermeyer

(12) Intervention d'Emmanuelle Betton à la conférence sur la lutte contre les exclusions, organisée par le collectif Alerte à Saint-Étienne (2002). Voir aussi **E. Betton**, « Droit à... et sentiment de justice », *Informations sociales* n° 81, 2000.

(13) L'horizon du premier droit français est la notion de liberté plutôt que celle d'égalité (cf. Déclaration universelle des Droits de l'homme). Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle que la notion de solidarité entre dans le champ politique jusqu'à la reconnaissance des principes de solidarité et de fraternité républicaine dans le préambule de la Constitution de 1946, repris en 1958.

(14) Avec les apports d'Emmanuelle Betton, Martin Clément, Denis Clerc, Hermann Hugbéké, Cyril Kretzschmar, Michel Lansard, Michel Ribeiro, Claude Royon, Mélanie Sévin, Patrice Vacher... Ce texte est bien entendu mis en débat auprès des lecteurs de la revue.

GRAND PRIX JEAN FOURASTIE

Le Comité Jean Fourastié attribuera un **Grand Prix de 5.000 euros** à une personne dont les travaux prolongent l'héritage intellectuel de Jean Fourastié.

Cet appel s'adresse aux chercheurs en **économie et sciences sociales** des universités, grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, instituts de technologie, français et étrangers.

Tous les domaines abordés par Jean Fourastié sont éligibles pour ce prix :

services, productivité, prix, assurance, comptabilité, etc.

Des thèmes contemporains concernant par exemple **l'éducation, l'innovation, l'industrie du savoir et de l'immatériel seront bienvenus.**

Les lettres de candidature devront être *rédigées en français*.

La jeunesse des candidats jouera en leur faveur.

Le jury privilégiera les candidatures illustrant la permanence des méthodes empiriques, humanistes et pluridisciplinaires de Jean Fourastié.

Remise des candidatures : 15 décembre 2003

Règlement du prix et renseignements accessibles sur les sites :

www.jean-fourastie.org et www.nodal.fr

Prix doté par la société de conseil en stratégie d'innovation

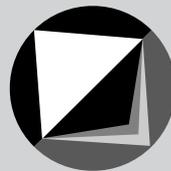
Nodal Consultants

Information au secrétariat de *Nodal Consultants* au :

+33 (0)1 40.02.75.57

Lettres et dossiers de candidature à envoyer à l'attention de :
Professeur Jean-Pierre Chamoux, Université René Descartes IUT
143 avenue de Versailles 75016 Paris

dossier



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE :**

**PEUT-ON COMPTER
SUR L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ?**

**Ont apporté
un concours à la
réalisation de ce dossier :**

Geneviève Ancel
(Le Grand Lyon)

Philippe Blancher,
Sophie Dubois
(Le Grand Lyon)

Brigitte Régaldie
(Ville de Lyon)

Catherine Thévenin
(IPL)

Philippe Prud'homme
(Le Grand Lyon)

L'équipe Economie & Humanisme
de Belfort-Montbéliard

UNE RESPONSABILITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

par Vincent Berthet *

Autant l'affirmer directement : le dossier qui s'amorce en ces pages est un éclairage, forcément partiel, sur un chantier de société, la formation au service du développement durable (DD), ouvert depuis peu ; l'exhaustivité n'a pas été recherchée, par exemple, quant aux formations existantes dans l'enseignement supérieur et se réclamant du DD. Cette exhaustivité serait d'ailleurs largement une illusion : d'une part, des initiatives nouvelles, dont il n'est pas sûr qu'elles soient toutes probantes, germant sans cesse ; d'autre part, les instituts, universités, écoles qui sont les plus actifs dans l'optique du DD ne sont pas forcément ceux qui affichent officiellement cette finalité, et inversement. Néanmoins, il est certain que plusieurs modules d'enseignement, non mentionnés dans ce dossier, auraient pu l'être. Le terrain « formation au service du DD » est aujourd'hui, et pour longtemps encore, un espace de créativité évolutif ; ce mouvement est inévitable, et même souhaitable.

Par contre, ce qui est le point de départ et d'arrivée de cet effort de formation peut être considéré comme une référence solide et mobilisatrice. La conception du DD que partagent les coéditeurs de ce dossier et Economie & Humanisme se rapporte au développement humain, pour tous et dans toutes ses dimensions. Ce document, modestement, veut même être une contribution à la résistance face aux diverses réductions du DD : repli sur un ensemble de démarches technologiques « reverdies », minoration du facteur de la justice sociale et de celui de la paix dans l'équation du développement, réduction du DD à un équilibre entre performance économique de court terme et stabilité des « fondamentaux » de l'économie, oubli de la dimension nécessairement universelle d'un développement humain digne de ce nom... Sans omettre bien sûr cette dérive qu'est la récupération de la terminologie du DD à de simples fins d'image.

Le développement durable est un arbre exposé au vent, une genèse, une espérance... Il suppose d'adopter « une pensée de l'hétérogène » (1). Il est surprenant et perturbateur. Son élaboration coopérative est donc nécessairement porteuse d'incertitudes et de tensions. En ce sens, les échecs, rigidités, refus du changement... que l'on peut déceler dans l'enseignement supérieur autour du DD ne sont que l'écho du tâtonnement sociétal général.

C'est donc par plusieurs textes sur les bases essentielles et sur le contexte de l'effort requis, au service du DD, de la part de l'enseignement supérieur, que débute ce dossier. Il importait de

* Rédacteur en chef
d'Economie &
Humanisme

(1) Selon l'expression
de Geneviève Decrop,
documents Economie &
Humanisme, 2001.



préciser ce cadre, de redire le contenu de ce terme « DD » somme tout récent, et sa dimension éducative incontournable (2) ; de proposer une synthèse sur les compétences qu'appelle le service du DD (3) ; de présenter les attentes de diverses composantes de la société en la matière (4). Même si l'enseignement supérieur fait preuve d'une certaine autonomie, au titre de sa mission éducative générale, vis-à-vis des mouvements d'opinion et des événements ou tendances éphémères, il n'a pas à évoluer en vase clos, sans lien avec le reste de la société (5).

(2) Voir les textes de **P. Rousseaux** et **P. Mundler**.

(3) Cf. l'article d'**H. Poimboeuf**.

(4) Article de **V. Berthet** et **C. Royon**.

C'est à la Ville de Lyon que l'on doit l'impulsion initiale de la réalisation de ce dossier. A un rythme annuel, sa délégation « Enseignement Supérieur et recherche » invite la plupart des forces vives des Universités, écoles de gestion, écoles d'ingénieurs de l'agglomération à prendre part à un Forum d'échange thématique.

A cette manifestation deux objectifs, que résume Pierre Laréal, maire adjoint chargé de ce domaine d'action : « aider les composantes de l'enseignement supérieur lyonnais à se reconnaître, échanger, coopérer ; contribuer, en lien avec le projet Lyon Métropole Innovante de la Communauté urbaine, à la valorisation des qualités de cet enseignement supérieur au-delà de Lyon ».

Pour le Forum qui s'est déroulé le 10 avril 2003, le thème des pratiques de formation orientées vers le développement durable avait été choisi. Et le dossier qui s'ouvre ici, partiellement réalisé, à l'initiative d'Economie & Humanisme, avec des partenaires de l'enseignement supérieur lyonnais impliqués dans le Forum, vise à prolonger et enrichir ce courant d'échanges.

Avec la seconde partie du dossier, place avant tout à la fraîcheur, aux fécondités et aux limites des expériences, dans un souci de précision et de diversité. Au service du DD, les acteurs de l'enseignement supérieur font d'abord preuve d'innovation quant aux moyens pédagogiques (6). Deux domaines de formation préparant à des métiers particulièrement en prise avec la complexité de l'humain et de son inscription dans un territoire (l'aménagement, le travail social) sont ensuite mis en valeur ; ils peuvent être le support d'une ouverture des étudiants, jeunes ou adultes, à une approche intégrée, et non plus cloisonnée, du développement (7). Pour une ouverture de cette réflexion à partir des expériences, la contribution de S. Szymkowiak rappelle l'inscription des évolutions de l'enseignement supérieur français, par rapport au DD, dans un courant de prise conscience et de changements international. Enfin, il est apparu utile de faire ressortir ce qui se construit dans d'autres secteurs de la société, hors enseignement supérieur (8), et en particulier dans les lycées (9).

(5) Ne serait-ce que parce que les divers établissements sont, bien plus que dans un passé récent, en concurrence les uns avec les autres, dans les préférences des étudiants.

(6) Lire l'article à plusieurs voix(es) des pp 26 à 30.

(7) Sur l'aménagement, voir les textes de **C. Broggio**, **N. Landon** et l'équipe d'enseignants de l'ISARA ; sur le travail social, cf. la contribution de **J.M. Gourvil**.

(8) Article de **V. Berthet**.

(9) Encadré de **M. Ailloud**.

La troisième et dernière partie de ce document tente de clarifier un certain nombre d'exigences à prendre en compte pour des formations cohérentes avec l'objectif du DD et avec les compétences à acquérir à son service. A l'échelle locale, quel doit être, par

exemple, le profil - et donc la formation - de ceux qui ont pour mission l'accompagner des dynamiques de développement ? (10). Comment articuler, dans les structures de formation, un enracinement local effectif (pour être à l'écoute des forces de développement qui sont à l'œuvre dans tous les groupes sociaux) et une ouverture, nécessairement internationale et interculturelle ? (11). La formation au service du DD n'invite-t-elle pas à une activation du sens de la responsabilité ? (12). Comment les structures de formation peuvent-elles tenir un rôle vis-à-vis du DD sans mettre celui-ci au centre d'une recomposition globale de leurs cursus de formation, de l'équilibre des disciplines enseignées, des méthodes d'apprentissage ? (13). Peut-on considérer que le tissu économique et les pouvoirs politiques, notamment au niveau territorial, ont intégré des attitudes et des pratiques de DD en même temps qu'a évolué en ce sens le système de formation ? (14).

Enfin, la prise en compte réelle du DD par l'enseignement supérieur - comme par l'ensemble des instances de formation - n'appelle-t-elle pas un renouveau de la réflexion philosophique sur le développement ? (15).

Hors de portée, en définitive, une pratique de formation et d'éducation dans le sens du développement durable ? (16). Si la réponse à cette question est positive, l'éducation à la citoyenneté, à la liberté, à la responsabilité sont tabous... Ce dossier veut aider des lecteurs très divers à apporter leur propre réponse à cette question.

(10) L'équipe du CIEDEL et J. Godet approfondissent ces démarches et attitudes.

(11) Ce qu'exposent **A. Najim** et **E. Hofmann**.

(12) Ce thème est développé par **P. David**, ainsi que **M. Popoff**, **A. Massiera** et **M. Yameogo**.

(13) Lire **V. Seghers**, puis **S. Petitot** et **C. Delolme**.

(14) Ce qu'analyse **C. Emelianoff**.

(15) Comme le propose l'article de **C. Harpet**.

(16) Cf. l'opinion de **D. Bourg**.

L'éducation, de type scolaire ou non, est indispensable pour modifier les attitudes de façon que les populations aient la capacité d'évaluer les problèmes de développement durable et de s'y attaquer. Elle est essentielle aussi pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques, ainsi que des valeurs et des attitudes, des compétences et un comportement compatibles avec le développement durable, et pour assurer une participation effective du public aux prises de décisions. Pour être efficace, l'enseignement relatif à l'environnement et au développement doit porter sur la dynamique de l'environnement physique/biologique et socio-économique ainsi que sur celle du développement humain (y compris, le cas échéant, le développement spirituel), être intégré à toutes les disciplines et employer des méthodes classiques et non classiques et des moyens efficaces de communication.

(Extrait du document Action 21, Conférence des Nations-Unies sur le Développement et l'Environnement, Rio de Janeiro, 1992)

Vincent Berthet

Racines

**LE PRINCIPE
MOBILISATEUR**

*Le développement durable :
une finalité, une démarche et
un appel à des changements concrets,
par le truchement d'une approche
éducative et de compétences
vraiment diverses.*

*Les sociétés comptent sur
leur enseignement supérieur
pour y préparer
les citoyens.*

PRÉGNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EXIGENCES D'ÉDUCATION

*par Patrick Rousseaux **

L'ampleur de ses objectifs, la multiplicité de ses champs d'application, la diversité de ses registres d'action, font du développement durable un thème mobilisateur. Le défi que constitue une éducation à son service appelle, dans toute formation, une pluralité d'approches qui demeurent largement ouvertes.

La notion de développement durable (DD) recouvre une très large complexité. D'un côté, elle vise des objectifs ambitieux très globaux de développement qui intègrent des exigences économiques, environnementales, sociales et démocratiques. À cet égard, le DD joue un rôle de référence globale tant pour dessiner un horizon de projets que pour évaluer des réalisations. D'un autre côté, pour ne pas en rester au statut de simple utopie ou d'horizon plus ou moins vague, le DD exige que l'on tente de le concrétiser dans les divers secteurs de la vie collective : fonctionnements économiques, services publics, urbanisme, transports, gestion des risques, recherche scientifique, relations internationales, etc. Le développement durable se construit forcément dans une imbrication des décisions, des registres et des modes d'action ; il repose inévitablement sur une pluralité d'acteurs et est inenvisageable sans débat, donc sans « montée en compétence » de l'ensemble de ces acteurs, du responsable politique ou économique d'envergure à l' élu ou au syndicaliste de base, du scientifique au citoyen.

Dans ses différents aspects, le développement durable ramène donc au défi de l'éducation. L'éducation ou la formation, au sens large, paraissent en effet être des leviers indispensables de développement durable ; pour en approfondir la conception pour en assumer, dans les formations conceptuelle et appliquée, la complexité, pour faire émerger les compétences qu'il requiert.

Enjeux et dimensions du développement durable

L'expression *sustainable development* (1) a été popularisée en 1987 à travers le rapport « Notre avenir commun » de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. Une phrase de ce rapport est constamment citée : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futu-

** Institut National
des Sciences
Appliquées de Lyon*

(1) Employée en 1980, lors d'un congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, elle a été traduite par « développement soutenable », puis par « développement durable ».



res à répondre aux leurs. » Il est utile de poursuivre la citation : « Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » (2)

D'emblée le développement durable est donc pensé dans une perspective de développement, de création de richesses en réponse à des besoins, notamment des plus démunis. Il conduit à envisager le présent en fonction de l'avenir, et de l'avenir commun de tous.

Concrètement, se situer dans une perspective de DD revient à chercher à résoudre des défis qui recouvrent aujourd'hui des enjeux considérables pour l'humanité et son devenir.

Une trop grande destruction des équilibres naturels peut à terme menacer le développement économique. Cette menace est d'autant plus grande que nous sommes entrés dans une ère de mondialisation. Le fossé, qui ne cesse de se creuser entre les pays riches et les pays pauvres, peut compromettre la paix.

Les enjeux sont donc particulièrement complexes. Dès lors, faire le choix d'inscrire les activités économiques, les choix politiques globaux, les décisions territoriales, bref les diverses activités sociétales, dans une dynamique de développement durable vise à promouvoir le DD comme un cadre permettant de répondre à ces défis et ces risques. Le DD n'est donc pas à ce jour une solution, comme on peut souvent l'entendre, mais un problème à résoudre. Ce problème comporte trois principales dimensions interdépendantes qui sont :

- la limitation des phénomènes d'irréversibilité par épuisement des ressources non renouvelables ou par destruction d'espèces ou de milieux ;
- l'incitation à des conduites de prudence dans les utilisations des ressources naturelles et dans l'innovation scientifique et technique ;
- la lutte, au niveau international et national, contre la misère, le sous-développement et la pauvreté.

C'est un problème difficile à résoudre de par sa complexité et la pluralité – autant que possible intégrée – de ces trois dimensions. Les stratégies de DD ne peuvent donc être construites que collectivement, avec la participation de tous, à l'échelon d'un territoire, d'une Région, d'un pays, d'une collaboration internationale. La promotion des modes de gouvernement au service du bien commun et des diverses formes de démocratie, en tenant compte des différents héritages culturels, est donc, elle aussi,

(2) Pour plus de précisions, voir **Economie & Humanisme** dossier « Développement durable, développement de l'homme ? » n° 360, mars 2002.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FORMATION

Si on ne sait pas forcément ce qu'est le développement durable, on peut au moins s'entendre sur ce qu'il n'est pas : il n'est pas un développement qui se mesure uniquement par des indicateurs économiques, il n'est pas un développement qui consomme les ressources naturelles sans retenue, il n'est pas la croissance zéro (1).

De ce fait, on admet que le développement durable est un cadre de référence commun. Si on cherche à préciser son contenu, on peut s'accorder sur le fait qu'il comprend de toute façon (2) :

■ Un contenu normatif (il y a des actions bonnes et d'autres mauvaises). Ce point est important, parce qu'il éloigne le développement durable de la manière dont l'économie standard a traité parfois la question de l'environnement depuis que R. Coase a montré que les externalités étaient de nature réciproque (3).

■ Un contenu éthique, dans la mesure où, quelle que soit l'approche qu'on en a, il interroge à un moment ou un autre chacun sur ses valeurs. Ce point est particulièrement vrai lorsque doit être abordée la question du partage entre les générations.

■ Un contenu interdisciplinaire, dans la mesure où la notion concerne toutes les sciences et conduit les scientifiques des différentes disciplines à tenter une approche commune des problèmes soulevés. Ceci est accru par le fait que les questions posées par le thème même du développement durable se passent dans « des univers controversés » (4) ; soient des espaces où les incertitudes dominent, où les actions d'aujourd'hui peuvent être contestées demain, où la chaîne « logique » de décision – savoir, évaluer et enfin agir – n'est pas opérante, mais où la décision se prend *in fine* par convention entre les parties.

De ces trois points, on peut tirer trois leçons pour la formation :

■ elle devrait s'inscrire dans les cursus de manière transversale (le développement durable n'est pas une discipline) ;

■ elle devrait accorder une place importante aux sciences humaines et à l'épistémologie des sciences, seule manière d'appréhender la complexité des questions éthiques ou philosophiques posées par la prise en compte du raisonnement en univers incertain ou par celle des relations intergénérationnelles ;

■ elle doit être résolument interdisciplinaire, ce qui suppose un vrai travail de construction, dans la mesure où les modes d'apprentissage et de résolution de problèmes restent encore très imprégnés par une culture cartésienne.

Patrick Mundler
ISARA Lyon

(1) **Jean-Michel Salles**, « Rationalité substantielle et rationalité procédurale dans la modélisation du développement durable », *Symposium international : Modèles de développement soutenable. Des approches exclusives ou complémentaires de la soutenabilité ?*, Paris, AFCET, 16-18 mars 1994.

(2) Nous avons développé ce point dans **L. Abdelmalki, P. Mundler**, *Economie de l'environnement*, Paris, Hachette, 1997, 160 p.

(3) **R-H. Coase**, « The Problem of the Social Cost », *The Journal of Law and Economics*, 3^{ème} année, 1960, p. 1-44. Le problème selon **Coase**, est de savoir comment obtenir le meilleur produit net. Dans son idée, la qualité de l'environnement obtenue après négociation entre les agents n'est pas un critère de choix en soi.

(4) **Olivier Godard**, « L'économie de l'environnement, des univers stabilisés aux univers controversés », *La lettre de la régulation*, n° 9, décembre 1993. p.1-3.



une composante irréductible du DD.

Si l'on prend en compte les défis et les enjeux ici évoqués, le DD ne peut se définir que dans une pluralité et une complexité d'exigences et de dimensions à prendre en compte dans les pratiques et les décisions. Le DD propose la protection d'un bien commun, notre planète. Il repose sur de nouvelles valeurs au niveau politique et de nouveaux sens au niveau de l'éthique. Il engage une implication étendue qui concerne tout le monde. Il exige une nouvelle organisation des activités humaines, qui se veut transverse. Il favorise et appelle une culture des échanges entre les différents pays.

Le développement durable situe l'approche des problèmes et l'action des hommes dans une perspective de long terme. Il se joue à la fois dans le local et le global, dont l'articulation n'est jamais donnée *a priori*. Il situe l'action et la réflexion dans une complexité telle que celles-ci ne pourront être qu'en deçà du projet qui les anime. La limitation des réalisations de chacun, loin de conduire au découragement et à la passivité, implique au contraire la coopération comme une démarche indispensable, au présent et dans la durée. Entre les valeurs les plus nobles, les projets les plus ambitieux, l'ampleur des défis et la modestie indépassable des réalisations, le DD peut être un stimulant fort et continu pour l'action et la réflexion. Pour des raisons de crédibilité, le DD appelle donc une auto-évaluation permanente.

L'intégration du DD dans les formations

Sous cet horizon, la sensibilisation, la formation générale, les formations spécialisées de celles et ceux – cadres et dirigeants de l'administration et des entreprises, scientifiques, ingénieurs, femmes et hommes de communication – qui ont et auront à assumer des responsabilités professionnelles larges, et seront souvent les relais de la prise en compte de l'objectif du DD s'avèrent des éléments déterminants.

Sans entrer dans la diversité des types et des niveaux de formation, avec leur spécificité dans chaque cas, sans aborder les questions des compétences nécessaires, il est possible d'esquisser quelques directions pour que les formations, quelles que soient leurs spécificités, soient au service du DD.

De telles formations reposent sur un postulat qui s'impose d'emblée, à savoir que le DD est une composante incontournable de l'activité professionnelle des cadres. Elles exigent de s'interroger sur leurs finalités. Loin de former des spécialistes du DD, elles se situent au service du DD et impliquent donc de chercher à développer des comportements soucieux du DD et d'aider

à poser le problème multicritères du DD. Pour cela, la formation doit faire appel :

- au global : à savoir, l'analyse des relations entre le tout et ses différentes parties ;
- au multidimensionnel : on retrouve les trois piliers du DD : l'Économie, l'Environnement et le Social.
- au complexe : à savoir, l'étude de système dans lequel il existe des rétroactions qui rendent impossible toute division du système global.

Il faudrait également présenter le « pourquoi » (qui relève des sciences humaines) et le « comment » (qui relève des sciences naturelles), d'une façon conjointe et non séparée.

Penser des formations au service du DD exige donc de nouer une approche verticale et une approche horizontale. Dans l'approche verticale, on est amené à proposer, en plus des cours spécialisés, des apports spécifiques qui prennent en compte les différentes composantes du DD : environnement, économie, sociologie, science politique. Dans l'approche horizontale, on est amené à reprendre les cours existants, non pas en ajoutant « un zeste de DD », mais en les reconsidérant à partir des enjeux et des exigences que porte le DD. À cet égard, les études de cas, parce qu'elles obligent notamment à prendre en compte la complexité et la multidimensionnalité, jouent un rôle indispensable.

Si l'approche verticale est facile à mettre en œuvre, elle est en revanche mal perçue par les étudiants, car elle ne leur permet pas d'avoir la vision globale du DD. L'approche horizontale serait l'approche idéale, mais les enseignants sont en général très réticents. Au contraire des savoirs très ancrés, l'enseignement sur le DD doit considérer l'évolutivité des connaissances relatives au DD et cela implique une remise en cause de l'enseignant. Les connaissances des étudiants évoluent également. Et enfin, autre grosse contrainte, les emplois du temps sont saturés (3).

Le contexte mondial actuel sur les problèmes liés à la maîtrise des ressources naturelles, de nos rejets et, en général, de l'environnement et de la sécurité dans le cadre d'un développement durable, doit être pris en compte par tous les organismes, institutions, entreprises et individuellement par chacun au quotidien. Une Université, une Grande École dont la mission est de former des hommes et des femmes qui, déjà aujourd'hui et encore plus demain, en seront les principaux acteurs, notamment à travers leurs activités professionnelles, se doit de préparer ces hommes et ces femmes à la problématique du développement durable.

Patrick Rousseaux

(3) À l'INSA de Lyon, compte-tenu des enjeux et des contraintes, les projets d'intégration du DD dans la formation d'ingénieurs sont les suivants : introduire, en premier cycle, le DD dans les cours d'expression et de langues : l'idée est de faire découvrir aux étudiants le DD afin de les sensibiliser ; à partir d'articles ou de vidéo ; après une première « vaccination » en 1er cycle, le rappel en 2nd cycle consisterait à les faire travailler sur des projets et sur deux types de sujet, à savoir les éléments du DD que l'on pourrait ajouter aux cours qu'ils ont suivis, et construire des études de cas relatifs aux spécificités de leur département de 2nd cycle.

COMPÉTENCE GLOBALE, COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

au service du développement durable

*par Hélène Poimboeuf**

*Au débouché de tout travail de formation, il est visé
l'obtention de compétences en fonction d'un objectif.*

Par rapport à ce qu'est le développement durable (DD), qui représente à la fois et tout autant une combinaison complexe de résultats sociétaux à atteindre et une démarche, voire un « esprit », les compétences nécessaires pourraient être inventoriées sur le plan des connaissances de fond, des savoir-être, des savoir-faire. Certaines de ces compétences sont comprises, reconnues, préparées depuis longtemps ; d'autres correspondent à de nécessaires innovations.

Un concept, une histoire, des acteurs

Les connaissances de fond requises au service du DD se rapportent en premier lieu au concept de développement durable proprement dit.

■ Les fondements éthiques du concept : il s'agit de percevoir et pouvoir exprimer toute la différence existant entre croissance économique et développement, par la compréhension approfondie (à poursuivre sans cesse d'ailleurs) du caractère multidimensionnel et intégré du développement pour la personne humaine, pour les groupes sociaux, pour les sociétés dans leur ensemble. Les facilitateurs du DD ont donc beaucoup à apprendre de ceux qui ont affecté et affectent encore toutes leurs énergies – au prix de leur vie souvent – à construire des voies de développement permettant aux groupes sociaux les plus pauvres d'accéder aux droits les plus élémentaires : revenu de base, santé, alimentation, éducation, libertés publiques... (1) La compétence première de l'« agent » de DD tient à sa culture de la dignité humaine.

■ L'histoire du concept de développement depuis les années 1945-50 (2), ainsi que l'état des négociations et des rapports de forces internationaux sur le sujet. Très largement, le DD s'apparente aux conceptions du développement « intégral » véhiculées par exemple par L.J. Lebreton et ses compagnons de route dès les années 1960.

■ Les principaux principes du DD : besoins humains présents et à venir, participation, transparence, subsidiarité, prévention, précaution, respect de l'interdépendance des écosystèmes...

■ Les points de repère généraux qui encadrent sa concrétisation : distinction entre soutenabilité faible ou forte, notion de limite de

** Déléguée générale
de l'Association
pour des pratiques
de développement
durable (APDD).
Avec la collaboration
de l'équipe
d'Economie &
Humanisme.*

(1) L'une des figures historiques du courant d'idées porteur du développement durable est Chico Mendes, animateur du syndicat des *seringueiros* de l'Etat d'Acre et de l'ensemble de l'Amazonie brésilienne, assassiné en 1988. Sur le plan intellectuel, plusieurs des auteurs qui ont popularisé dans le monde, et notamment en France, l'exigence d'une prise en compte simultanée des défis environnementaux et de la lutte socio-économique contre le mal-développement l'ont fait en lien avec des expériences et recherches asiatiques ou latino-américaines. Cf. en particulier les travaux et ouvrages d'**Ignacy Sachs** et du *Centre for Science and Environment* de Delhi..

(2) Lire par exemple **M. Séguier**, « Pour une qualité du développement », *Economie & Humanisme* n° 350, octobre 1999.



l'espace environnemental, d'empreinte écologique, d'éco-efficience, intégration du concept dans les politiques d'aménagement du territoire...

La connaissance des jeux d'acteurs intervenant dans la mise en œuvre de tout processus de développement, ou susceptibles de le freiner, est par ailleurs une compétence essentielle. Quel que soit le métier futur de la personne formée, une culture des fondements de la démocratie comme support non pas facultatif mais incontournable de développement, et une connaissance globale des mécanismes politiques et institutionnels, sont indispensables pour aborder les problématiques de développement durable :

- dans la sphère privée : comment fonctionnent les organisations et notamment les entreprises, notion d'actionnariat, rôle des banques et des autres partenaires de l'entreprise, « parties prenantes » directes ou indirectes de son activité (CCI, centres techniques, fédérations professionnelles, organisations patronales, organisations d'habitants...)

- dans la sphère publique : les différentes échelles territoriales, du « pays » ou de l'intercommunalité urbaine aux structures internationales (sous-continentales ou mondiales), le fonctionnement des collectivités territoriales et des États, et, à chaque échelle, le rôle des citoyens, des élus, des administrations... Le DD est à la fois contraint et aidé par le droit (3), dans le domaine des « compétences » reconnues à chaque échelon de pouvoir comme dans celui des conventions, lois et autres textes qui encadrent sa dynamique.

Ce socle de connaissances globales, qui fait appel aux registres les plus divers – philosophie et anthropologie, histoire, économie, droit, sociologie, géographie... – est d'une importance capitale. Au service du développement durable, les compétences « techniciennes » seules sont contre-productives (4).

Ouverture, dialogue, modestie

Un certain nombre de compétences requises au service du DD sont de l'ordre des savoir-être.

Il en va tout d'abord de l'ouverture, à cultiver par chacun, sur les autres approches culturelles et « codes de compréhension » du monde, sur les autres disciplines que celle que l'on maîtrise prioritairement. Cette insistance concerne tout particulièrement ceux que leur engagement personnel ou les fonctions qu'ils occupent conduisent à être considérés (ou à se considérer) comme les parangons ou les « vrais » militants du DD. L'environnementaliste de la première heure a beaucoup à apprendre du militant syndical, de l'industriel, du défenseur des droits de l'homme...

(3) Droit international public et privé, droit administratif, droit des sociétés, droit social, droit de l'environnement...

(4) Cf. **V. Pluchet**, « Pour une science efficace parce que modeste », *Economie & Humanisme* n° 360, mars 2002 (in dossier Développement durable, développement de l'homme ?).



La capacité à accepter et assumer la complexité et donc la transversalité non seulement comme des contraintes, mais bien autant comme les bases du développement, ainsi que la capacité d'écoute et de dialogue sont en corrélation avec cette première indication. Il s'agit d'être constamment réceptif aux attentes, aux idées exprimées par d'autres, surtout quand il s'agit de milieux professionnels ou de positionnements sociaux que l'on connaît mal. Au delà de l'écoute, il est également important d'accepter la perception sociale d'un projet comme élément de la prise de décision au même titre que des éléments techniques ou économiques, d'accepter de faire évoluer ses solutions ou son projet en fonction des expressions diverses émises. La conscience de ses propres limites et la modestie de chaque intervenant au service du DD sont en fait le moyen de leur ambition collective.

Anticiper et animer

C'est enfin sur le registre des savoir-faire que des compétences sont à acquérir. Elles appartiennent à plusieurs catégories :

- Méthodes de prospective : comment se projeter dans l'avenir et élaborer des scénarios rigoureux mais non hermétiques, permettant d'élaborer stratégies et politiques de long terme (5) ?

- Capacité à décider en situation d'incertitude : de plus en plus, les systèmes se complexifient et les décideurs sont amenés à prendre des options et engagements sans connaître l'ensemble des paramètres ou des conséquences de leurs décisions (6). Une exigence en découle, celle de ne plus baser la prise de décision uniquement sur les résultats d'une expertise technique : l'impact social probable - que l'on doit devenir capable d'analyser, la capacité à justifier les choix engagés en fonction d'une conception intégrée et non seulement « comptable » du développement (à l'opposé de la logique des Plans d'ajustement structurel imposés aux pays pauvres), les risques perçus... sont également des éléments à prendre en compte dans la prise de décision. Des méthodes comme l'analyse fonctionnelle ou l'analyse multicritères peuvent aider à analyser un système complexe dans sa globalité en évitant une décomposition sectorielle.

- Capacité à animer un milieu humain au service de son développement et à conduire un processus de concertation. La concertation est un processus qui ne s'improvise pas, qui doit être organisé et structuré pour permettre le dialogue et l'expression tout en débouchant sur des objectifs partagés et un programme d'actions. Les acquis des démarches collectives de développement tant en espace rural qu'en espace urbain, quant aux compétences requises, ont à être repris et enrichis au service du DD.

(5) Cette compétence étant illustrée au premier chef lors de la mise au point concertée des « Agenda 21 » territoriaux.

(6) Cf. **D. Bourg**, « Face aux problèmes d'environnement, des scénarios divergents », in *Economie & Humanisme* n°360, op. cit.

Hélène Poimboeuf

À l'égard de l'enseignement supérieur DES ATTENTES INSISTANTES

*par Vincent Berthet et Claude Royon **

Un nombre restreint de citoyens ont une opinion sur ce que l'enseignement supérieur peut ou devrait apporter à la société dans le sens du développement durable. Leur réflexion ébauche cependant le profil d'une réelle demande sociale à cet égard.

Priorité à la formation continue pour contribuer à un développement durable (DD) ! Cadres de collectivités territoriales ou d'un grand établissement financier, politiques, dirigeants associatifs, industriels... l'ensemble des interlocuteurs contactés par l'équipe d'Economie & Humanisme convergent sur ce point, et pour deux raisons.

L'une est conjoncturelle : les pratiques du développement ne peuvent progresser dès maintenant dans un sens de « durabilité » que si les responsables au pouvoir dans les entreprises, l'administration internationale, nationale ou territoriale, la vie politique, les associations (et également le système éducatif !) intègrent l'intérêt de cette démarche et amorcent un certain nombre de virages dans leurs critères de décision ou de compréhension des situations. « Aux postes clés, dans tous les secteurs, de même que l'on vérifie la rigueur comptable ou financière d'une activité, des dirigeants doivent être là pour obliger à une cohérence avec le DD, souligne l'un des responsables de l'Alliance consommateurs-agriculteurs-écologistes ; encore faut-il que cet enjeu soit compris et valorisé... On voit bien la place secondaire assignée aux "conseillers en DD" lorsqu'ils existent »...

Une deuxième motivation, plus fondamentale, nourrit l'intérêt pour la formation continue : celle-ci serait plus adéquate, plus cohérente avec les compétences à acquérir que les formations initiales. Affaire d'expérience, de maturation des professionnels, une formation au service du DD étant plus réaliste, donc plus solide, lorsque ceux qui y ont recours se sont déjà confrontés aux conflits d'intérêts entre divers acteurs, aux arbitrages difficiles entre le présent et l'avenir (notamment dans les entreprises), à l'impact social négatif des décisions environnementales les plus justifiables (1)... « La philosophie du DD, on peut l'apprendre à l'Université ; la complexité des jeux d'acteurs dont il faut tenir compte pour la mettre en œuvre, ce n'est que plus tard qu'elle peut être réellement intégrée », évalue par exemple l'une des chargées de mission « DD » d'une grande agglomération.

Les Universités, centres de formation scientifique et technique, centres de formation des personnels territoriaux et des fonc-

** Rédacteurs
d'Economie &
Humanisme*

(1) Ainsi du renforcement de la ségrégation urbaine atteignant les quartiers d'habitat social proches des établissements industriels dangereux. Cf. **Y. Blein**, « Contrer les risques d'apartheid écologique », **Economie & Humanisme** n° 360, mars 2002.



tionnaires d'État... sont donc appelés d'une part à multiplier les propositions de formation « DD » ouvertes aux salariés et aux adultes en général, d'autre part à infléchir celles qu'ils organisent déjà pour ces publics vers une familiarisation à la complexité du DD. Par extension, ce sont des itinéraires de formation en alternance qui sont avant tout souhaités.

Dans la même ligne, ce qui est attendu ou espéré pour les formations initiales (du moins par la minorité qui y accorde intérêt sans réduire cette conception récente du développement à un « verdissement ») (2) est avant tout une greffe de l'attention au DD sur l'ensemble des formations existantes, davantage que l'ouverture de sections, filières, diplômes spécifiques – les appréciations à l'égard des quelques cursus spécifiques déjà en activité sont pour le moins mitigées. Des généralistes, des initiateurs, des médiateurs au service de la percée du DD seraient nécessaires, mais en petit nombre ; « on peut se former vraiment dans le sens du DD en devenant économiste, urbaniste, travailleur social, spécialiste des espaces naturels ou des risques... pour autant que ces enseignements et ces compétences ne soient pas vécus comme auto-suffisants », résume un cadre chargé du développement économique territorial. Universités, grandes écoles, etc. sont invitées à la fois à s'ouvrir sur l'extérieur, à établir de véritables liens avec toutes les organisations qui d'une façon ou d'une autre ont un rôle dans le développement, mais aussi à se réformer de l'intérieur : « ne pas désertier les spécificités et identités professionnelles, car elles permettent ensuite à un diplômé d'être reconnu et de dialoguer avec ses pairs, mais, quelle que soit la porte d'entrée disciplinaire, penser systémique », telle est la suggestion essentielle qui fait consensus. Il en va également de la formation permanente... des enseignants, trop souvent enclins à sous-traiter l'approche du DD plutôt qu'à transformer leurs méthodes, leurs programmes et leurs cours à sa lumière.

Certains vont jusqu'à suggérer que les établissements d'enseignement s'appliquent à eux-mêmes un certain nombre de critères du DD : exigences techniques (3), systématisation de la place des « projets » appliqués dans la validation des études, mécanismes, plus aboutis que dans les habitudes actuelles, de participation des étudiants et de prises de décisions concertées.

Une inquiétude assez partagée est perceptible en concomitance avec l'ensemble de ces attentes : celle de voir des jeunes ingénieurs, cadres et autres diplômés du supérieur relativement préparés à assumer la complexité du DD, mais ceci en vain vu la pression des résultats économiques et financiers attendus à court terme, dans les entreprises marchandes et même dans les services publics.

*en synthèse des propos recueillis par
Vincent Berthet et Claude Royon*

(2) « La catégorie d'appartenance de l'acteur (chef d'entreprise, syndicaliste, politique...) à la source du discours sur le DD est souvent un bon indicateur du degré de réforme sous-entendu derrière l'utilisation de l'expression *développement durable* », évaluent par exemple Corinne Gendron et Jean-Pierre Revéret à l'issue de leur étude sur les implications réelles du discours sur le DD émanant de divers milieux socioprofessionnels. « Les développements durables : voyage au cœur des représentations sociales », Chaire Economie & Humanisme de l'Université du Québec à Montréal.

(3) Lire plus loin la présentation, par S. Szymkowiak, des « éco-campus ».

ÉPOUSER LES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES DE L'ENTREPRISE

Pour remplir les objectifs qu'elles se sont fixés en matière de développement durable, les entreprises ont besoin de collaborateurs formés à la responsabilité sociétale. En effet, le développement durable ne s'invente pas : on n'adopte pas une stratégie de responsabilité sociale de manière innée, « sans le savoir (1) ». Il ne s'agit pas seulement de rebaptiser « développement durable » des processus autrefois mis en place pour améliorer le climat social ou répondre aux exigences environnementales, même si ceux-ci demeurent indispensables.

De nombreuses universités et grandes écoles, désormais, proposent aux étudiants une journée annuelle, ou parfois un peu plus, de formation spécifique. C'est à tous niveaux et dans tous les métiers que cette formation s'impose. Les dirigeants, bien sûr, sont concernés, mais aussi les responsables des ressources humaines, les financiers, les ingénieurs, les juristes, les logisticiens, les responsables du marketing ou encore les commerciaux. Que dire par exemple des responsables des achats, les fameux « *supply chain officers* », dont dépend désormais une partie du succès de la stratégie de développement durable de l'entreprise ? On exigeait d'eux des compétences techniques et une performance économique. On voudrait aujourd'hui qu'en plus ils contribuent à économiser les ressources de la planète et qu'ils favorisent les fournisseurs bénéficiant d'un mieux-disant social.

La formation dont les entreprises ont besoin doit comporter deux aspects : des éléments fondamentaux portant sur la responsabilité de l'entreprise à l'égard de ses parties prenantes et un contenu technique lié au métier enseigné. Cette formation doit aussi se développer selon plusieurs axes. L'écoute des parties prenantes, qu'il s'agisse des salariés, des

ONG ou des collectivités locales, en est l'un des principaux. Surtout, la formation montrera les opportunités de partenariat avec ces différentes institutions, afin que l'on passe de relations trop souvent déséquilibrées à une coopération vertueuse. Il importe aussi de rappeler aux étudiants que la responsabilité sociale des entreprises est une démarche innovante, en progrès constant. Les thématiques évoluent rapidement, comme le montre aujourd'hui, par exemple, l'émergence des préoccupations liés à l'emploi de salariés dans les pays africains où le taux de séropositivité dépasse les 30% de la population adulte.

Si l'université doit se charger d'enseigner aux futurs dirigeants et salariés des entreprises les changements de paradigme qu'impose la recherche d'un développement durable, les entreprises elles-mêmes ne peuvent s'en exonérer. La formation continue et même tout au long de la vie, dans ce domaine aussi, s'impose. Les universités d'entreprise, au sein desquelles les cadres viennent se recycler, constituent sans doute un lieu idéal pour ce type de sensibilisation.

Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (2)

(1) En rigueur de vocabulaire « social » comme « sociétal » renvoie bien à l'insertion des entreprises dans le développement de leur sociétés d'appartenance.

(2) Une trentaine de grandes entreprises ont créé l'ORSE, en juin 2000. Cette association a pour but de collecter, analyser et faire connaître des informations, documents et études sur la responsabilité sociétale des entreprises et sur l'investissement socialement responsable, en France et à l'étranger, et de diffuser cette information auprès de ses membres, par tous moyens appropriés.

Contact : 01 56 79 35 00 ; contact@orse.org

Pratiques

**AU PRISME
DE L'EXPÉRIENCE**

*L'attention aux initiatives
de formation axées sur un
développement réellement polyvalent est
révélatrice : l'enseignement supérieur
agit ; mais il est partagé entre une
tendance à faire du développement
durable une matière de plus et
une volonté, plus rare, d'en
imprégner l'ensemble
de ses prestations.*

Enseignements et prises de conscience

SAVOIR INNOVER

Comment imaginer des pratiques de formation innovantes qui favorisent des apprentissages et des attitudes au service du développement durable ?

Il serait illusoire, et sans doute prétentieux, de penser avoir trouvé les méthodes adaptées pour cela, car elles s'inscrivent nécessairement dans un contexte spécifique. En revanche, les innovations possibles sont fort nombreuses.

LA COMPLEXITÉ PAR LE JEU

Un module spécifique pour la formation au développement durable a été développé par une équipe d'enseignants-chercheurs du Centre SITE de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne. Son objectif est de présenter aux élèves-ingénieurs la notion de développement durable, son historique, certains de ses outils de mise en œuvre et d'évaluation ainsi que ses limites. L'utilisation d'un jeu de rôle est apparue pertinente pour apporter aux élèves une vision concrète des enjeux introduits par le développement durable dans un projet industriel. Cette méthode pédagogique innovante semble favoriser l'apprentissage des concepts et notions associés au développement durable.

La situation proposée aux seize joueurs est le rachat d'une cimenterie par un groupe international désirant mettre en place la valorisation énergétique des farines animales. Les joueurs étaient répartis en quatre groupes de parties intéressées : les industriels, les consultants, les acteurs publics et la société civile. L'objectif de chaque groupe était de représenter ses intérêts lors d'un débat final visant à élaborer une grille multicritères commune censée refléter au mieux les attentes des diverses parties intéressées.

Les élèves ont été mis dans une situation d'information imparfaite et se sont placés eux-mêmes, de façon presque caricaturale, dans une situation compétitive et conflictuelle. Situation renforcée par les rencontres organisées entre chaque groupe qui avaient pour objectifs d'identifier les attentes des autres et de faire valoir leurs intérêts auprès des industriels. Chacun se prenant tellement au jeu qu'il en oubliait les concepts et méthodes apprises en cours... Par contre, le débat final, bien qu'animé par un médiateur choisi par les joueurs, a plus donné lieu à des discussions procédurales qu'à des questions sur les enjeux eux-mêmes.



Les élèves ont apprécié ce travail de groupe ludique et dynamique, ainsi que l'interactivité qui s'est traduite par la nécessité d'argumentation, d'écoute et de défense d'opinions. Ils ont appris à travailler en équipe, acquis des notions concrètes sur le développement durable, mais aussi développé des compétences en communication et négociation. Si l'on en croit cette participante, les objectifs pédagogiques préalablement fixés ont été remplis : « Il y a quinze jours, on ne savait pas ce qu'était le développement durable, puis on a cru que c'était la solution miracle aux problèmes de la planète, puis on s'est aperçu que, finalement, ce n'était pas si simple que ça ! »

Cette formation au développement durable par le biais d'un jeu de rôle semble pertinente pour un thème aussi évolutif, complexe et transdisciplinaire.

Nathacha Gondran, Valérie Laforest, Nathalie Lourdel

ENSM.SE / Centre SITE

(Science, Informations et Technologies pour l'Environnement)

UN CD ROM DE SENSIBILISATION

Afin d'intégrer une culture minimale « développement durable » au bagage de tous les ingénieurs, l'INSA de Lyon a opté, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Association pour la Pratique du Développement Durable, pour la réalisation d'un CD ROM multimédia, Factory 21, qui vise à donner, avec une pédagogie ludique, les « bons réflexes » en matière de développement durable aux ingénieurs en formation ou en activités.

La formation est organisée suivant une pédagogie privilégiant l'interactivité. Le logiciel se décompose en deux parties : une partie Sensibilisation / Formation au Développement Durable qui est un cours interactif (*e-learning*) d'initiation. Des quizz permettent de valider régulièrement l'acquisition des connaissances. Dans une deuxième partie, l'apprenant doit appliquer ses connaissances à une étude de cas qui est une simulation d'entreprise réelle. L'étude est basée sur le principe du cycle PDCA (*Plan, Do, Check, Act*). L'apprenant peut y effectuer des actions et en évaluer les impacts sur l'économie, la société et l'environnement. Le score final indique à l'apprenant s'il a fait des choix judicieux ou non.

Dans le cadre de la formation initiale d'ingénieur, le déroulement du cycle de formation, qui se partage sur quatre séances de quatre heures, est le suivant :

■ Après avoir constitué des équipes de 4-5 élèves, un tuteur expert du Développement Durable introduit rapidement les apprenants à ce concept.



- Durant les deux premières séances, les apprenants naviguent dans le cours multimédia qui est agrémenté d'exemples concrets d'entreprises. Afin de conserver la concentration maximale des utilisateurs, le produit utilise divers moyens de transmission du savoir : sons, vidéos, photos, manipulation d'objets virtuels...
- Régulièrement, de courts questionnaires récapitulent les parties visitées et mettent l'accent sur les points capitaux.
- À la fin de cette première partie, les apprenants se voient poser des questions plus ouvertes et complexes sur le Développement Durable. Les notions qui restent encore floues sont traitées en groupe, au cours d'un *brainstorming* en présence du tuteur.
- À partir de la troisième séance, les apprenants peuvent mettre en application les concepts qu'ils viennent de comprendre et évaluer le poids de chacune des actions qu'ils mèneront plus tard dans un contexte professionnel. Ils visitent une entreprise virtuelle et interviewent les différentes parties prenantes de l'entreprise (commercial, responsable de production, client, fournisseur...).
- Chaque équipe se voit, au cours de l'avancement dans l'étude de cas, attribuer des possibilités d'agir à divers niveaux dans l'entreprise en fonction de son score. L'équipe se voit proposer des actions à entreprendre et doit les sélectionner en fonction des interviews avec les parties prenantes. Elle évalue ses actions et, en fonction de son score, peut recommencer une nouvelle période d'interviews et de choix d'actions.

Le but final est de convertir une entreprise fabriquant des réfrigérateurs vers un comportement durable au sens économique, social et environnemental.

Patrick Prévot, Martin Raynaud

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon

AU JOUR LE JOUR, PRÉPARER DEMAIN

L'intégration du Développement Durable dans l'ensemble des activités de la planète ne se pérennisera qu'avec l'adhésion des futurs acteurs du monde industriel. C'est pourquoi les cycles de formation doivent intégrer ces notions en impliquant fortement les étudiants.

Les futurs ingénieurs formés par l'ITECH reçoivent, au cours de leurs trois années d'étude, non seulement des informations techniques sur cette thématique, mais surtout un approfondissement récurrent à la nécessité d'intégrer le Développement Durable au sein de leurs travaux. En effet, ils sont rapidement impliqués dans le respect de l'environnement, dès leurs premiers travaux pratiques où solvants et produits toxiques sont récupé-



rés en vue d'être retraités et recyclés. Cette exigence entraîne d'ailleurs, pour l'école, un coût financier non négligeable.

Cette démarche est poursuivie au cours de leur stage technique où l'école demande à chacun des étudiants de traiter un sujet industriel extrait de l'entreprise où ils sont accueillis. L'objectif recherché, à ce niveau du cursus (fin de 2ème année ingénieur), est de les obliger à observer, à définir précisément les points de non respect de l'environnement et parfois à remettre en cause des pratiques industrielles ancrées depuis des années. Bien évidemment le but est d'élaborer des propositions de réponses à ces problèmes. Celles-ci font appel souvent à l'innovation et engendrent des thèmes de recherche et de développement, car les réglementations sont telles que parfois les réponses n'existent pas encore.

C'est ainsi que ces sujets, traités plus tard par les étudiants au cours de leurs projets d'école ou de leur travaux de fin d'études, portent sur les développements de produits nouveaux ou d'amélioration de *process*. Les défis technologiques à relever sont très

Mixité des publics et alternance

En ce qui concerne les modalités d'apprentissage, un engagement personnel et une participation active sont requis pour créer une dynamique au cours de laquelle le futur professionnel qui sera au service du développement durable intègre les exigences de son futur métier pour forger son identité professionnelle. L'accueil de publics différents (formation initiale et formation continue, étudiants français et étrangers), constitue un facteur favorable à l'approche de la complexité des problèmes et des vécus. Les allers et retours entre la théorie et la pratique, l'intégration des expériences professionnelles dans la formation seront favorisés en permanence, entre autres par le recours à des enseignements dispensés par de nombreux professionnels de la solidarité internationale. Un va-et-vient entre différents lieux (terrains de stage, associations, institutions) permet de passer des activités intellectuelles aux activités concrètes et de proposer une analyse des actions menées. Les mises en situation, analysées par le regard croisé d'enseignants, de professionnels, voire de bénéficiaires des actions, obligent l'apprenant à se décentrer et à prendre de la distance par rapport à la fois à sa façon d'agir et de voir les choses, et aux pratiques professionnelles en général. L'approche concrète des problèmes interculturels (stage en situation d'interculture, études de cas) agit dans le même sens.

Elisabeth Hoffman, Annie Najim



variés : passage du milieu solvant au milieu aqueux pour répondre à la réglementation sur les COV (Composés Organiques Volatils) qui ne doivent pas être rejetés dans les effluents gazeux, liquides ou solides ; ainsi les étudiants développent des sujets du type des produits, par exemple synthèse de résine en phase aqueuse, peinture routière en phase aqueuse, mais aussi du type de procédés : robotisation de la chaîne de peinture pour suivre l'évolution de la réglementation en COV. Mais ils doivent aussi répondre à des réglementations sur les produits toxiques, chrome par exemple, que l'on ne doit pas retrouver dans les eaux résiduaires des tanneries ou des industries de traitement de surface. Les bilans pollution-dépollution sont alors étudiés.

Enfin ils sont capables de parler d'économie d'énergie quand ils résolvent les problèmes de réduction du coût énergétique des phases de séchage dans certains procédés textiles, ou de recyclage de matières plastiques. Mais ils trouvent aussi des solutions techniques pour répondre, non pas à un problème d'environnement, mais plutôt commercial et humain : c'est ainsi qu'un étudiant a mis en place un suivi de qualité dans une entreprise indienne, fournisseur de matières premières, pour lui permettre de développer des relations industrielles « équitables » avec ses clients européens.

Au cours de leur apprentissage, les étudiants appréhendent les problèmes environnementaux et économiques, et abordent s'il le faut les problèmes humains.

Christiane Basset, Alain Reynier
Institut Textile et Chimique (ITECH)

Formations en géographie et aménagement

EXPÉRIMENTER

LA COMPLEXITÉ DES TERRITOIRES

par *Céline Broggio* *

Dans l'expression « développement durable », (DD) on ne trouve pas le mot protection, ni le mot environnement, mais d'abord le mot développement, avec l'idée que ce développement s'inscrit dans la durée et que nos ressources, notre espace, constituent un capital que l'on ne doit pas gaspiller. On doit produire une valeur ajoutée sans détruire le capital. Le DD se propose comme une alternative à un modèle de croissance. Il ne s'agit donc pas simplement d'ajouter une préoccupation d'environnement à la croissance, mais d'envisager un mode de développement fondé sur des interactions mieux maîtrisées entre les systèmes économiques, écologiques et sociaux.

L'espace géographique, cadre du développement

Tout modèle de développement s'inscrit dans un rapport donné et durable à l'espace. L'espace n'est pas le simple support d'une trajectoire de développement ; il en est aussi une composante essentielle. En ce sens, on peut dire que tout modèle de développement est « consommateur » – selon les cas gaspilleur ou économe – d'espace. Le territoire est également un vecteur du lien social et définit les espaces de la solidarité. En ce sens, une réflexion sur le DD ne peut faire l'économie d'une réflexion géographique sur l'aménagement, soucieuse de la singularité des territoires, fondement de choix de développement de plus en plus « territorialisés ». En effet, c'est à l'interface entre formation sociale, milieu naturel et formes de mise en valeur des ressources que se noue le processus de développement d'un espace et que se construit un système territorial.

L'aménagement du territoire traite donc de l'organisation des faits économiques et sociaux dans l'espace. Il s'intéresse à la manière dont les hommes et leurs activités « consomment » l'espace pour leur développement, aux incohérences, voire aux conflits, qui peuvent résulter de l'addition d'un ensemble de logiques particulières d'utilisation. Ce faisant, il vise à orienter l'action publique dans le sens de ce que l'on appelle « l'intérêt général ». Ni exclusivement scientifique, ni exclusivement technique, bien que laissant une large part à la mission d'expertise, la démarche d'aménager suppose la compréhension des logiques d'activités et d'acteurs qui président à la demande et à l'utilisation de l'espace. Le rôle de l'action publique est alors de favoriser l'émergence d'un compromis visant à satisfaire et à rendre compatibles ces différentes demandes d'espace.

* Université
Jean-Moulin (Lyon 3)

Gestion durable et approche multidisciplinaire

LE CAS DU BASSIN DE LA DRÔME

Le bassin versant de la rivière Drôme, affluent du Rhône à l'aval de Valence, a été identifié de par ses qualités internes, naturelles ou liées à l'homme, mais également du fait de l'importance des recherches qui ont été déjà effectuées, comme un site de la Zone Atelier Bassin du Rhône. Programme CNRS, visant à favoriser les réponses transdisciplinaires à des questions relatives à la gestion des hydrosystèmes, il permet d'établir des groupes de travail associant les Sciences de l'Homme et de la Société aux Sciences dites « dures » comme les Sciences de la Vie. Il favorise également les relations avec les acteurs locaux (gestionnaires, riverains...).

C'est donc autour d'un projet commun que le « site Drôme » s'est construit il y a bientôt deux ans : la connaissance ancienne et future du bassin de la Drôme (dynamique naturelle, modalités de gestion, perception par les populations).

Ce projet rassemble les communautés de communes du bassin, elles-mêmes associées dans le cadre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (1er SAGE expérimental à avoir été validé en 1997), une communauté scientifique représentant près d'une vingtaine de laboratoires de recherches, mais également une communauté de formation constituée des trois grandes Universités lyonnaises, ce qui permet à leurs étudiants de trouver un terrain d'application aux apprentissages théoriques (en Maîtrise et DEA, mais également en thèse).

De nombreuses institutions d'enseignement et de recherches sont rassemblées dans le cadre du site atelier Drôme. Lyonnaises tout d'abord avec les Universités Lyon 2 - Lyon 3 (DEA Interface Nature - Société et le Laboratoire UMR5600 « Environnement, Ville, Société » du CNRS), l'Université Lyon 1 (DEA

Analyse et modélisation des systèmes biologiques et Laboratoire UMR 5023 - Écologie des Hydrosystèmes Fluviaux) et l'Université Lyon 3 (DEA Droit de l'environnement et l'Institut du Droit de l'Environnement).

Mais d'autres institutions sont également associées comme par exemple : l'ENGREF de Paris (Gestion des Territoires Environnement - Prospective), le CEMAGREF de Grenoble (Erosion torrentielle), le CEMAGREF d'Aix en Provence (Hydrobiologie), le CEMAGREF de Montpellier (Irrigation) ou encore CRA de Valbonne et Valence, l'Université Laval Québec, le CNRS-Maison Archéologie Nanterre, pour les recherches archéologiques.

Un exemple de formation fondée sur le concept de gestion durable est le DEA Interface Nature - Société des Universités Lyon 2 - Lyon 3 (départements de Géographie). Il s'agit principalement de s'interroger sur la diversité spatio-temporelle des interfaces, en intégrant diverses échelles, des phénomènes locaux, et brefs, aux phénomènes globaux, et à long terme, depuis les paléo-environnements quaternaires jusqu'aux ruptures d'équilibre historiques et actuelles, des risques et impacts naturels aux déstabilisations anthropiques potentielles.

La formation souhaite montrer l'interdépendance des actions humaines et des contraintes de l'environnement. L'analyse des potentialités et des contraintes physiques et biologiques du milieu et du climat est donc considérée aussi dans une approche sociale et économique, à l'intérieur de cadres territoriaux.

Norbert Landon

*Maître de Conférences
Université Lyon 2*



L'intérêt général... Cette notion complexe, fondement de la politique d'aménagement du territoire depuis son origine, mais toujours sujette à interprétation, pourrait sans doute correspondre à ce que nous dénommons aujourd'hui, communément, le DD. Longtemps gaspilleur d'espace (surtout dans les pays les plus « neufs »), le développement s'oriente désormais de plus en plus vers des démarches plus économes, plus « gestionnaires » de l'espace, et des pratiques sociales plus respectueuses des hommes et des milieux. La démultiplication des échelles de réflexion et des niveaux d'intervention (local, régional, national, européen, mondial...) rend parallèlement de plus en plus complexe, variable, et parfois opaque, la représentation de l'intérêt général, expliquant en partie le glissement sémantique de la notion d'aménagement du territoire, ayant pour référent le territoire national, à celle de développement territorial, qui s'inscrit dans les recompositions territoriales récentes en « régions » et « pays ».

Plus généralement, au plan international, on peut s'interroger sur le fait que la croissance de la population mondiale ne pourra pas se localiser et se concentrer toujours davantage dans les plaines, le long des littoraux et le long des fleuves, comme c'est le cas aujourd'hui. Cela pourrait rendre de plus en plus nécessaire l'acquisition de références en ce qui concerne le maintien de populations dans des milieux difficiles. Il y a là aussi des pistes à explorer pour un DD de la planète sur le long terme.

Une pédagogie du concret

Pour promouvoir l'approche de la durabilité à travers les formations en aménagement et développement territorial – si l'on s'appuie notamment sur les pratiques en cours à l'Université Jean-Moulin (Lyon 3) (1) – les orientations suivantes ont pu être encouragées :

- éviter d'isoler une formation spécifique au DD, parmi d'autres formations, mais chercher à transmettre et faire acquérir des clés d'interprétation de la durabilité dans chacun des domaines, très variés, de spécialisation en aménagement du territoire et développement territorial ;
- décliner le DD à travers des thématiques précises (politique des collectivités, transports, qualité alimentaire, gestion des risques, urbanisme commercial, localisations d'activités et de services, gestion des milieux...) et des cas d'études concrets ;
- encourager une pédagogie par projet exerçant les étudiants à la prise en compte des stratégies (parfois contradictoires) des acteurs et à une démarche d'identification d'objectifs à atteindre et de résolution de problèmes ;
- s'appuyer sur des partenariats avec entreprises, collectivités territoriales, organismes professionnels, associations et organisations non gouvernementales, afin de rendre perceptible la complexité des démarches de DD croisant des principes direc-

(1) C'est-à-dire, pour le domaine de l'aménagement, un ensemble de formations professionnalisantes, de niveau bac+3 à bac+5. Certaines sont plus généralistes (DESS «Aménagement et politiques des collectivités territoriales»), d'autres plus ciblées (DESS «Gestion des risques et collectivités», DESS «Productions de terroirs, Labels de Pays, Alimentation de qualité» et Licence professionnelle «Ecomarketing des produits biologiques, écologiques et fermiers».

DANS LA DYNAMIQUE DES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES DE QUALITÉ

La loi d'orientation agricole de juillet 1999 (1) précise que « la politique agricole prend en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable ». Une des contributions de l'enseignement supérieur agricole et agro-alimentaire aux dynamiques de DD peut être de former les futurs acteurs de ce développement au rôle des Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIOO).

Si le statut des SIOO (2) et leur histoire les positionnent sur un ancrage territorial (AOC, montagne), environnemental (agriculture biologique) ou qualité (Certification de conformité produit, Label Rouge), ces cinq signes doivent participer (toujours selon la loi de 1999) au « renforcement de l'organisation économique des marchés, des producteurs et des filières, dans le souci d'une répartition équitable de la valorisation des produits alimentaires entre agriculteurs, transformateurs et entreprises de commercialisation ».

Pour cela, l'obtention d'un SIOO doit d'abord s'insérer dans une véritable stratégie collective, négociée et arbitrée par les acteurs eux-mêmes face, d'une part, au segment du marché qu'ils visent et, d'autre part, aux règles de concurrence qui s'imposent à eux. La stratégie définie nécessite un processus long et complexe de négociation de la qualité, dont les effets économiques ne s'expriment qu'à moyen terme et dans lequel toutes les parties prenantes (agriculteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs) ont un rôle déterminant. Il s'agit bien d'une construction collective de la valeur ajoutée reposant sur l'analyse et la compréhension des intérêts en présence et sur l'accord économique explicitement visé collectivement (valeur ajoutée attendue) (3).

Par ailleurs, si la politique des SIOO est riche de ses résultats, d'inévitables évolutions doivent se faire jour. En effet, les attentes des consommateurs-citoyens portent tout autant sur la qualité des produits que sur les modes de production-process et leur impact durable sur l'environnement. Les SIOO doivent aujourd'hui intégrer davantage ces attentes sociétales dans la construction de leurs référentiels et donc dans l'articulation des stratégies qu'ils sous-tendent (environnement, recyclage des boues d'épuration, OGM, bien-être animal, commerce équitable...).

À titre d'illustration, les promoteurs (4) d'une CCP en filière porcine de montagne ont toujours eu le souci d'intégrer dans la dynamique de ce projet et dans son référentiel les trois dimensions du DD. Ils ont également innové en créant une plate-forme collective de vente (5).

Former dans la même école une partie des futurs acteurs des SIOO (conseillers agricoles, cadres des industries agro-alimentaires ou de la distribution), dans une logique de DD, implique cette ouverture sur l'ensemble des maillons des filières, sur des champs disciplinaires variés (techniques, managériaux et économiques), afin qu'ils se forment des convictions profondes au service des enjeux évoqués ci-dessus.

Christine Monticelli, Marie Fauvet et Olivier Beucherie (ISARA Lyon)

(1) Loi n° 99-574.

(2) Signes auxquels il faut ajouter, au niveau communautaire, les Appellations d'Origine Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et les Spécialités Traditionnelles Garanties (STG).

(3) L'efficacité des stratégies commerciales individuelles déployées par les acteurs des filières agro-alimentaires constitue un des facteurs essentiels de succès dans la valorisation économique attendue. Cette condition est encore mal évaluée par manque d'outils adaptés.

(4) Association Porc de Montagne.

(5) Celle-ci contribue à un juste retour de valeur ajoutée auprès d'environ 700 producteurs de montagne.



teurs très généraux et les contraintes concrètes et attentes légitimes des acteurs singuliers ;

- favoriser l'ouverture internationale, afin de rendre plus aisée la compréhension de l'application du DD dans d'autres cadres institutionnels et réglementaires, avec d'autres perceptions intellectuelles ou sociales de la durabilité.

Le rôle de la cartographie doit être ici largement souligné. Les formations en géographie, aménagement et développement territorial accordent une large importance à l'acquisition de la capacité à construire, puis à partager, un système d'observation territoriale durable. Construire un système d'observation territoriale consiste à organiser des informations économiques, sociales, ou sur les milieux naturels, en une base de données géoréférencées, c'est-à-dire reliées à un lieu géographique, de telle manière qu'elle puisse contribuer à l'aide à la décision. Elle sert notamment de support aux démarches de « diagnostic » de territoire.

Pour que ce système d'observation territoriale soit durable, il convient qu'il soit régulièrement alimenté en informations actualisées. Pour qu'il contribue à une démarche participative, il est souhaitable que le plus grand nombre y ait accès et que la visualisation cartographique des projets de territoire soit le fait d'un nombre croissant d'acteurs (2). La carte, expression très synthétique des principaux enjeux de développement d'un territoire, peut alors devenir le point de départ de débats contradictoires, favorisant l'apprentissage et la maîtrise d'un raisonnement à différentes échelles, ou multiscalaire.

Un certain nombre de projets de terrain, conduits par des étudiants, illustrent ce que peut apporter, en matière de compréhension des enjeux du DD, la thématique de la qualité comme démarche stratégique de développement des espaces ruraux (3). Trois approches, trouvant application dans trois cas concrets, peuvent être citées : l'approche par le patrimoine et les paysages, l'approche par les productions de terroirs, et l'approche par les services dans les régions rurales à faible densité.

- Le thème patrimoine et paysages a été appliqué au projet de classement du site du Château de Carron (Isère) en application des lois de 1930 sur les classements de site, et de 1993 sur les paysages. Ce projet a été conduit en lien avec la DIREN (Direction régionale de l'Environnement) de Rhône Alpes et le bureau d'études GEOSCOPI. Il a permis aux étudiants de s'interroger sur le rôle du patrimoine dans les démarches de développement territorial.

- Le second thème, celui des productions de terroirs et de l'alimentation de qualité, a été au cœur de plusieurs projets conduits en lien, notamment, avec le Comité de promotion des produits de Rhône-Alpes et les Chambres d'Agriculture. La car-

(2) Pour une réflexion plus longue sur ce thème, lire l'article de **S. Caquard**, *Economie & Humanisme* n° 364, mars 2003.

(3) Ce thème constituera également l'une des orientations du futur Master en Géographie et Aménagement de l'Université Jean Moulin (Lyon 3) – orientation recherche et orientation professionnelle – dans le cadre de la réforme des formations universitaires en cours.



tographie des AOC en Rhône-Alpes montre le rôle des filières de qualité dans l'espace régional. Ces filières peuvent représenter l'une des bases d'une agriculture durable en valorisant le lien géographique entre les produits et le sol.

La carte de localisation des principales associations de producteurs fermiers en France, par ailleurs, montre le lien entre cette approche de la production et le développement des zones défavorisées et de montagne. Les produits fermiers contribuent à la diversification et à la pérennisation des exploitations agricoles en zones rurales fragiles. Enfin, les productions de terroirs concourent aussi à la gestion de l'espace, comme le montre le rôle des filières fromagères dans la gestion et l'entretien des alpages.

■ Le troisième thème, les services aux personnes, a été illustré par un travail collectif autour du rôle de La Poste dans le DD des espaces ruraux. Comment le redéploiement des établissements de poste peut-il prendre en compte, au mieux, les recompositions territoriales à l'œuvre dans le milieu rural ? Comment combiner les logiques de l'entreprise, les demandes des collectivités territoriales et les enjeux de l'aménagement du territoire ? Dans ses stratégies de localisation, l'entreprise doit, en particulier, tenir compte de l'hétérogénéité des regroupements intercommunaux : complexité des nouveaux zonages, parfois enchevêtrés et superposés, mais aussi parfois déficit d'intercommunalité dans certaines zones rurales. Cette étude de cas a permis aux étudiants de montrer, notamment, l'utilité de la cartographie dans l'aide à la décision.

En conclusion, il apparaît nettement que le DD est de plus en plus présent dans les formations en géographie et aménagement. Il apparaît aussi que l'essentiel de l'intérêt, dans une démarche pédagogique, réside dans son application à des situations concrètes donnant accès à une meilleure compréhension de la complexité des logiques et enjeux de territoires.

Céline Broggio

ÉCOUTER LA SOUFFRANCE, MOBILISER LES RESSOURCES SOCIALES

*par Jean-Marie Gourvil **

Par la médiation, le plus fréquemment, du « Développement social local », les centres de formation supérieure préparant aux métiers du travail social sont concernés par l'aspiration à un développement durable. Dans sa composante d'équité sociale, mais bien autant en rejoignant sa dynamique d'activation de la citoyenneté pour tous.

La formation des travailleurs s'ouvre progressivement à la problématique du Développement Social Local (DSL). Les formations au DSL qui étaient le fait de réseaux d'acteurs (formateurs de centres (1), cadres des services et professionnels particulièrement mobilisés) deviennent de plus en plus un choix « stratégique » de nombreux centres de formation. Cette évolution est positive, mais pourquoi est-elle si lente ?

Analyser la souffrance humaine

Pour faire avancer le système de formation il faut sans doute sortir d'une contradiction simple mais déterminante : la difficulté à analyser la souffrance humaine et son rapport avec le DSL.

Le DSL est souvent associé à des politiques publiques exogènes aux quartiers et localités, dont les politiques de la Ville et les programmes de la CNAF (2) sont les figures emblématiques. Ces politiques ont tendance à instrumentaliser les acteurs du territoire. Le DSL est également associé à un appel à la démocratie participative, mais se réduit souvent à « convoquer » les habitants à des formes d'expression qui sont bien loin de leur culture. Les politiques publiques de DSL ne tiennent que peu compte du fait que les usagers du travail social sont des personnes qui souffrent de leur exclusion, du fardeau qui pèse sur elles et que l'appel incantatoire aux rituels de la participation, selon des modes et des codes qui conviennent aux classes moyennes et aux gestionnaires des politiques publiques, ne fonctionnent pas (3).

La souffrance sociale provoquée par l'exclusion, la marginalisation, les conditions de vie est la base du travail social. Les travailleurs sociaux, sans ignorer la dimension intra-psychique de la personnalité, travaillent sur la capacité des personnes à poser des gestes, à exprimer des sentiments, à entretenir ou recréer des relations humaines. L'intervention sociale a pour objectif de « travailler le social ». Ce travail n'est ni celui du psychologue, ni celui de « l'aménageur social ». Il est travail sur le lien social et surtout

** Directeur des formations, IRTS de Basse-Normandie. Responsable de la commission DSL au Groupement National des Instituts de formation en Travail social (GNI).*

(1) Instituts de formation d'assistants sociaux et d'éducateurs spécialisés principalement.

(2) Caisse Nationale des Allocations Familiales, intervenant non seulement dans les villes et espaces ruraux au titre des actions socio-éducatives destinées aux enfants, mais aussi comme appui de nombreux équipements d'animation et de rencontre.

(3) Ceux qui ont eu la chance de lire autrefois le livre de **Saul Alinsky**, *The rules for radicals*, traduit avec pour titre *Manuel de l'animateur social* (Seuil, coll. Points), pourront faire l'analyse de cette situation particulière.

travail sur les effets intériorisés de la domination et de l'exclusion. L'espace est difficile à définir, il intègre une dimension psycho-affective et une dimension idéologique et culturelle. Comment prendre en compte le « sujet » sans réduire sa souffrance à une dimension intra-psychique personnelle ou familiale ? Sortir de cette contradiction c'est donner comme objet au travail social la souffrance que chaque individu porte par intériorisation des effets de l'exclusion sociale ou du dysfonctionnement de son (ou ses) groupe d'appartenance. Dans cette perspective, le lien entre aide individuelle, action collective et DSL s'éclaire. A *contrario*, sans cette perspective, on assistera encore longtemps à une confrontation entre une dynamique de programmation sociale, faite par des aménageurs sociaux, et une offre d'aide individualisée s'appuyant sur les théories de la personnalité. Le concept nord américain d'*empowerment* (4) que l'on peut traduire par « développement des capacités d'action » ou lutte contre « l'impuissance sociale » montre la voie possible.

Les centres de formation ont une responsabilité importante. Ils peuvent faire progresser la réflexion sur les pratiques sociales. Les fonctions d'expertise et d'ingénierie qui s'affichent dans tous les référentiels de formations de travailleurs sociaux (Niveau III) nécessitent que les centres se saisissent de cet axe d'intervention. Certains, déjà, ont un rôle de conseil auprès de collectivités locales ou d'établissements s'engageant dans cette perspective ; ils inscrivent leurs étudiants dans des stages de DSL ou d'actions collectives dans ces mêmes services et initient les « formateurs de terrain » à l'encadrement des stagiaires. La forte territorialisation du système de la formation en travail social favorise cette dynamique complexe.

S'appuyer sur la bien-traitance et la solidarité

Sortir de la contradiction « problèmes socio-économiques ou problèmes de personnalité », en utilisant le concept de souffrance sociale ne doit pas inciter à faire une lecture négative de la réalité sociale. Le travail social qui a émergé durant la montée de l'État providence s'est focalisé sur les pathologies des personnes et des populations cibles. L'histoire des politiques sociales est l'histoire de la désignation successive par l'État de groupes « à risques ». Les thèmes des femmes seules avec enfants, au lendemain de la Grande Guerre, des familles nombreuses, des familles monoparentales, des adolescents délinquants, de la maltraitance, plus récemment de la dépendance, et enfin des pères qui n'assument plus leur parentalité constituent cette longue liste des difficultés que les politiques sociales doivent résoudre.

Le DSL ne peut pas prendre pour point d'ancrage ce diagnostic par problème. C'est le paradoxe d'une intervention sociale actualisée.

(4) Lire, sur cette notion, l'article détaillé paru dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, n°1, 2000.



La souffrance est la porte d'entrée dans l'intervention, mais l'intervention doit se fonder sur les réponses et les ressources.

Travailler sur le lien social c'est certainement, en effet, entendre le « sujet » et sa souffrance, mais c'est travailler sur les capacités de son ou de ses groupes d'appartenance à l'aider. Frédéric Jésus (5), insiste sur la nécessité de développer la bien-traitance après un signalement d'enfant en danger. Le travail sur la maltraitance risque d'enfermer le travail médico-social dans la désignation sans fin des zones de risques ; le travail sur la bien-traitance redynamise le tissu social et lui permet de développer son *empowerment*, sa capacité à résoudre ses crises.

Le renversement de tendance est profond. Le DSL peut émerger sur cette redéfinition des modèles et des critères de l'action : mobiliser, autour d'une souffrance exprimée, les ressources sociales qui peuvent faciliter une nouvelle « puissance sociale », une nouvelle capacité relationnelle collective, un nouveau vivre ensemble.

Ainsi, le travail sur la dépendance des personnes âgées pourrait devenir un travail non pas sur « l'autonomie » des personnes âgées mais un diagnostic de l'intégration sociale possible de la personne âgée dans son voisinage, dans sa famille, dans son territoire. Le maintien à domicile prend, dans cette perspective une autre dimension. Certaines associations en ont fait leur devise.

La formation des travailleurs sociaux devrait donc mieux intégrer cette dimension paradoxale : écouter la souffrance, mais travailler sur la mobilisation des ressources sociales. Les actions collectives que mènent de nombreux travailleurs sociaux manifestent, même si l'analyse de la contradiction et du paradoxe n'est pas faite, que l'évolution est en cours. Ils savent qu'après ces actions collectives la démarche de développement social local, sur un quartier ou un canton, devient possible. La convergence des micro-projets sur un même territoire peut faire émerger des acteurs locaux capables de diagnostiquer leur territoire et de mener avec des professionnels des actions de plus grande envergure. Les politiques publiques questionnées au début de ce texte peuvent devenir alors, et alors seulement, des procédures intéressantes. Les responsables de ces politiques et des collectivités locales devraient mieux prendre en compte l'importance de ces micro-projets comme étapes nécessaires avant des opérations de DSL plus vastes et comme pédagogie de la démocratie participative (6).

La relecture de la question sociale locale devrait précéder l'appel à des politiques publiques de DSL. La mobilisation des acteurs du territoire se produit, à partir de l'écoute de la souffrance sociale qui s'exprime, par l'intervention sur les ressources et les capacités d'action du micro-système social local.

Jean-Marie Gourvil

(5) Ancien coordonnateur du Réseau d'Information sur le Développement Social géré par l'ODAS, et pédo-psychiatre.

(6) Voir *Economie & Humanisme* n° 364, « Solidarités, action sociale. De l'aide au partenariat », mars 2003.

1990 : la déclaration de Talloires (1) fixe en dix points un « programme d'actions pour la contribution des Universités à la diffusion du concept de développement durable ». Dans son prolongement, des écoles scientifiques et techniques de trente-sept pays européens signent en 1993 la Charte Universitaire pour le Développement Durable (2) dite Charte de Lüneburg ou Charte Copernicus. Cette Charte européenne structure un programme de travail autour de trois axes : produire de la connaissance sur le développement durable (DD) ; diffuser cette connaissance par la formation et la sensibilisation ; mettre en œuvre le développement durable dans le management des structures de formation.

Dix ans plus tard, comment se sont traduits concrètement ces engagements dans les divers pays d'Europe ?

■ Sur le premier axe, rares sont les écoles ou universités qui ont pu mettre en place de véritables programmes de recherche ; elles restent dans la plupart des pays très organisées autour de disciplines. Toutefois quelques établissements (3) ont souhaité se positionner fortement sur ce thème et sont devenus depuis des référents incontournables : Universités de Delft (Hollande), de Graz (Autriche), de Huddersfield (Grande-Bretagne), de Tempere (Finlande) principalement. Ces universités sont par ailleurs très présentes sur la scène européenne dans les échanges inter-universi-

taires sur ce thème et organisent régulièrement des événements nationaux ou internationaux contribuant à une diffusion du concept.

Par ailleurs l'accompagnement par l'Union Européenne de la réforme - voire la reconstruction - du système de formation dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'Union a été une opportunité pour positionner le DD comme un des domaines de compétences à développer dans l'enseignement supérieur, notamment à travers des partenariats avec les universités européennes les plus en avance sur le sujet. De nombreux laboratoires ont ainsi intégré le concept dans leur programme de recherche (4), même si dans la plupart des cas l'intégration du DD se limite au seul volet environnemental.

■ Diffuser cette connaissance : tel était le second engagement pris : en Grande-Bretagne, le projet *Higher Education 21 Project* (5) (1998) a consisté à auditer les formations d'ingénieurs à partir du concept de DD. Plus de la moitié des trente Universités qui ont répondu à l'enquête déclaraient une prise en compte du DD dans la formation. Toutefois, si le volet environnemental est relativement bien intégré dans les cours fondamentaux, les autres thématiques afférentes au développement durable restent généralement traitées dans des formations optionnelles. Une étude menée au niveau européen (2001) (6) confirme cet état de fait : un véritable effort est

(1) La déclaration de Talloires regroupe 290 Universités du monde entier. Le texte en est accessible sur le site : www.ulsf.org/programs_talloires.html

(2) Le texte de la Charte est accessible sur le site de Copernicus-Campus : www.copernicus.org/sites/charter_index1.html. Cinq universités françaises sont signataires de ce document. La liste des écoles signataires est en accès sur le site.

(3) A notre connaissance exclusivement dans le nord de l'Europe.

(4) Ainsi l'un des tout premiers partenaires de l'Université Internationale du Développement Durable, mise en place par l'Université Lyon 1, est-il hongrois.

(5) Le projet est présenté sur le site www.forumforthefuture.org.uk

(6) Copernicus Campus Sustainable Chemistry in Higher Education, Copernicus Secretariat, Dortmund, 2001, 15 pp. COPERNICUS = CO-operation Programme in Europe for Research on Nature and Industry through Coordinated University Studies.

encore à mener pour faire du DD un thème incontournable des études d'ingénieurs et non pas uniquement un thème d'option. Rares sont les universités qui ont fait le choix de cette intégration directement dans les cours « traditionnels » (Universités de Regensburg, de Catalogne, d'Amsterdam et de Delft ...). Ce sont les troisièmes cycles qui, en offrant le plus de flexibilité, se multiplient sur le sujet, notamment autour de l'écologie industrielle.

Reste que si la formation des étudiants au DD semble ne plus être remise en cause, la sensibilisation voire la formation des formateurs n'a jusqu'à présent fait l'objet que de peu d'expériences (Barcelone, Delft), dont les résultats sont par ailleurs difficiles à évaluer.

L'initiative atypique des étudiants de l'Université Technologique de Delft est à noter ; ils développent un site internet (OSIRIS) (7) de ressources sur le DD, outil identifié et sollicité au delà des frontières de la Hollande. Cette contribution des étudiants est financée par l'Université depuis son origine.

■ Au regard de la mise en œuvre du DD dans le management des structures de formation, la création du groupe de travail européen Eco-campus a eu des résultats. S'appuyant sur l'idée de « *Practice what you preach* », les établissements participant au programme s'engagent à devenir exemplaires dans la gestion de leur campus en faisant appel aux compétences présentes sur place. Une première étape du projet, menée de 1996 à 1998 sur quatorze campus a généré des données de références au

niveau européen (8), aujourd'hui disponibles pour tout établissement souhaitant s'engager dans la démarche.

Une autre action constructive est celle de l'Université Polytechnique de Catalogne qui s'est engagée, dès 1995, dans la mise en place d'un Système de Management Environnemental. Les résultats de cette démarche basée sur l'amélioration continue sont publiés tous les deux ans. En 2003, cette initiative a essaimé : plusieurs universités ou écoles s'engagent dans la mise en œuvre d'un SME, voire sur des démarches de certification.

Dix ans après la signature de la Charte Copernicus, la réflexion sur l'introduction du DD, relativement bien structurée et active, pénètre encore peu les manifestations plus généralistes concernant la formation supérieure. L'Université Technologique de Delft proposait en octobre 2002 une conférence (9) à laquelle les Quinze et de nombreux pays candidats à l'Union étaient représentés. Cette première conférence visait à appréhender globalement l'introduction du DD dans les établissements de formation scientifique supérieure ; elle a démontré la volonté d'une réflexion européenne élargie sur ce sujet. Elle sera suivie dès 2004 par une seconde session portant sur la recherche interdisciplinaire sur le DD, qui se tiendra... à l'Université Polytechnique de Catalogne !

Sophie Szymkowiak

Association pour les Pratiques du Développement Durable

(7) Organisation of Students for Information and Reflection on Interdisciplinary and Sustainability ; www.osiris.tudelft.nl

(8) CENBG - Université de Bordeaux I (1999) Ecocampus : a « Practice what you Preach » European collaboration; Final report of the Ecocampus Work Group for the Commission of the European Communities ; 13 pp. <http://www.ecocampus.net/EUE95.html>

(9) « *Engineering Education on Sustainable Development* ».

École, métiers, associations... QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS ?

par Vincent Berthet *

Une aspiration à (se) former au service du développement durable se manifeste parmi les publics les plus divers.

Bien entendu, on peut avant tout regretter le fait que l'éducation au développement durable (DD) soit facilement et souvent confondue avec une éducation à la sauvegarde de l'environnement, ce qu'illustraient, par exemple, une majorité des propositions faites en France en juin 2003 dans le cadre de la « Semaine du développement durable » patronnée par les ministères concernés. Bien entendu, on peut juger que, au vu des changements d'optique et de pratiques massifs qu'implique cette conversion de la pensée du développement, les modules de formation ou les segments de programmes d'enseignement relatifs au DD qui sont proposés dans les institutions, les organisations, les entreprises sont à la fois trop brefs et trop rares. Il reste qu'ils font progresser une certaine familiarité avec la complexité d'un « bon » développement, une certaine dimension de solidarité entre les territoires et les générations, et amorcent, renforcent, diffusent certains changements de pratiques (1).

Certaines initiatives de formation professionnelle vont au-delà. « Même s'il existe une définition théorique de l'agriculture durable, les agriculteurs ne savent pas eux-mêmes avec certitude s'ils s'inscrivent ou non dans cette démarche », ont constaté par exemple les animateurs du CEIPAL (2) au moment de lancer des journées de formation pour un groupe d'agriculteurs de montagne. C'est en lien étroit avec les caractéristiques de leur activité productive, et les choix en partie intuitifs qu'ils avaient faits ou envisageaient de faire, que ces agriculteurs ont structuré ensemble des critères pour des exploitations agricoles soutenables ; celles-ci sont conçues par eux comme non seulement pérennes, économiquement viables, respectueuses de leur environnement (3), mais également inscrites (actions avec les scolaires, partenariat avec les consommateurs...) dans le développement de leur région.

Ce type de démarche inductive de formation s'est concrétisé dans d'autres secteurs : associations de consommateurs, groupes (très rares) de dirigeants ou de salariés de l'industrie entrant dans une réflexion élargie à partir des caractéristiques de leurs produits ou *process* de fabrication, ou à partir des notions de sécurité des conditions de travail, cadres et personnels municipaux étudiant (le cas échéant en échange avec d'autres villes) l'impact social et environnemental de leurs services (4), scolaires s'éduquant mutuellement en analysant leurs comportements vis-à-vis des étrangers, ou de l'eau, du bruit, etc. (5)

* Rédacteur en chef
d'Economie &
Humanisme

(1) Recyclage et acquisition de produits recyclés, économies d'énergie, comportements de prévention-santé ou de prévention des pollutions...

(2) Centre d'études et d'Echanges Internationaux Paysans et d'Action Locale. Cette association de solidarité internationale, implantée en monde agricole en Rhône-Alpes, est axée, depuis ses origines en 1987, sur la transformation des modes de culture et d'élevage en fonction des problèmes mondiaux (perte de souveraineté alimentaire des agriculteurs du « Sud » notamment).

(3) Élimination des rejets polluants dans les rivières, limitation ou suppression des amendements de sols et traitements phytosanitaires non biodégradables...

(4) Action de formation en cours au sein de la Communauté Urbaine de Lyon notamment.

L'OUTIL PÉDAGOGIQUE « JEUNE CONSOMMATEUR CITOYEN »

Engager les jeunes lycéens dans une dynamique autour du processus de Rio et des nombreux enjeux du développement durable, tel a été l'objectif de la création du module pédagogique « Jeune Consommateur Citoyen ». Il s'agissait de développer avec des jeunes une réflexion sur les conditions d'évolution des modes de production, du développement économique et des relations avec les pays du Sud en lien avec leurs comportements d'acteurs-consommateurs. L'objectif était également de travailler avec les enseignants en les associant au développement, à l'animation et à l'évaluation du module.

Le module est organisé en trois parties : le développement durable, le processus de négociation internationale (Conférences, Conventions), les pratiques de consommations des jeunes (1). Il se concrétise à travers une enquête réalisée par les lycéens. L'enquête, menée auprès des commerçants, permet de recueillir des informations sur les produits importés et sur les moyens utilisés pour informer les clients quant à la qualité sociale et environnementale des produits. Le but du projet-enquête est double : aider les jeunes à regarder autour d'eux les pratiques commerciales et alimenter une réflexion sur le pouvoir d'interpellation du consommateur. Le module se termine par un débat avec les jeunes sur leurs attentes et sur les moyens dont ils disposent pour faire évoluer les pratiques de consommation dans le sens du développement durable.

Le module s'appuie sur des fiches thématiques et des outils d'animation participatifs, l'objectif étant d'insérer la notion de développement durable dans l'enseignement, mais aussi de voir comment la faire promouvoir par les enseignants et par les élèves eux-mêmes. En effet, l'une des préoccupations majeures de la démarche était de créer, chez les jeunes, le sentiment d'être « concernés ».

Deux évaluations (2) ont été menées à l'issue du projet pilote conduit dans un lycée lyonnais : auprès des élèves, et auprès des enseignants. Les jeunes, qui, pour la plupart, en ignoraient tout avant le module, étaient tous en mesure, à son issue, de définir avec leurs propres mots le développement durable et se disaient concernés par l'évolution qui peut y conduire. Quant aux enseignants, l'idée de collaborer au module pédagogique a été bien accueillie ; elle répondait de leur part à une demande d'outils pédagogiques sur ce sujet, qui est au programme d'ECJS (3). Enfin, la collaboration entre le milieu des ONG et celui des enseignants a été appréciée par tous.

Cette expérience a fait apparaître quelques difficultés. Les outils d'animation doivent être revus pour mieux répondre aux contraintes qui pèsent sur les enseignants : manque de temps pour préparer des cours sur des thèmes nouveaux, d'incitation à innover et, parfois, de maîtrise des notions en cause. À ces contraintes s'ajoutent des considérations socio-éducatives que les méthodes doivent prendre en compte : taille des classes, types de publics scolaires ou d'établissements. Enfin, il faut veiller à organiser les consultations avec les enseignants, dès le début du processus, afin de favoriser leur participation à la conception et à l'animation des modules.

Meredyth Ailloud

Initiatives de Développement Stratégique

(1) Cette dernière partie porte sur les modes de consommation, la lecture des labels et des certifications, l'analyse des campagnes pour des « achats éthiques »...

(2) Nathalie Lourdel, élève en doctorat à l'École des Mines de Saint-Etienne a été partie prenante à ces deux évaluations.

(3) Éducation Civique, Juridique et Sociale, en classe de seconde.

Sur le plan de la scolarité, doivent *a fortiori* être mis en valeur des inflexions, pour la plupart récentes, dans le contenu des programmes et des manuels : la géographie en particulier tendrait à devenir un vecteur du principe de DD. Mais d'autres disciplines sont concernées : sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la terre, éducation civique, sciences physiques. Les programmes des filières d'enseignement dépendant du ministère de l'agriculture ont été précurseurs en la matière, à partir de la volonté d'une minorité active de leurs enseignants et cadres, soutenus par des associations de solidarité internationale, d'ouvrir ces programmes à la compréhension des interdépendances Nord-Sud (6).

D'une manière générale, c'est presque toujours les convictions d'un petit nombre de responsables quant à la nécessité de refondre la pensée et les mises en œuvre du développement qui déclenchent des pratiques de formation, au sein de telle organisation ou institution, dans l'optique du DD. On peut constater également que les milieux, associatifs notamment, parfois syndicaux ou professionnels, qui ont dans leur culture une habitude de s'engager – et donc de se former – sur l'un des volets novateurs du DD (7) ont une propension à élargir leur priorité initiale, et donc à mettre en place en leur sein des formations au service du DD : ceci s'applique à celles des associations de solidarité internationale qui ont une approche globale du développement des peuples, à la composante « politique » (8) des courants écologistes, aux syndicalistes ouverts à l'international, à une partie des professionnels et militants du développement local, des urbanistes, des aménageurs, des hydrologues, des ingénieurs du secteur de l'énergie, des agriculteurs...

Des situations, réelles ou perçues comme telles, de crise, de menace – épidémie d'ESB, dégradation de la qualité de l'eau, grandes pollutions – ainsi que l'obligation de s'adapter à de nouvelles dispositions juridiques (droit de l'environnement notamment, que la construction européenne, en France, a stimulé à plusieurs reprises) ont pu être aussi des « déclencheurs » d'une formation plus ou moins élargie, aussi bien dans les collectivités territoriales que les entreprises et branches professionnelles ou les organisations de consommateurs. Enfin, la mise au point des Agenda 21 locaux est, en certains lieux, l'occasion d'une sensibilisation-formation de tous les citoyens volontaires, ou à tout le moins, de représentants de l'opinion qui ne sont en rien, au départ, des convaincus du DD.

En tout état de cause, la formation à l'optique et aux pratiques du DD de tous les acteurs concernés est un chantier qui n'est qu'à peine amorcé.

Vincent Berthet

(5) Lire l'encadré ci-contre, mettant en relief l'identité de consommateurs des jeunes comme point de départ d'une démarche de formation. Cf. également « Vers le développement durable, vingt activités et projets d'école de Suisse » Communauté de travail Swissaid / Action de Carême / Pain pour le prochain / Helvetas Caritas. En collaboration avec la Fondation suisse de l'Éducation pour l'Environnement. LEP, Lausanne, 2001.

(6) Programme d'action Formation Agricole et Tiers Monde, relié au collectif d'associations CRID, 1987-1990.

(7) Le volet économique étant dominant précisément dans la conception du développement, quasiment confondu avec la croissance, qu'il s'agit de dépasser.

(8) Celle-ci s'étendant largement au-delà du parti des Verts en tant que tel.

Exigences

**DES CRITÈRES
POUR UNE DYNAMIQUE
DE CHANGEMENT**

*Ouverture internationale,
éducation à la responsabilité,
approfondissement éthique, remises
en cause de l'organisation des
enseignements... Quels points
clés permettent-ils d'être à la
hauteur de cette ambition
universelle qu'est le
développement
durable ?*

OUVERTURE À L'INTERNATIONAL ET À LA SOLIDARITÉ

Un impératif

*par Annie Najim et Elisabeth Hofmann **

Au Nord comme au Sud, le développement durable (DD), défi majeur pour l'humanité, se construit à travers des démarches multiples et repose sur une pluralité d'acteurs dont l'éducation et la formation constituent le levier incontournable. Chaque pays, chaque territoire, en fonction de sa propre histoire, mobilise ses ressources (sociales, techniques, culturelles...) pour apporter des réponses à ce défi.

L'évolution globale des sociétés, notamment sous l'effet du libéralisme économique et de la mondialisation, l'augmentation de la pauvreté, la récupération du terme « développement durable » lui-même à de simples fins d'image, rendent partout urgente la mise en place de formations à la fois conceptuelles et appliquées au service d'un développement qui soit plus qu'une performance économique à court terme et prenne réellement en compte le développement humain dans ses dimensions multiples.

Des métiers à construire

Ces formations reposent sur l'identification des métiers du développement et soulèvent des enjeux importants aussi bien dans les sociétés « développées » que dans les sociétés émergentes. Les travaux menés jusqu'à ce jour dans le cadre du réseau de partenaires de la « Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du DD » ont permis de mettre en évidence le fait que ces métiers sont appelés à appréhender un espace international, selon une approche globale des problèmes, même s'ils s'exercent sur un territoire *a priori* délimité, avec une démarche résolument locale.

Le débat sur les biens publics globaux (1), suscité par une opinion publique mondiale relayée par un certain nombre d'ONG, d'associations et de mouvements « alter-mondialistes » pose, à partir de principes de droit, d'éthique et de solidarité, la question d'un patrimoine commun et universel qui devrait échapper à l'appropriation privée ou publique génératrice d'exclusions pour dépendre seulement des choix collectifs des citoyens. Ceux-ci doivent par conséquent être capables d'exprimer des points de vue collectifs sur des questions complexes dépassant leurs préoccupations immédiates et uniquement locales.

Pour renforcer les sociétés civiles, des organisations du Nord développent avec celles du Sud des partenariats visant à aider

** Responsables, pédagogique et professionnelle, de la licence professionnelle « Accompagnement et coordination de projets de solidarité internationale et de développement durable », créée comme émanation de la Chaire Unesco correspondante, et domiciliée à l'Université Bordeaux 3.*

(1) Voir à ce propos l'article de **L. Tubiana** et **J.-M. Severino** « Biens publics globaux, gouvernance mondiale et aide publique au développement » in *Gouvernance Mondiale*, La Documentation française, Paris, 2002.



leur expression et à accroître leur autonomie. De plus en plus souvent les différents programmes d'aide vont désormais dans un sens similaire : au moins dans les textes, ils portent, entre autres, sur une fonction « d'appui institutionnel et d'aide à l'organisation du changement social ». En effet, la mobilisation des compétences locales constitue la garantie d'une implication et d'une responsabilisation des partenaires au service de réformes et d'actions de développement susceptibles de s'inscrire dans la durée. Ces compétences locales doivent être accompagnées durant tout le cycle du projet de développement, au cours d'interventions structurantes et d'actions participatives s'appuyant sur un diagnostic préalable de situations, la mobilisation d'acteurs diversifiés, la responsabilisation des partenaires et l'évaluation des actions (2).

Les êtres humains doivent ainsi être préparés aux échanges internationaux et interculturels auxquels l'interdépendance croissante, générée par la conjugaison de la globalisation et de la révolution technologique, les a condamnés à participer et à la résolution des problèmes globaux nécessitant une concertation à l'échelle internationale : environnement, santé, migrations, criminalité financière, terrorisme, drogues, mafias... Une compréhension et une approche multiculturelle, permettant l'adhésion à certaines règles communes de fonctionnement auxquelles souscrit la communauté internationale, seront susceptibles de forger cette conscience civile transnationale qui pourrait être le garant des équilibres du monde de demain.

Ces évolutions générales s'accompagnent d'une mobilité plus grande des différents acteurs et imposent aux systèmes éducatifs des changements qui sont fortement encouragés par divers organismes internationaux : à côté de la réorganisation de l'éducation de base, sont proposés des aménagements pour que les travailleurs, qui évoluent dans un environnement sans cesse changeant sous l'effet des mutations techniques, soient en mesure de faire face à des situations professionnelles instables par un apprentissage tout au long de la vie.

Dans un marché du travail devenu international, le référentiel de compétences, en définissant un tronc commun d'activités types – cœur du métier – apparaît comme un outil nouveau pouvant accompagner les processus de reconnaissance de nouveaux métiers (par exemple par la certification). Il s'inscrit dans une logique dynamique et évolutive de formation continue et de gestion des compétences et vise à décrire un ensemble de capacités (savoir, savoir-faire, savoir être) nécessaires pour mener à bien une activité professionnelle. Cette démarche peut trouver application au service du DD (3).

(2) Lire à ce propos le rapport du HCCI, Haut Conseil de la Coopération Internationale « Quelles ressources humaines pour quelle coopération? » édité en juin 2002, <http://www.hcci.gouv.fr>

(3) Une ébauche d'un référentiel d'emploi, d'activités et de compétences pour le métier de l'agent de développement et de solidarité internationale sera présentée dans le document de **E. Hofmann, A. Najim**, *Les métiers du développement – tentatives de circonscrire un profil professionnel. Etude comparative : Algérie, France, Maroc* (à paraître en 2003), MSHA / Karthala.

Des pôles de formation enracinés et interdépendants

L'Université paraît constituer le cadre institutionnel adéquat pour délivrer un diplôme reconnu et valider un cursus qui peut résulter d'expériences diverses s'exerçant dans un cadre international. Elle permet en effet de donner une vision d'ensemble, un recul pour analyser l'environnement et les relations entre les différents acteurs, à partir desquels le professionnel du développement sera en mesure de forger l'intelligence stratégique permettant de dynamiser des acteurs locaux au service du développement d'un territoire, à travers des processus complexes et parfois même chaotiques (4).

Dans le cadre des travaux de la Chaire UNESCO, il a pu être constaté qu'en matière de formation les différentes ONG du Sud ont souvent une expérience riche et diversifiée. En revanche, ces expériences sont très peu capitalisées, et elles se révèlent donc peu exploitables. Pourtant elles peuvent être très utiles; à la fois comme étude de cas dans une formation comme la licence professionnelle dispensée au Nord, ou également lors de la mise en place de formations de formateurs au Sud; la préparation d'une école d'été à Oran (Algérie), a révélé à quel point l'expérience d'autres pays de culture proche (par exemple d'autres pays maghrébins) était recherchée et utile. De même, la possibilité pour les étudiants du Nord en stage dans un pays étranger de contacter un enseignant universitaire du pays pour un suivi ponctuel pour leur mémoire professionnalisé constitue un enrichissement certain.

Certaines universités cherchent ainsi à développer une coopération internationale en collaboration avec d'autres acteurs institutionnels pour mettre en place des cursus de formation continue, soutenir les structures de formation professionnelle existantes, accueillir des stagiaires professionnels et faciliter les mobilités. Dans le cadre de telles actions de coopération, des réseaux de formation à l'ingénierie sociale, regroupant plusieurs composantes du monde éducatif (universités, organismes professionnels, institutions internationales, ONG, associations), offrent des ressources pédagogiques variées et proposent l'étude de mises en situation dans différents contextes culturels, diffusant ainsi de nouvelles approches des savoirs et des échanges interculturels.

Les formations requises pour acquérir des compétences au service du DD s'adressent à des acteurs sociaux qui auront à s'inscrire dans des dynamiques de développement à des échelles locales, régionales ou internationales. Elles doivent donc cibler à la fois des professionnels du DD, véritables « généralistes » de ce concept transversal, et des spécialistes d'autres domaines. Pour ces derniers, la sensibilisation aux différents aspects du DD et

(4) Ces professionnels se situent à l'interface entre différents partenaires, en France ou à l'étranger, et seront capables de fédérer des interventions en vue de favoriser le développement social intégré d'un territoire. Ce sont des intermédiaires entre le public concerné et les décideurs, partenaires locaux (élus, entre autres), nationaux ou internationaux (bailleurs de fonds en particulier). Des compétences de négociation et de médiation, ainsi que des capacités à construire des formes de travail en équipe et en réseau, en mobilisant des acteurs dans une démarche active, sont donc les caractéristiques principales de ce nouveau métier. Il s'agit en fait d'une nouvelle forme de travail social où les publics concernés ne sont plus seulement les bénéficiaires de l'aide ou de l'assistance, mais les promoteurs actifs des actions de développement.



l'assimilation de ce concept complexe deviennent un élément au moins aussi incontournable que la maîtrise de l'informatique, par exemple ; à la différence près qu'il ne s'agit pas d'un outil dont il faut savoir se servir, mais d'une référence éthique qui doit forger les mentalités professionnelles pour pouvoir se traduire en attitudes, démarches et actions concrètes. Une véritable application du concept de DD dans un secteur spécifique nécessite une prise de conscience des interrelations du domaine en question avec d'autres domaines plus au moins connexes, une démarche véritablement participative, intégrant l'ensemble des parties prenantes, et une prise en compte de certaines valeurs éthiques, comme la préservation des ressources pour les générations futures.

Afin de transmettre de telles compétences, un enracinement local des pôles de formation s'avère indispensable : l'implication active, au sein d'une formation, d'une multitude d'acteurs, intervenant sur un même territoire, avec des intérêts et attentes divers, crée une des conditions nécessaires pour un tel apprentissage actif. En même temps, l'ouverture sur l'international de ces formations est également inéluctable. Même si le slogan « penser global, agir local » souffre d'une certaine sur-utilisation, son essence même est tout à fait pertinente pour des formations au DD : ce n'est qu'en ayant une conscience des enjeux plus larges, des relations multi-facettes de type local-national, Nord-Sud, Est-Ouest, riches-pauvres, ici-ailleurs, etc., que l'action au niveau local peut avoir un sens et représenter une réponse aux questions posées par la mondialisation. Cette dynamique à caractère dialectique a donné naissance à un néologisme, la « glocalisation » (5), soulignant que tous les niveaux d'intervention, du local au global, sont aujourd'hui fortement liés et interdépendants.

Cette ouverture à l'international doit obligatoirement s'inscrire dans une démarche de solidarité et les formations au DD doivent intégrer cette dimension éthique. Des avancées vers les valeurs du DD ne peuvent être significatives si elles ne prennent pas en compte le niveau global et une vision de moyen et de long terme. Il apparaît alors comme une évidence que les formations au DD doivent être fondées sur la solidarité avec ses facettes multiples : la solidarité avec des populations défavorisées, la solidarité intergénérationnelle, la solidarité internationale.

Annie Najim et Elisabeth Hofmann

(5) On peut définir la globalisation comme des processus d'interactions sociales entre le local et le global et vice versa. Voir « *Globalization* : Roland Robertson », www.sociologyonline.co.uk/global_essays/GlobalRobertson.htm (site consulté le 31/05/2003).

GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE :

Les entreprises prennent progressivement conscience qu'elles doivent aujourd'hui, aux côtés des États et des ONG, contribuer à la mise en œuvre de conditions de développement en respectant les critères de l'efficacité économique, de l'équité sociale et de la précaution environnementale. Mais comment les jeunes gestionnaires sont-ils formés à ces nouveaux défis ? C'est la question à laquelle un « état des lieux » a cherché à répondre, en ne s'intéressant, pour l'instant, qu'aux trois « parisiennes » (HEC, l'ESSEC et l'ESCP-EAP) et à Sciences Po.

En trois ans, celles-ci se sont emparées du sujet du développement durable (DD), avec plus de prudence que de conviction. Mal défini dans ses contours, souvent limité à sa dimension environnementale, et ne reposant sur aucune théorie économique reconnue, le DD courrait le risque d'apparaître comme un effet de mode, une nouvelle « sauce éthique » avec laquelle pimenter les disciplines de gestion classique. Et, c'est avec frilosité, pour ne pas dire réticence, que les grandes écoles l'ont accueilli. Aujourd'hui, leur attitude change, pour être plus constructive. Trois constats s'imposent.

Le développement durable reste une option

Dans toutes les écoles, l'enseignement du DD est optionnel. Il fait partie des « enseignements d'ouverture », au même rang que l'art contemporain. Confiés dans un premier temps à des militants (issus en priorité du commerce équitable ou du conseil), ces cours n'ont pas su irriguer les disciplines de gestion classiques. Ils sont restés optionnels, pour ne pas dire exotiques, et le corps professoral permanent, chargé également de piloter des programmes de recherche, ne s'en est pas emparé, à quelques rares exceptions près.

Souvent complétés de colloques sur le DD, ces enseignements ont eu néanmoins le mérite d'ancrer la réflexion dans l'actualité et de permettre l'étude de cas d'entreprises confrontées aux enjeux du DD et parfois pionnières dans les réponses apportées.

Enfin, certaines grandes écoles proposent des cours sur le commerce équitable, les fonds éthiques, la gestion de l'environnement, mais ils ne sont jamais présentés comme relevant d'une vision commune, d'un parcours qui nécessiterait des pré-requis pour être cohérent.

La transversalité est absente

Le DD n'est pas une spécialisation de manager mais une dimension de management. Or les grandes écoles de commerce réfléchissent à des spécialisations « développement durable », risquant de privilégier l'effet d'annonce sur la réforme de fond. De nombreux directeurs du DD le confirment : le DD n'est pas un métier, c'est une finalité. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) concerne les métiers classiques (gestion du personnel, achats, marketing, finance, etc.) et crée peu de métiers nouveaux.

Mais pour que le DD soit réellement pris au sérieux, il faut que les entreprises, qui recrutent, et qui ont des besoins croissants en formation continue, expriment clairement leurs attentes. Il faut également que les organismes patronaux (le MEDEF en priorité) et les clubs d'entreprises de référence (l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, en particulier) prennent position sur le sujet de la formation au DD.

Enfin, il est indispensable de favoriser la recherche. La constitution d'un ensemble de références et d'un corps de théorie est fondamentale pour ancrer le DD dans une perspective économique mondiale.

UN ENSEIGNEMENT PRÉCAIRE ?

Car le DD entraîne de graves remises en cause et modifie la perception de la croissance. Il n'est pas né en 1987, mais il s'enracine dans de nombreux courants intellectuels (positivisme, utilitarisme, courants environnementalistes, philosophies de l'équité etc.), touche directement les sciences sociales (histoire, droit, science politique, sociologie) et l'économie publique et privée. C'est à la fois un nouveau référentiel de l'action économique et sociale, un moteur de réforme des politiques publiques et de la stratégie des entreprises, qui constitue une novation en s'appuyant sur des invariants intellectuels souvent oubliés.

Pour créer ce corps de références, aujourd'hui incomplet, il faut des chercheurs, des professeurs et des étudiants motivés, une vision des enjeux, du temps et des moyens. Pour ces raisons, les grandes écoles créent progressivement des Chaires « développement durable ».

2003, l'année des « Chaires développement durable »

Réunissant des enseignements de formation initiale, des programmes de recherche, des cours de formation permanente, des manifestations et publications, ces chaires pourraient répondre aux objectifs précédemment évoqués.

L'ESSEC a été la première à s'engager en créant, en janvier 2003 sa Chaire « Entrepreneurial social », qui intègre le DD dans son programme. Pourtant les sujets sont distincts, même s'il y a des points de convergence. Sciences Po a, elle, annoncé, fin janvier, le lancement d'une Chaire Développement Durable, dont la direction a été confiée à Laurence Tubiana, et dont le contenu intellectuel, progressif et ambitieux, est en cours d'élaboration. Enfin HEC a lancé, en juin 2003, lors d'une conféren-

ce de presse avec Nicole Notat et Franck Riboud, le mastère Développement durable, alors que l'ESCP-EAP réfléchit à une Chaire et crée l'an prochain deux nouveaux cours sur la RSE.

Certains ont craint que cette effervescence ne traduise la tentation des grandes écoles d'utiliser le DD comme un « produit marketing » à des fins de recherche de fonds auprès des entreprises. Mais les entreprises vont-elles répondre à l'appel, d'autant plus que ces programmes ne concernent encore que peu d'étudiants ? Il semble au contraire que les entreprises se méfient, surtout dans ce domaine, des effets d'annonce.

Enfin, la Conférence des Grandes Écoles construit actuellement un projet de Charte Développement Durable, qui concerne les grandes écoles comme institutions et producteurs de contenus intellectuels.

En conclusion, aucune grande école de commerce ne laisse plus pour compte le DD, devenu très récemment un sujet de recherche et d'enseignement légitime. On assiste au passage progressif des déclarations de bonnes intentions aux actes. L'INSEAD, qui crée plusieurs cours sur la RSE, propose d'ailleurs aux étudiants diplômés de prêter serment : « je m'engage à prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de tout travail que j'exercerai » (serment prononcé par 50 % des étudiants). Une première directement inspirée des États-Unis. Mais est-ce la référence ?

Virginie Seghers (1)

(1) Membre du Conseil National du Développement Durable. Chargée de mission auprès de la Caisse des dépôts et consignations, BNP-Paribas et Gaz de France. Maître de conférence sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) à Sciences Po et à l'ESCP-EAP. Auteure de « l'état des lieux sur l'enseignement du DD dans les écoles de commerce » (CDC, mars 2003).

COMMENT LA FORMATION D'AGENTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PEUT-ELLE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

*par l'équipe du CIEDEL **

Une formation axée sur le renforcement des compétences et capacités d'analyse des acteurs de développement local : voilà qui est susceptible d'accroître leur efficacité dans la définition, comme dans la mise en œuvre, des actions de développement fondées sur une participation citoyenne et la construction de stratégies concertées entre les acteurs publics et privés concernés. A travers une telle approche de la formation, le CIEDEL cherche à doter les étudiants de compétences leur permettant d'articuler les composantes culturelles, économiques, sociales, politiques que toute action de terrain implique. Cette expérience éclaire la réflexion sur l'articulation possible entre formation et développement durable.

Un monde qui change

Des opportunités nouvelles s'ouvrent pour les acteurs locaux de développement dans la période actuelle. Depuis la fin des années 1980, les mondialisations accentuent la forte interdépendance de toutes les régions et peuples du monde. Elles génèrent des changements, voire des ruptures, au niveau mondial comme au niveau local. Elles se manifestent :

- dans les sociétés civiles, par la constitution ou la légitimation d'organisations capables de construire et négocier les règles destinées à protéger le bien commun (ressources naturelles et culturelles, droits permettant à chaque homme de vivre dignement...) ;
- dans les sociétés politiques, par un ensemble de réformes de structure (processus de décentralisation, de reconnaissance de la société civile, de redéfinition du rôle de l'État, de mise en place de dispositifs de soutien au développement local...) ; ces réformes contribuent dans les pays du Sud, dans les pays d'Europe centrale et orientale, comme en Europe occidentale, à renforcer la capacité des citoyens à définir et à mettre en œuvre leurs projets d'avenir et à promouvoir une démocratie locale participative, dans le souci de renouveler le sens de la citoyenneté ; par des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion qui s'appuient sur une plus grande place faite à la participation et à la responsabilisation des collectivités locales et des organisations de la société civile.

** Centre International d'Études du Développement Local, institut universitaire rattaché à l'Université Catholique de Lyon.*



Une priorité : la formation des professionnels du développement

La capacité pour les acteurs locaux de bénéficier de ces politiques est conditionnée par l'existence de professionnels du développement ayant les compétences, capacités et connaissances pour les appuyer dans leurs analyses et prises de décision. Il ne s'agit pas seulement de former de bons opérateurs, de bons concepteurs, de bons techniciens, mais de former des cadres en capacité de restituer aux acteurs leur pouvoir de décision et les responsabilités qui vont de pair, en leur fournissant les éléments nécessaires à prendre les décisions qui les concernent. Cette problématique, ce besoin se vérifie aussi bien en espace rural qu'en ville, aussi bien à Romans-sur-Isère qu'à Tombouctou.

Des fonctions atypiques

Au Chili, une animatrice de développement local, ancienne étudiante du CIEDEL, est aujourd'hui responsable du département de participation citoyenne et d'aménagement du territoire du Ministère de l'équipement, du transport et des télécommunications. Elle travaille à l'interface entre les habitants et leurs organisations, et les services techniques de l'État, pour aider à négocier l'implantation des infrastructures en conciliant l'intérêt national et les besoins locaux : par exemple, la concertation autour de la construction d'une voie rapide a débouché sur un accord entre l'État, la collectivité locale et les organisations de quartier pour la mise en place d'une zone d'espaces de vente de produits artisanaux reliée à la rocade pour contribuer à dynamiser l'économie locale.

Au Mali, deux autres anciens étudiants du CIEDEL interviennent aujourd'hui en appui à deux assemblées régionales du Mali, dans le cadre de coopérations décentralisées entre des collectivités territoriales françaises et maliennes. Ils ont en charge l'appui aux collectivités régionales maliennes, dans la définition et mise en œuvre de leurs plans de développement régional, en articulation avec l'État, les autres collectivités territoriales, les acteurs économiques et les organisations de la société civile. Ils auront ainsi à traiter des dossiers comme les aménagements portuaires sur les fleuves Niger et Sénégal, en lien avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les différents usagers du fleuve : transporteurs, commerçants, agriculteurs, pêcheurs et éleveurs.

Or les lieux de formation pour ces agents « régulateurs » du développement répondent généralement mal aux enjeux actuels. La conséquence en est un décalage fort entre les formations existantes et les besoins réels des agents de développement, en particulier des agents déjà en poste, qui assument des responsabilités de plus en plus larges d'encadrement et de plus en plus lourdes d'appui aux acteurs locaux.

Pour former des cadres qui assurent ces fonctions de « régulateurs » du développement au niveau local, la formation à mettre en œuvre se fonde sur quelques références essentielles :

Former à la participation ?

Du projet de développement comme ingénierie sociale

L'approche participative dans les pays du Sud fait débat : elle ne favoriserait qu'un consensus de façade. Si l'on prône maintenant « l'accompagnement » des porteurs de projet « ex-bénéficiaires » de la vulgarisation classique, il n'est pas sûr qu'on puisse trancher entre différents degrés de cogestion : tout projet pose un problème de décentralisation et de partenariat ambigu entre maîtres d'œuvre et d'ouvrage. Pour l'anthropologue (1), les acteurs locaux ne sont pas passifs, qu'il s'agisse des animateurs de projet, dont le statut évolue, ou de ces « courtiers en développement » issus des populations et qui font preuve d'initiative face aux bailleurs de fonds.

Qu'elles forment des cadres paysans ou réhabilitent les agents comme médiateurs, la Méthode Active de Recherche Participative et les autres méthodes en vogue s'inspirent de l'observation participante et misent sur des enquêtes de terrain impliquant concertation et restitution. Cette anthropologie appliquée peine à concilier rapidité et recul, ses procédures deviennent une fin en soi alors que c'est dans la négociation qu'elles suscitent qu'est l'enjeu. C'est néanmoins l'occasion d'une prise en compte des dimensions culturelles et modes de communication.

L'intérêt est d'éviter les malentendus entre savoirs officiels et populaires, par une ethnométhodologie (3) qui, sans faire d'anthropologie au rabais, ni décréter ce qu'est la « gouvernance », s'attache aux processus cognitifs et langagiers. L'actualisation de savoir-faire locaux, la mise au point d'animations adaptées (du théâtre au dessin orthogonal), ne visent pas à ménager des ghettos, mais des transitions. Les enquêtes cartographiques du type plans de terroir sont à cet égard intéressantes parce que, par essence, « représentations »,

amenant les interlocuteurs à confronter leurs projections mentales.

Cette approche révèle la réflexivité des acteurs et refuse la rupture entre science et *métis*, cette capacité d'invention au quotidien qu'étudient sociologues et historiens des mentalités. À l'encontre des démarches de certification, elle fait la part du symbolique et de l'informel dans l'acquisition des compétences. Mais s'il n'y a pas de déterminisme sociologique, l'apprentissage n'en est pas moins identitaire et social : c'est précisément dénoncer le mythe des « traditions » que de constater qu'une politique éducative dépend moins de la modernité que de la cohésion d'une population.

On déplore que les animateurs locaux soient confinés au rang de traducteurs alors que paradoxalement, c'est leur capacité de truchement qui fait sens. De la langue à l'enquête, on rejoint les anthropologues sur le fait que toute situation de dialogue reste l'antidote aux dérives, même si les querelles sur technique et pédagogie de l'enquête émaillent leur littérature.

S'il faut des structures nationales de formation qui échappent aux impérities du développement classique, il faut aussi favoriser des expatriations qui anticipent l'interculturel (cf. l'exemple du Ciedel), dans la tradition même du « détour » ethnologique.

Jacques Godet
ISARA Lyon

(1) Nombreuses références ; parmi les plus connues : J-P. Olivier de Sardan, F. Baré, M. Mathieu et T. Bierschenk.

(2) Méthode Active de Recherche Participative.

(3) Au sens où l'entendaient ses concepteurs, de Garfinkel à Cicourel ou M. de Certeau (in *L'invention du quotidien*).



- Le développement s'inscrit toujours dans un contexte marqué par l'histoire propre de sociétés différenciées où s'imbriquent le politique, l'économique, le culturel, le technique et le social.
- Le développement local impose la prise en compte des opportunités et contraintes issues de l'environnement national et international.
- Le développement local repose sur la recherche d'un équilibre entre l'action économique, la valorisation du capital écologique et culturel et le développement social.
- Le développement local privilégie l'approche par les acteurs, à une échelle où ils peuvent exercer un pouvoir organisé sur leur environnement.

Des conditions de mise en œuvre de cette formation

La mise en œuvre de ces références demande une pédagogie de l'action qui articule étroitement action et formation. Pour développer cette capacité de formation d'agents de développement local, et pour être en mesure de prendre en compte ces références communes, il est nécessaire, en effet, que les espaces de formation soient constitués de véritables équipes, équipes qui articulent dans leur action les activités de formation et les activités de terrain (expertise, mise en œuvre de projet), chaque membre de l'équipe alternant formation et action. Cette articulation permet un ancrage opérationnel de la formation autour des questions clefs qui se posent à ceux qui ont en charge l'appui aux acteurs locaux.

L'expertise sur les questions de décentralisation (1) a, par exemple, mis à jour l'ambiguïté qui existe dans certains pays (2), où les lois de décentralisation confient aux collectivités locales des compétences qui étaient de fait assumées jusque là par des opérateurs collectifs. Ce constat conduit à donner place, dans la formation CIEDEL des animateurs de développement local, aux éléments à prendre en compte pour arbitrer entre la mise en place de services publics municipaux et la délégation de services publics à des opérateurs collectifs préexistants, et aux modalités à mettre en place pour garantir le caractère de service public de cette délégation.

La pédagogie par l'action suppose que la formation des agents de développement local s'organise à partir des compétences que doivent avoir les acteurs de terrain : connaissance des politiques et stratégies de développement ; conception, gestion et évaluation de projets ; méthodes et outils de développement local. La pédagogie correspondant à l'objectif visé peut s'appuyer sur quelques principes.

- rechercher au maximum la diversité des publics dans les grou-

(1) Depuis 1994, le CIEDEL est impliqué dans l'appui à la décentralisation au Mali, par des formations, des études, et un accompagnement en direction des élus, fonctionnaires territoriaux, tutelles administratives, ainsi que des acteurs de la coopération décentralisée.

(2) C'est le cas par exemple du Pérou, de la Bolivie, du Mali...



pes en formation. Cette diversité maximale fait de la formation un espace de négociation entre les participants (3).

- partir de l'analyse des pratiques, pour élaborer un cadre d'analyse commun : les apports de connaissances ont pour finalité l'émergence d'un espace partagé de réflexion sur les questions de coopération et d'appui au développement.
- centrer la formation sur la co-construction et la mise en pratique de méthodes. Il s'agit de faciliter la mise en commun des idées autour de la conception et l'expérimentation de méthodes, techniques et outils de développement local.
- suivre et actualiser la formation, en particulier par un suivi sur le terrain professionnel des « anciens », de manière à identifier les évolutions nécessaires de la formation.

Une expérience au service du développement durable ?

Indéniablement la formation en ingénierie de développement local, telle que la conçoit le CIEDEL, renforce les capacités des professionnels du développement à analyser, proposer et accompagner la mise en œuvre. Ils sont capables d'analyser des problèmes complexes, d'identifier les différents acteurs et leurs stratégies, d'écouter, de dialoguer et d'organiser des concertations entre les acteurs ; compétences qui sont toutes nécessaires à l'appui au développement durable. Ils savent que le pouvoir de décision n'est pas le leur, que les choix dépendent d'un autre champ que le leur.

Il en découle que, pour contribuer à des changements durables dans un milieu, ils doivent être suffisamment nombreux pour peser sur les évolutions. Il y a donc un enjeu fondamental, au-delà des expériences comme celles du CIEDEL, à développer un véritable réseau de centres de formation qui travaillent dans le même sens, générant ainsi une culture de la formation d'agents de développement local. Ceci est la vocation du Programme de Renforcement de l'Offre de Formation des Agents de Développement Local (PROFADEL) à travers lequel s'ouvre le champ d'un partenariat entre les centres de formation du Nord, du Sud et des PECO pour développer la formation professionnelle d'agents de développement et relever le défi d'un développement local et... durable.

Équipe du CIEDEL

(3) Depuis sa création en 1990, le CIEDEL nourrit sa formation de l'expérience de ses étudiants, tous professionnels venant de tous les continents - 500 personnes, de 45 pays, ont été formées depuis 1990.

UN MANAGEMENT RESPONSABLE

*par Patricia David **

*« Il faut savoir, pour prévoir,
prévoir pour pouvoir, pouvoir pour agir »
(Auguste Comte)*

Les changements s'accroissent à l'échelle de la planète. Quelles seront leurs répercussions sur les stratégies mises en place par les entreprises au niveau économique, social et environnemental ? Quelle sera la place des responsables des entreprises dans les nouvelles organisations managériales ? Quelles seront, à court et moyen termes, leurs responsabilités et quels devront être les savoirs, savoir-faire et les modèles de gestion qu'ils devront maîtriser pour remplir leurs nouveaux rôles ? Les certitudes n'ont plus de place dans les stratégies des entreprises et les nouveaux managers devront intérioriser ce fait. La formation joue donc un rôle primordial dans la découverte de la complexité des enjeux auxquels se trouveront confrontés les futurs responsables des entreprises.

Les Écoles interpellées

Les savoirs et savoir-faire traditionnellement transmis par les écoles de commerce et de management sont souvent repositionnés dans un cadre plus large. Le projet pédagogique global doit induire désormais des attitudes et comportements qui obligent les futurs responsables des entreprises à s'interroger sur l'environnement de l'entreprise et sur ses modèles de fonctionnement internes, leurs logiques et leurs significations.

À partir d'une analyse reliant étroitement les concepts théoriques aux expériences concrètes que les étudiants vivent sur le terrain au cours de leurs stages, la réflexion se doit de participer à la recherche de solutions évolutives, innovantes et flexibles, indispensables pour la gestion des entreprises confrontées à des environnements dont les transformations s'accroissent. De grandes entreprises (1), qui s'engagent dans la recherche d'un nouvel équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental, s'interrogent afin de répondre aux exigences de leurs actionnaires, partenaires, clients, personnel, fournisseurs, mais également aux interpellations des pouvoirs publics et des responsables de la gestion des territoires.

Au Canada, se développent des exemples de formation particulièrement sensibles à la problématique du développement durable (DD), notamment à l'Université de Montréal, l'École Polytechnique et HEC Montréal. En Europe, la Suisse, l'Allemagne et la Belgique peuvent également être citées comme exemples dans ce domaine.

** ESDES, Université
Catholique de Lyon*

(1) Un groupe, par exemple, a élaboré un document qui regroupe « 1000 bonnes pratiques » sur les règles à respecter dans le domaine de l'achat, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, des relations sociales... destiné à aider ses 70 filiales, qui depuis 2001 doivent s'auto-évaluer par rapport aux comportements recommandés. Une société a mis en place une enquête de satisfaction concernant la vie au bureau et le management ; 90 000 employés peuvent ainsi s'exprimer et 10 % du salaire variable des managers dépendent des notes obtenues. Une société de grande distribution intervient auprès de ses fournisseurs afin qu'ils appliquent les normes internationales du droit du travail, en multipliant les audits sociaux (24 en 2000, 164 en 2002) et en s'associant avec la Fédération internationale des droits de l'Homme.

Au cours de leur parcours universitaire, les étudiants doivent appréhender progressivement la responsabilité sociétale des entreprises (2). En effet, toute entreprise se doit et doit à ses acteurs et à la société de participer à la progression de tous ceux qui en font partie. L'entreprise à également à assumer un rôle dynamique dans l'existence des territoires qui l'accueillent, cela dans une relation inter-active.

Pour certains auteurs, le DD appliqué à l'entreprise serait déterminé par le pôle environnemental, au détriment de ses deux axes complémentaires, économique et sociétal. En réalité, la richesse de l'approche du DD tient dans sa vision globale de la complexité de l'environnement de l'entreprise et son rôle intégrateur de l'ensemble des préoccupations des acteurs des entreprises.

Depuis un certain temps, malgré l'annonce de la disparition de la « *best way* » de Taylor, les théories managériales enseignées dans les écoles ont tendance à se rapprocher d'un modèle dominant et aboutissent à une approche homogénéisée, apparemment efficace, face aux diverses situations auxquelles les jeunes diplômés se trouveront confrontés au cours de leur carrière professionnelle. En réalité, ils découvriront souvent ensuite la non pertinence de tel ou tel outil dans une situation nouvelle ou inhabituelle, comme par exemple la gestion standardisée des ressources humaines (3). Dès lors les étudiants ou les jeunes diplômés peuvent se trouver dans une situation apparemment insoluble et cela malgré leur savoir. En fait, les modèles de résolution de problèmes, comme les nouvelles technologies, sont souvent le résultat de logiques conceptuelles et culturelles dominantes, qui cherchent à nier ou occulter les spécificités culturelles des modes de vie, de production et de communication préexistant dans les divers pays.

Cette volonté d'homogénéisation a des répercussions sur les relations à l'intérieur des entreprises, ainsi que sur la gestion des ressources humaines au sein d'entreprises de plus en plus pluri-culturelles. Les Écoles se trouvent ainsi en présence d'une contradiction entre la dimension « transnationale » de nombreuses entreprises, notamment dans le cas des grands groupes, et l'offre conceptuelle, souvent monolithique, du management unidimensionnel, puisée dans les ouvrages des « papes » du management, comme Peter Drucker ou Henry Mintzberg.

Développement durable et responsabilité

Comme le fait remarquer Dominique Wolton (4), les difficultés de la gestion du monde à venir viendront de la négation des spécificités culturelles. Pour prévenir cette évolution, qui pourrait aboutir à des blocages ou des conflits dans les entreprises, il

(2) Au sein de Université Catholique de Lyon, l'ESDES a mis en place une formation qui a pour l'objectif de permettre à l'étudiant de devenir l'acteur de son développement et de son devenir, avant de s'engager activement comme responsable du « devenir durable » des entreprises dans lesquelles il va évoluer tout au long de sa vie professionnelle.

(3) Nous avons pu constater, au cours d'une recherche-action menée dans des entreprises d'Europe centrale et orientale, que les différentes théories motivationnelles étaient non seulement inopérantes, mais rejetées violemment par la direction des entreprises (étude menée en 2000 en République Tchèque auprès d'un échantillon de quatre-vingts entreprises rachetées par de grandes entreprises européennes).

(4) **Dominique Wolton**, *L'autre mondialisation*, février 2003, Flammarion.



semble important, au cours des enseignements, de souligner que la diversité culturelle, loin d'être appréhendée comme un obstacle au développement devrait être valorisée pour devenir un moteur de développement réellement durable (5).

Il semble important d'insister sur la dimension de la responsabilité. En effet, l'enseignement doit intégrer et dépasser la notion de la responsabilité collective pour s'intéresser à la responsabilité individuelle qui participe de façon indiscutable et cumulative à la mise en place de la responsabilité globale dans tout acte économique ou social dans la société. Dépasser les certitudes individuelles, mais également collectives, intérioriser les pratiques de management responsable nécessite la création de nouvelles attitudes, non seulement préoccupées de concurrence, mais attentives à tous les niveaux des pratiques professionnelles et aux innovations non seulement techniques, mais également culturelles et sociétales.

Ouverture aux idées « d'ailleurs »

L'apprentissage des langues étrangères, la découverte des cultures présentes dans le monde, les stages à l'étranger, l'année universitaire passée à l'extérieur de l'hexagone dans une université partenaire, toutes ces expériences sensibilisent à la complexité du monde global dont les étudiants devraient devenir des acteurs agissants et responsables. Il est souhaitable que, dès la première année, la majorité du parcours des étudiants se déroule dans le cadre des travaux de groupe, indispensable apprentissage de la gestion individuelle et de la gestion collective. Cette approche de l'enseignement participe à la découverte de la responsabilité individuelle et de ses répercussions sur la qualité du travail du groupe. La nécessité de découvrir, d'intégrer et de gérer les cultures propres à chacun prépare les étudiants pour le monde des entreprises et de leurs spécificités.

La mise en place d'une telle formation demande des efforts importants dans la mesure où il s'agit d'une « nouvelle » vision du monde des entreprises. Toutefois, si la problématique du DD n'apparaît pas de prime abord parmi les préoccupations des responsables des entreprises, en fait, en filigrane, elle concerne toute décision, elle est engagée, pour le meilleur ou pour le pire, dans toutes les stratégies.

La finalité d'une école de commerce est de former les managers responsables vis-à-vis de leurs équipes, de leurs entreprises, de leurs partenaires, de leurs fournisseurs, de leurs clients, mais également de leur environnement immédiat et plus lointain. Elle doit contribuer à engendrer dans les entreprises des acteurs dynamiques du DD.

Patricia David

(5) L'ESDES a mis en place une formation structurée sur quatre ans, souple et évolutive qui participe à l'acquisition progressive des concepts liés à la problématique du DD et ancrée dans une logique de la responsabilité. L'ESDES met l'accent sur les sciences humaines, notamment sociales, et sur l'éthique, qui est partie intégrante du parcours de formation. La série des Conférences des Grands Défis porte sur les problématiques de la responsabilité managériale, sur l'éthique et le management, sur les problèmes de la gestion de l'eau dans le monde, sur les ONG, etc. L'intérêt des étudiants pour ces thématiques se traduit par l'augmentation constante des stages dans ces domaines et celle des premiers emplois dans les entreprises et ONG soucieuses du développement durable.

FAIRE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT LE LEVIER D'UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

*par Michel Popoff * , Alain Massiera **, Michel Yameogo ****

Le développement durable (DD) peut, aujourd'hui, être considéré non seulement comme une norme alternative à la croissance, mais également et surtout, comme la pierre angulaire d'un nouvel humanisme pour le XXIème siècle. En tant que conception philosophique, pour laquelle l'homme constitue la valeur suprême, ou encore une fin et non un moyen ; mais aussi en tant que seul objectif majeur et fédérateur de toute action humaine pour permettre la survie et l'épanouissement de l'humanité toute entière ; et enfin, en tant que méthode de formation intellectuelle basée sur de nouvelles humanités - au-delà du grec et du latin qui les caractérisaient au XVIème siècle et qui fondaient les références du modèle de vie à adopter.

Dans cette dernière perspective, s'il est relativement facile de trouver les programmes et les méthodes pédagogiques pour enseigner efficacement la dimension environnementale du DD - qui s'est d'ailleurs considérablement généralisée dans les disciplines scientifiques et techniques durant ces dernières années -, il en va tout autrement pour les dimensions sociale et économique, et pour les multiples interactions qu'elles entretiennent toutes les trois.

Les choix d'un mode d'enseignement opérationnel en matière de DD semblent ainsi devoir passer par une sélection optimale des étudiants, garantissant leur aptitude à intérioriser et à promouvoir avec efficacité le DD, une introduction judicieuse des dimensions économiques, sociales et sociétales du DD, sur lesquelles se construit sa dimension purement environnementale, l'acquisition d'une véritable compétence professionnelle, source d'emplois gratifiants mais aussi de potentialités de démultiplication de la préoccupation du DD dans les entreprises et les organisations de la société civile. Elle sera facilitée par un stage de longue durée et par une implication constante de la formation dans le monde socioéconomique.

Une sélection optimale des étudiants

Pour assurer une meilleure gestion de l'environnement en entreprise, autre que technicienne, avec un objectif de « développement durable », il est vite apparu nécessaire, dans le cadre du DESS « Gestion de la Planète » de l'UNSA, créé en 1991, de former, dans une optique pluridisciplinaire et transdisciplinaire, des étudiants qui soient :

- déjà spécialisés sur un plan technique ou scientifique dans un

** Directeur du DESS
Gestion de la Planète,
Université de Nice –
Sophia Antipolis
** Institut
d'Administration
des Entreprises de
l'UNSA
*** Animateur du
GREDD (1)*

(1) Groupe de Réflexion et d'Échange sur le Développement Durable (GREDD) qui rassemble les étudiants du DESS GP autour du concept de développement durable.



domaine intéressant cette problématique par une sélection adaptée ; de façon à accroître leur synergie et à approfondir leurs connaissances réciproques ;

- suffisamment motivés, pour développer l'objectif de DD à l'intérieur de leur entreprise et dans leur vie de citoyen pro-actif ;
- suffisamment généralistes pour aborder une variété de domaines avec les moyens non seulement de communiquer avec les autres membres de l'entreprise ou de la société, mais également d'être capables de mettre en oeuvre de façon opérationnelle des politiques de DD dans l'organisation qui les emploiera (2) ;
- ouverts à l'acquisition d'expériences offerte par un enseignement professionnalisé en alternance et par le développement d'un esprit d'équipe, au cours de la formation, par leur participation active à des missions et projets spécifiques au DESS GP portant sur les thèmes majeurs du DD et(ou) à sa promotion (3).

À la suite de quoi, le cursus délivré devrait leur permettre, lors de leur entrée dans la vie active, d'être d'ardents animateurs de l'option de DD, dans ses trois dimensions fondamentales et ce, quelle que soit leur structure d'évolution professionnelle : publique, privée, ou associative.

La dimension environnementale, un point d'ancrage

La dimension environnementale requiert d'être abordée notamment par ses aspects juridiques (droit de l'environnement, organisation judiciaire en Europe, droit du travail), ses aspects qualité, dans l'optique du management environnemental (productivité, satisfaction des partenaires, épanouissement personnel, rentabilité et durabilité des employés et des équipements), et ses aspects techniques comme la gestion de la ressource en eau, l'aménagement, la maîtrise des risques naturels, industriels et des déchets. Elle doit donc impérativement être complétée par une bonne connaissance économique et financière du fonctionnement des entreprises ou autres organisations (les futurs employeurs) et de leur environnement culturel, politique, économique et financier.

L'axe DD, après une présentation générale et historique du concept et de son paradigme, peut alors être efficacement abordé dans le cadre offert par le « Management de projet » et surtout par « L'Analyse économique, sociale et environnementale des projets » .

Cette approche présente, en effet, deux avantages. Elle permet d'introduire les préoccupations du DD à travers la logique et la démarche « projet » qui, à l'heure actuelle, prévalent et se généralisent dans l'ensemble des processus et des activités de management, tant privées que publiques ; et elle garantit ainsi leur

(2) La sélection des étudiants s'opère, non seulement sur des critères d'excellence, de juste répartition (entre les disciplines d'origine, dans une parité hommes - femmes), sur la diversité géographique du recrutement national et international, mais aussi sur des critères de motivation et de sensibilité préalable importante aux problématiques du développement durable.

(3) Parallèlement aux cours et aux périodes en entreprise, les étudiants sont invités à participer à des travaux de groupe, sous la forme de projets internes, intéressant l'amélioration et la promotion de leur formation ou la démultiplication de la « démarche développement durable ».

L'association GAIA, qui organise activement la vie des étudiants du DESS GP et assure un lien avec les anciens diplômés, les associations et les professionnels, est la pierre angulaire de cet édifice.

prise en considération, dans le déroulement du cycle de vie du projet, dès l'idée de projet, dans une optique successivement :

- *prospective* (principe de précaution) dans la phase d'initiation et dans la phase de planification ;
- *concomitante* (principe de participation) de toutes les parties prenantes, dans la phase d'exécution et de suivi ;
- *historique*, dans la perspective d'un contrôle *ex post* et(ou) d'une analyse d'impact.

Elle permet ainsi aux étudiants de pouvoir participer activement, dès leur entrée dans la vie active, au développement de projets qui, au-delà de leur rentabilité financière ou de leur intérêt stratégique, respecteront davantage les principes de solidarité inter-générationnelle (diachronique) notamment dans leurs incidences écologiques, ainsi qu'intra-générationnelle (synchronique) dans leurs incidences économiques et sociales (en termes d'équité, de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, au-delà de la valorisation de la personne et de l'amélioration de la qualité de la vie).

Le management de projet, pour sa part, correspond bien à l'optique visée :

- en formalisant, pour mieux les rationaliser et les résoudre, l'ensemble des problèmes posés par une action spécifique d'une organisation privée ou publique, il facilite la prise en considération du développement durable dans l'ensemble de ses composantes ;
- en devenant un mode opératoire universel, il permet de généraliser plus efficacement et plus rapidement la préoccupation du DD dans une optique citoyenne et de responsabilité sociétale, ou plus simplement dans une optique d'éco-efficience.

Une véritable compétence professionnelle

Le choix fondamental en matière de formation en « développement durable » peut se résumer ainsi : doit-on former à des compétences demandées (essentiellement en environnement) et donc valorisables sur le marché, en les orientant dans une deuxième étape « développement durable » en fonction des engagements militants de la direction de l'entreprise ? Ou bien doit-on directement former les étudiants au « développement durable » *stricto sensu*, en fonction des combats réalistes à mener sur le plan global, mais abstraction faite de toute considération sur leur avenir professionnel ?

En d'autres termes, doit-on former aux problématiques « parcs naturels » ou « agenda 21 », plutôt qu'aux problématiques plus opérationnelles de « gestion des déchets », de « normes environnementales à respecter » ou de « risques naturels », par



exemple, avec des avancées spectaculaires dans le domaine de l'éducation, de la prévention, par une gestion raisonnée ?

La seconde option a le grand mérite d'associer l'intérêt de l'employeur avec le souci de trouver un travail pour l'étudiant (4), tout en lui permettant d'orienter de l'intérieur la stratégie de l'organisation qui va l'employer dans un sens conforme au DD. Privilégier la professionnalisation de la formation dans le domaine de l'environnement et la faciliter par une implication constante de la formation dans le monde socio-économique (5) permet donc de concilier développement, économie, écologie, sociologie et formation pluridisciplinaire. Ceci apparaît comme une solution durable, pour le cadre et pour l'entreprise qui l'emploie, pour vivre la prise de conscience globale de l'environnement à travers sa gestion raisonnée et son appropriation généralisée par la société. L'apprentissage en alternance, véritable pont entre l'université et l'entreprise, semble particulièrement adéquat pour une préparation à ces métiers de gestion environnementale élargie à d'autres perspectives. L'alternance favorise un approfondissement pratique des savoirs, mais aussi les retours d'expérience individuels répétés nourrissent, au sein du parcours et du groupe de formation, des échanges extrêmement fructueux.

Cette expérience de formation professionnalisée orientée environnement, telle que la pratique le DESS Gestion de la Planète, permet de tenir compte du fait que l'entreprise d'aujourd'hui n'est pas encore une véritable entreprise de DD, bien qu'elle soit en train d'y entrer par obligation (respect des normes et règlements) ou par intérêt commercial (certification ISO 9000 et ISO 14000, éco-efficience, satisfaction des *stakeholders*, réduction du coût environnemental, amélioration de l'image de marque, etc.).

L'importance prise par les techniques de *reporting* sur le DD (information et communication) dans les entreprises, l'apparition de nouveaux indicateurs de performance (notamment au niveau des indices boursiers et de l'évaluation des entreprises) qui privilégient désormais la pérennité et la responsabilité sociétale, l'importance des investissements dits éthiques ou socialement responsables et la nécessaire gestion des risques entraînent progressivement un changement de comportement au niveau des entreprises, susceptible d'être efficacement accompagné et accéléré par de jeunes cadres « formés pour améliorer les conditions de vie des communautés humaines, tout en respectant les limites de la capacité charges des écosystèmes » (selon la définition du DD de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature, 1991).

Michel Popoff, Alain Massiera, Michel Yameogo

(4) Cf. l'embauche de l'ensemble des onze promotions passées du DESS-GP, dans les six mois suivant l'acquisition du diplôme.

(5) Le DESS Gestion de la Planète a été en 2003 un des porteurs du projet de création de l'Organisation Mondiale de l'Environnement (O.M.E.), aux côtés de l'association Gaia-Thémis créée à cet effet. Cette institution est apparue nécessaire devant les constats d'impuissance de la gouvernance internationale, répétés après chacune des catastrophes dues à une manque de prévention ; elle est soutenue par la déclaration du chef de l'État français (Johannesburg, 2002). Pour porter ce projet, une expédition éthique (comprenant un étudiant du DESS GP) partira sur le Mustagh Ata, qui culmine en Himalaya à 7560 m, dans une région du monde au cœur de multiples enjeux.

UNE THÉMATIQUE DE PLUS

L'expérience

Vocabulaire emblématique des interrogations et inquiétudes de sociétés postmodernes semblant avoir perçu les limites de leur mode de développement, le terme de « Développement Durable » (DD) apparaît aujourd'hui comme un véritable leitmotiv dans les discours institutionnels tant nationaux qu'internationaux. Pour des établissements de formation supérieure attentifs aux évolutions sociétales, mais également législatives et réglementaires, qui construisent l'environnement dans lequel évolueront les futurs professionnels qu'ils forment, cette thématique présente désormais des enjeux importants en termes de formation, c'est-à-dire de définition de connaissances et de compétences à acquérir, mais aussi, sans doute, de positionnement.

L'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) forme des ingénieurs pour le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (METLTM) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et, de plus en plus (25 % aujourd'hui), pour les collectivités locales et les entreprises. Elle se doit donc d'intégrer cette problématique dans le cadre de son projet pédagogique (1). Si l'ENTPE entend aujourd'hui se positionner comme une Grande École formant les « Ingénieurs du développement durable des territoires », reste à savoir – c'est aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de la réforme des enseignements en cours – comment traduire cette ambition dans les contenus enseignés et les méthodes pédagogiques utilisées.

Dans une formule confinante à l'oxymore, le DD prétend dépasser les contradictions entre sphères sociale, économique

et environnementale ; dans un monde désormais reconnu comme complexe et saturé d'interdépendances multiples, il se donne pour « mission de réconcilier efficacité économique, justice sociale et conservation de la nature » (APDD). Dans une école d'ingénieurs comme l'ENTPE, la prise en compte des préoccupations liées au DD se traduit tout d'abord par l'importance croissante des normes (ISO 14000), de la recherche de la qualité (Haute Qualité Environnementale), ou de l'émergence de nouveaux matériaux dans le domaine de la construction des bâtiments et des infrastructures. Plus fondamentalement, elle interpelle des domaines d'enseignement désormais stabilisés, mais dont l'émergence est plus récente : l'aménagement et l'environnement.

D'une certaine manière, et très schématiquement, on peut considérer que l'enseignement de ces domaines a connu des évolutions parallèles. Introduit à partir des domaines plus appliqués de l'hydraulique et de l'hydrologie urbaine, le champ de l'environnement s'est développé d'abord, au début des années 1990, dans une optique naturaliste (Dynamique des écosystèmes naturels et anthropisés) pour évoluer de plus en plus vers une prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets d'aménagement. Parallèlement, dans le domaine de l'aménagement, aux cours plus appliqués de droit et de pratiques de l'urbanisme ont été adjoints, depuis le milieu des années 1980, des cours visant à donner aux étudiants une culture sur la ville (histoire, théories, acteurs, problématiques contemporaines) et, plus récemment, sur la société urbaine dans laquelle s'inscrit l'acte d'aménagement. Dans ces deux domaines, liés à des laboratoires de

(1) D'autant qu'il s'agit là d'une demande forte de son ministère de tutelle, le METLTM, issue, en particulier, des Lois d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (25 juin 1999) et Solidarité et Renouvements Urbains (13 décembre 1999).

EN PLUS STRUCTURANTE

d'une École

recherche et, au delà des tronc communs, à des voies d'approfondissements distinctes, on est passé de l'enseignement de savoir-faire techniques appliqués à une volonté de faire comprendre au futur ingénieur-aménageur l'environnement (naturel, économique, social) dans lequel s'inscrira sa pratique professionnelle à travers une approche culturelle et générale, mais aussi, de plus en plus, une véritable connaissance scientifique de ces dimensions (2).

Aboutissement provisoire de ce mouvement, ici trop rapidement brossé, la réforme des enseignements (liée à l'harmonisation européenne des formations d'enseignement supérieur) en cours à l'ENTPE accorde une place importante au DD et aux compétences et savoirs nécessaires à sa mise en œuvre. On peut ainsi noter la volonté de renforcer le caractère scientifique des enseignements de 1^{ère} année, en particulier dans le domaine des « Sciences du Vivant et de la Terre » (Climatologie, Géologie, Écologie et Chimie) et des « Sciences Humaines et Sociales » (Droit public, Économie et Sociologie). Par ailleurs, la mise en place de quatre dominantes dès la 2^{ème} année vise à briser les logiques sectorielles souvent cultivées au sein des huit anciennes « voies d'approfondisse-

ment » de 3^{ème} année. Trois de ces dominantes s'intéressent explicitement à l'aménagement des territoires, envisagé à des échelles distinctes (nationale, régionale, urbaine) et, au delà des savoirs techniques indispensables à l'ingénieur, proposent de le former à l'analyse des territoires et à la mise en place de politiques publiques à ces différentes échelles dans un souci de DD. Quant à la quatrième, plus orientée vers des objets techniques (bâtiments, infrastructures), elle met l'accent sur la HOE (Haute Qualité Environnementale).

Ainsi, au delà de l'effet de mode et de l'affichage, le DD apparaît aujourd'hui à l'ENTPE comme une préoccupation qui s'inscrit dans la continuité de tendances lourdes qui affectent l'évolution de ses enseignements. C'est là sans doute sa meilleure chance pour une prise en compte durable dans les formations qu'elle délivre et, au delà, dans les pratiques des aménageurs qu'elle forme. Si l'on en juge par les sujets que les étudiants abordent dans le cadre de leurs Travaux de Fin d'Études, cette préoccupation est déjà la leur !

**Cécile Delolme (3),
Sylvain Petitet (4)**

(2) Pour illustrer ce mouvement, on peut évoquer, dans le cadre du tronc commun de l'ENTPE, la mise en place, dans les années 1990, d'un séminaire « Aménagement du Territoire » visant à mettre en évidence enjeux et logiques d'acteurs à travers l'analyse d'un projet d'aménagement concret (un projet différent par groupe de vingt étudiants) ou, plus récemment, celle d'un séminaire « Environnement » proposant, au-delà du décorticage du cadre et des modalités d'une étude d'impact réelle (aménagement de la Loire à Brives-Charensac), de mieux comprendre la nécessité d'intégrer les préoccupations environnementales dans la démarche d'aménagement. Enfin, on peut également noter la commande à l'APDD d'un cours optionnel « Territoire et Développement Durable » visant à mieux connaître et comprendre les concepts du DD et à réaliser un diagnostic territorial, puis l'analyse de différentes politiques publiques à l'aune de ses objectifs sur un territoire précis (la vallée de l'Ondaine en région stéphanoise).

(3) Enseignante-chercheuse au Laboratoire des sciences de l'environnement (LSE), ENTPE.

(4) Chef du Département Aménagement Environnement Habitat Construction de l'ENTPE.

Territorialisation et développement durable UN PAS VERS LA TRANSVERSALITÉ ?

par *Cyria Emelianoff* *

Dans quelle mesure les évolutions politiques et économiques, notamment à l'échelle des territoires, conduisent-elles à modifier les systèmes de formation ?

On sait que le développement durable pose des problèmes d'une assez grande complexité, dont le premier mérite est de décloisonner les questions et de faire emprunter des trajets indus aux réflexions causales. Selon Ulrich Beck, la société est désormais aux prises avec les dégâts collatéraux de ses propres activités (1). Un champ nouveau de responsabilités s'ouvre pour les acteurs publics, privés ou le simple citoyen, mais reste lettre morte sans l'organisation d'une transversalité dans la réflexion et dans l'action. Comme le souligne Graham Haughton, en effet, sectorisation et responsabilité ne marchent pas ensemble (2). Or, le besoin de transversalité se heurte à des étanchéités dans des domaines multiples, affectant à la fois les organisations, les savoirs, les finances, les réglementations ou les instruments incitatifs.

La situation paraîtrait sans issue si l'on n'assistait depuis quelques années à une territorialisation du politique, et plus timidement, de l'économie et des savoirs (3), qui ouvre quelques perspectives. La construction européenne, la compétitivité territoriale, la crise écologique et les demandes de qualité de vie ont donné (différemment) beaucoup d'épaisseur aux territoires. La modernité avait porté un projet de neutralisation de l'espace, l'époque présente tend à réinventer les lieux, en instaurant de nouveaux rapports d'échelle entre local et global. Les termes ne sont plus antinomiques mais en recherche de complémentarité, bien que les contradictions rencontrées en chemin ne soient pas dénouées. Le développement durable participe de cette évolution et demande une capacité de se resituer dans l'espace et le temps : il implique une recontextualisation aiguë des activités humaines, de l'échelle du parcellaire jusqu'à celle de la Terre.

C'est également grâce à des lois récentes, en France, que des infléchissements se profilent. La loi sur les nouvelles régulations économiques oblige ainsi certaines entreprises (4) à relater dans leur rapport annuel leurs performances environnementales, les impacts territoriaux de leurs activités et leurs relations avec les populations riveraines et les associations. Pour le secteur public, la loi sur l'aménagement et le développement durable du territoire (loi Voynet) et la loi Solidarité et Renouvellement Urbain ont clairement intégré les perspectives d'un développement

* Responsable de la maîtrise de géographie option Développement Durable à l'Université du Maine

(1) U. Beck, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 2001.

(2) G. Haughton, *Environmental Justice and the Sustainable City*, in : D. Satterthwaite (ed.), *The Earthscan Reader in Sustainable Cities*. Earthscan Publications Ltd, London, p. 62-79, 1999.

(3) Grâce au développement des études anthropologiques, culturelles ou encore écologiques, et à la reconnaissance de la pluralité des savoirs.

(4) Les sociétés cotées sur un marché réglementé. Loi du 15 mai 2001 et décret d'application du 20 février 2002. In A.-M. Ducroux (dir.), *Les nouveaux utopistes du développement durable*, Éditions Autrement, Paris, 2003.



durable. Les politiques des collectivités territoriales ne pourront pas ignorer cette préoccupation, bien qu'elles puissent encore la considérer d'une manière toute formelle. Les territoires sont aujourd'hui de plus en plus sollicités et se trouvent au premier rang pour porter des initiatives de développement durable.

Les territoires vecteurs de transversalité

La territorialisation en cours tend donc à recontextualiser les activités économiques et les choix politiques. Elle peut, à ses deux extrêmes, déboucher sur le « localisme » et les disparités territoriales, ou bien sur une diversité de territoires à l'identité renforcée mais solidaires sur un plan écologique, socio-économique et politique. D'où l'importance, pour ce dernier scénario, de niveaux intermédiaires forts comme la Région et l'Etat, et d'une bien meilleure articulation des échelles de décision.

Un mode de production qui ignore ses incidences territoriales (écologiques et socio-économiques) n'est en tout cas plus défendable, du moins pas à moyen terme. L'inscription territoriale réussie d'une politique ou d'une activité économique nécessite des partenariats entre acteurs et des décloisonnements, qui restent souvent inaboutis ou conflictuels. Néanmoins, la multifonctionnalité des territoires, c'est-à-dire la cohabitation des fonctions écologiques, récréatives, productives et résidentielles, devient progressivement un horizon. Certaines politiques locales travaillent dans ce sens, comme celle de Bouguenais, une commune de la première ceinture nantaise, qui a cherché à préserver ses espaces agricoles et naturels dans une perspective de développement durable.

Si les approches territoriales se prêtent à des actions intégrées et plus transversales, la sectorisation garde toutefois de puissantes raisons d'être. Les objectifs économiques, sociaux et environnementaux ne sont pas en effet simplement désarticulés mais conflictuels, ce qui fait l'intérêt d'une démarche de développement durable dans la mesure où elle explicite ces contradictions (5). On peut citer, parmi ces contradictions majeures, l'installation des citadins en recherche d'air pur dans les campagnes environnant la ville, ou encore l'opposition du marché de la dépollution aux mesures préventives (les destructions assorties de réparations contribuant à l'accroissement du PIB).

Un développement durable suppose dès lors une transformation de l'économie, prenant la mesure de ses externalités, se réinsérant globalement dans un monde de responsabilités écologiques et sociales. L'ampleur de cette tâche fait que l'échelle territoriale est aujourd'hui privilégiée : c'est surtout à l'échelle locale que l'on observe des partenariats entre acteurs publics et privés pour des actions de développement durable. Plusieurs villes euro-

(5) S. Campbell, Planning : Green Cities, Growing Cities, Just Cities ? Urban Planning and the Contradictions of Sustainable Development, *Journal of the American Planning Association*, vol. 62, n° 3, summer, p. 296-312, 1996.

LES STAGES EN ENTREPRISES, MOMENTS DE VÉRITÉ

Les stages sont, pour la plupart des étudiants, l'occasion d'une première confrontation avec la façon dont une entreprise concrétise son discours.

Créés par les écoles d'ingénieurs depuis de nombreuses décennies, utilisés maintenant comme outil de formation par la plupart des institutions d'enseignement supérieur, les stages en entreprises permettent une confrontation que tous s'accordent à reconnaître comme indispensable entre la formation académique et le monde socio-économique. L'accent mis aujourd'hui sur le caractère professionnalisant de la plupart des formations supérieures rend le stage en entreprise incontournable dans la majorité des cursus et la durée des stages a été considérablement allongée.

A l'origine, simple période d'application où l'élève pouvait recevoir de l'entreprise un complément pratique sur des technologies apprises à l'école, le stage s'est vu assigner des objectifs de plus en plus riches et fait l'objet d'exigences de plus en plus grandes de la part de ses acteurs : l'établissement, l'étudiant et l'entreprise.

Pour ces trois acteurs l'évaluation du stage est un élément essentiel. L'établissement lui assigne des objectifs pédagogiques, qui sont maintenant, outre l'application des connaissances scientifiques et techniques, l'acquisition de la maîtrise des relations humaines au quotidien de l'entreprise, une approche de la réalité économique et financière de l'entreprise, et une contribution significative à l'élaboration du projet professionnel. S'agissant des stages à l'étranger – de plus en plus nombreux –, l'établissement en attend pour les étudiants une véritable ouverture multiculturelle, et il s'efforce de les y préparer.

L'étudiant attend de pouvoir bénéficier, de la part de l'établissement, d'une préparation et d'un suivi pédagogique, de la part de l'entreprise d'une écoute et d'un véritable tutorat, d'avoir accès à des connaissances et des éléments d'apprentissage, de pouvoir s'approprier une expérience utile pour aborder sa vie professionnelle. L'entreprise, outre le travail au quotidien, est attentive à discerner à travers le stagiaire les qualités qui feront de lui un éventuel futur collaborateur, surtout dans le cas des stages de fin d'études, et en général, à travers le comportement des stagiaires, de faire passer son image et réciproquement d'accéder à une certaine connaissance du monde étudiant. Des instruments sont mis en place à la fois par l'établissement et l'entreprise, qui les mettent au service de l'étudiant pour quantifier l'adéquation du stage à leurs objectifs.

Le but pédagogique ultime n'est autre que de faire se rencontrer et de créer une écoute réciproque entre les partenaires actuels et ceux du futur immédiat, pour contribuer à la formation de ceux-ci en leur faisant approcher d'autres cultures. L'entreprise a souvent aujourd'hui un discours et des pratiques qui se réfèrent aux concepts de développement durable, dans le domaine de l'énergie, de l'économie, du commerce international, de l'éthique... ; de ce point de vue, elle apporte aux étudiants des témoignages concrets sur ce qu'ils ont pu entendre, lire, ou déjà expérimenter par ailleurs ; les étudiants sont aussi, pendant le stage, en position d'observer les éventuelles distorsions entre le discours et ce qui est fait, et d'en rechercher les causes à la lumière de ses connaissances, en un mot, de former son discernement.

Pierre Marie Guéritey

Directeur des Etudes, ECAM Lyon



péennes ont avancé dans cette direction, dans un contexte suffisamment territorialisé pour que les externalités de l'un ne puissent devenir impunément les nuisances de l'autre.

Des systèmes de formation sollicités

Le référentiel du développement durable affecte le champ scientifique, celui des politiques publiques et des politiques d'entreprises avec des interactions en boucle. Depuis l'alerte donnée par quelques scientifiques philanthropes, relayés par des mobilisations associatives et des mouvements d'opinion qui ont pesé sur le politique, on observe un infléchissement des règles de l'action publique, du moins dans certains secteurs comme celui de l'aménagement. La pression parallèlement exercée sur des entreprises cibles par des campagnes d'opinion a débouché sur l'élaboration des premiers programmes de développement durable en entreprise, parfois en partenariat avec ces mêmes ONG qui demandaient des comptes, mais constituent aussi de puissants relais d'opinion. Le nombre d'entreprises développant des stratégies de développement durable s'est ensuite élargi, grâce à l'essor des notations environnementales et sociales.

Ces évolutions ou ces inflexions jouent en retour sur l'offre de formation, qu'elle soit à finalité professionnelle ou à finalité de recherche. Mais cette petite « sphère » du développement durable est loin d'affecter l'ensemble de la recherche, des orientations politiques ou les évolutions économiques structurantes. Les interactions se déroulent au sein d'un groupe restreint d'acteurs convaincus, qui pensent tracer un chemin, élargissent le cercle des personnes sensibilisées, mais ne parviennent pas à vaincre le scepticisme ambiant, nourri par un amoncellement d'obstacles.

Parmi ces derniers, et en laissant de côté le problème de la sectorisation déjà évoqué, figure la difficulté de trouver, en aval, des prestataires de service ayant intégré des savoir-faire et des cultures techniques répondant aux exigences du développement durable, et en amont, un personnel éveillé à ces nouveaux enjeux, capable de formuler des orientations stratégiques et d'en définir des modalités opérationnelles. Les besoins en formation initiale et continue sur les questions de développement durable sont donc importants aujourd'hui.

Pour une pédagogie dans et hors du système éducatif

Il faut garder présent à l'esprit que les exigences du développement durable remettent fréquemment en question les savoir-faire, les acquis professionnels et les systèmes de représenta-

tion. Dans le domaine urbain, par exemple, les requêtes du développement durable sont plutôt contraires à l'expérience des services, fondée sur une vision fonctionnaliste et hygiéniste de la ville dans bien des cas dépassée. Le besoin d'opérer un retour critique sur les anciennes pratiques ne peut être facilement admis par les acteurs. Une pédagogie du développement durable est dès lors nécessaire pour construire de nouvelles cultures professionnelles, en mettant en débat aussi bien les acquis professionnels que l'intérêt du changement.

On observe souvent, à l'inverse, des évolutions qui ne sont pas vraiment explicitées ni accompagnées, et qui pourtant ne mettent pas seulement en jeu un infléchissement des pratiques, mais aussi des regards, des représentations et des valeurs. Comment expliquer que ce qui fut longtemps dévalorisé et stigmatisé – par exemple en ville, la nature spontanée, les zones humides ou la densité – devienne désirable dans le cadre d'un développement durable ? L'absence de débat sur ces renversements d'optiques nourrit beaucoup d'incompréhensions et de malentendus.

Un des premiers efforts de pédagogie est donc d'explicitier les changements de perspectives induits par le développement durable, ainsi que les contradictions résultant des pratiques actuelles et passées. Le bien-fondé de ces évolutions demande lui aussi à être soumis à de vastes débats internes dans les entreprises publiques ou privées, débats qui n'ont pas été franchement ouverts. Enfin, les changements opérationnels demandent à être accompagnés par un travail de médiation, des dispositifs de concertation interne et de formation continue, pour renforcer les capacités d'adaptation des acteurs (6). Les décideurs qui négligent cet accompagnement pédagogique au sens large s'exposent à des risques de conflits et de blocages, ce que l'on observe fréquemment au cours de la mise en oeuvre des agendas 21 locaux, par exemple.

L'éducation au développement durable a aussi des vertus pédagogiques en propre : elle pousse le système éducatif vers la pratique de l'interdisciplinarité, les acteurs professionnels vers celle de la transversalité, et les sciences « dures » vers l'intégration d'une culture en sciences humaines et sociales. Comme le souligne le responsable d'une grande entreprise (7), cette culture devient indispensable pour former notamment les ingénieurs et les techniciens aux dimensions sociologiques et culturelles des évolutions de société et, peut-on ajouter, à la question de leur inscription territoriale.

Cyria Emelianoff (8)

(6) La ville de Nantes a choisi ainsi de faire appel à un psychologue, pour travailler avec les jardiniers de la ville et accompagner le passage d'une gestion horticole à une gestion différenciée des espaces verts (plus naturaliste), leur formation et leurs acquis professionnels s'opposant de prime abord à cette évolution.

(7) Voir **A.-M. Ducroux**, op. cit., p. 107.

(8) La maîtrise de géographie option Développement Durable à l'Université du Maine, formation à distance, est consacrée aux politiques territoriales de développement durable, dans les secteurs de l'urbanisme, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et du tourisme (public : acteurs des collectivités territoriales ; étudiants en géographie, aménagement, urbanisme et environnement).

UN NÉCESSAIRE SURSAUT ÉTHIQUE

Des formations pour reconstruire le développement

*par Cyrille Harpet **

On est porté à s'interroger aujourd'hui, face à la floraison des initiatives de formation supérieure axées sur le développement durable (DD) : cette notion semble être devenue soit une formule facile, un sésame pour ouvrir les portes d'un avenir renouvelé, soit un mot d'ordre pour sortir d'une spirale où l'humanité trouverait sa fin. Le succès relatif de la notion ne saurait se réduire à un effet de mode, car elle suscite un regard critique à l'égard de modes de développement qui affectent tout autant, voire plus, les pauvres que les riches. Si cette notion peut être fédératrice pour une humanité s'engageant à préserver « notre avenir à tous », pour reprendre la formule du rapport Brundtland de 1987, alors il revient de former les nouvelles générations d'étudiants à l'apprentissage de nouveaux modes de réflexion et de pratiques d'être ensemble et d'être au monde. Exercice ou démarche requérant un approfondissement des « pourquoi ? » davantage encore qu'un apprentissage des « comment ».

On demande des philosophes

Les philosophes ou apprentis philosophes, que les acteurs d'un développement repensé ne peuvent éviter d'être, sont donc convoqués à passer en revue la succession des prises de conscience qui depuis une trentaine d'années se sont concentrées autour de la notion de DD : crise écologique, crise économique, crise sociale, critique de l'idéologie de la croissance et de l'économisme, critique de la conception même de progrès issue des siècles passés. Le DD constitue le terme même d'une remise en cause des modèles jusque là admis. La notion de progrès, véhiculée sans même être interrogée dans ses fondements et ses conséquences, mérite d'être débattue au vu des bénéfices attendus et de ceux réellement procurés (1). Souvent les choix technologiques présument de progrès patents, sous couvert d'innovations techniques et de performances. Par exemple, le recours au chauffage au bois serait la marque d'un certain recul, alors que des techniques plus sophistiquées (le nucléaire par exemple) valorisent ceux qui les adoptent. Il est temps de changer de modèle de référence, sans rejeter toute forme de rationalité, mais en envisageant la recherche d'autres conceptions du progrès ou de la rationalité. Les principes de responsabilité, de concertation, de participation, d'équité, de solidarité, de transparence, de durabilité, de prévention, de précaution, de réversibilité, de viabilité économique, de biodiversité, de gouvernance, de subsidiarité etc. méritent d'être interrogés, explorés pour mesurer l'ampleur de la tâche, la complexité des problé-

** Chargé d'études à
Economie & Humanisme*

(1) Lire par exemple l'analyse d'**A. Boutaud** intégrant les mesures de l'« empreinte écologique » des diverses sociétés et leur résultats en matière de développement humain. *Economie & Humanisme*, n° 363, décembre 2002.

matiques soulevées à l'échelle globale et l'urgence d'apporter des réponses pratiques à l'échelle locale.

Cette nouvelle culture qui intègre ces concepts et principes nécessite une approche transversale, transdisciplinaire au demeurant (2), elle doit trouver ses énonciateurs, ses formateurs et ses ambassadeurs. Et loin de s'enquérir des seules techniques et méthodes scientifiques à vocation réparatrices ou compensatrices des divers impacts observés sur les milieux, sur les hommes, sur les sociétés, il est question d'approcher l'homme en société au travers des fondements éthiques et des valeurs qui décideront de ses engagements et de son destin (3).

Une éthique à construire dans l'action

L'« expertise » que porteront les ambassadeurs du DD au terme d'une formation professionnalisante doit répondre à ces attentes multiples d'explicitation des principes énoncés au travers du texte fondateur qu'est le rapport Brundtland. Une explicitation sérieuse, historiquement reconsidérée et rapportée sans cesse aux problématiques rencontrées dans les activités des organisations humaines. Rapporteurs éclairés de ces principes, utilisateurs affirmés de la démarche transversale, ces ambassadeurs contribueront à asseoir un autre mode de processus démocratique, à proprement parler participatif et s'arc-boutant sur de nouvelles pratiques d'aide à la prise de décision, d'accompagnement de la concertation entre les acteurs de la société civile, de la vie économique et les pouvoirs publics. Enfin, il leur revient de faire émerger les valeurs et le sens donnés aux actions entreprises et de permettre d'ancrer des décisions publiques sur des valeurs humaines ou sociétales partagées.

L'approche transversale appelée est certes par nature pluridisciplinaire (des représentants de chaque discipline sont consultés), mais ne se limite plus aux seules revendications des experts : il y a là un sursaut culturel et démocratique, politique en somme, qui oblige tout ambassadeur du DD à accorder autant de prix aux revendications ou avis des profanes. Chacun devient porteur d'un message, d'un savoir, d'un sentiment, tout autant légitime de part et d'autre de cette frontière héritée et désormais caduque dans le débat citoyen, entre experts et profanes. L'exercice est nouveau et difficile, car cela suppose une médiation non empreinte de présupposés sur la valeur des jugements et des vues des parties prenantes. Cela oblige l'expert à sortir d'un discours hermétique et trop spécialisé pour se mettre à la disposition de l'information du profane et mesurer la légitimité du questionnement citoyen. Cela oblige le profane à sortir des vues partiales et trop personnelles, pour s'ériger en une voix du bon sens partagé sur des enjeux concernant la société. L'ambassadeur du DD s'entend dès lors à rétablir ou établir un

(2) Mais la transdisciplinarité, ou l'interdisciplinarité, ne tient pas lieu de référence axiologique ; elle n'est que l'instrument, sur le registre de l'étude, d'un humanisme pour aujourd'hui, ainsi que L.-J. Lebreton l'a mis en œuvre avec *Economie & Humanisme* dès 1945.

(3) Cf. **H. Jonas**, *Le principe responsabilité*, Le Cerf, 1990.

PEUT-ON ENSEIGNER CE QU'ON NE CONNAÎT PAS ?

Tout le monde s'empare désormais du développement durable (DD) : les plus hautes autorités de l'État, un nombre croissant d'entreprises, quelques syndicats, nombre de consultants, des journalistes, une part du monde enseignant, etc. C'est bien sûr une chance pour le DD, mais c'est aussi un risque, celui de le voir basculer dans le domaine du prétendument connu. Or, précisément il importe de ne pas perdre de vue que nous ne savons pas réellement ce qu'est le DD.

Qu'est-ce que serait en effet une société où le commerce ne serait plus considéré comme une fin, mais comme un moyen ? Quelle pourrait être la société où la puissance des techniques et la vitesse seraient déçues de leur statut de fins soustraites à toute espèce d'interrogation ? De quelle nature pourrait être la société où il paraîtrait naturel de débattre collectivement des orientations de la recherche, de conduire un véritable débat public sur l'avenir des retraites ou sur tout autre sujet ? Sur un autre registre, qu'est-ce que serait une société sans carbone ? Qu'est-ce que serait une société effectivement soucieuse de son impact sur le milieu, ne voyant plus exclusivement dans la nature un capital destiné à la destruction, substituable par diverses techniques ? Nous ne le savons pas et ne savons donc pas ce qu'est le DD. Nous savons en revanche très clairement ce qu'il n'est pas : la poursuite des grandes tendances qui sous-tendent nos propres sociétés et modes de vie.

L'avenir du DD est ainsi étroitement lié à notre capacité à interroger les impasses dans lesquelles nous nous enfermons, à dépasser les tentations idéologiques de tous bords, et à ouvrir des voies résolument nouvelles. Celles-ci devraient nous permettre de réduire significativement nos flux de matière et d'énergie, sans

pour autant affecter notre dynamisme social, culturel, technologique, économique et financier. L'approche systémique de nos relations à la biosphère, connue sous l'appellation d'écologie industrielle, est à cet égard prometteuse. Elle embrasse un vaste domaine, allant de la transformation d'ores et déjà effective de déchets ou de sous-produits de certaines activités industrielles en ressources pour d'autres, jusqu'à une interrogation sur les valeurs, en passant par des recherches sur un fonctionnement de plus en plus cyclique de nos économies. L'économie de fonctionnalité, à savoir le renoncement à la vente des biens au profit de leur location, afin de rendre rentable leur longévité maximale, est une des voies ouvertes en direction d'une dématérialisation absolue, et non plus seulement relative, de l'économie. L'émergence de procédures démocratiques nouvelles, essentiellement participatives, ouvre également la voie à une organisation plus complexe de la décision publique.

Aucune des interrogations soulevées, aucune des pistes concrètes envisagées ne relève d'une unique discipline académique. D'où précisément la difficulté d'enseigner le DD. L'enseignement en question ne doit pas seulement mobiliser diverses disciplines, ouvrir des chantiers nouveaux comme l'écologie industrielle et l'économie de fonctionnalité, mais il doit encore inciter à interroger leurs présupposés et limites, à s'en prendre à nos paresse tant mentales que comportementales. Un tel enseignement ne saurait à proprement parler se réduire à un programme de transmission de connaissances bien établies, mais doit également instiller un esprit nouveau.

Dominique Bourg

Université de Technologie de Troyes

mode d'échange pour faire émerger les conditions d'un langage commun, puis une adhésion partagée à des valeurs communes, il suscite une mobilisation concertée pour entrer dans un programme d'actions communes.

L'originalité de la démarche des ambassadeurs du DD est ainsi, par exemple, de s'inscrire dans une recherche-action favorisant des stratégies alternatives à celles adoptées par les politiques classiques de gestion de l'environnement (limites du recyclage, des dispositifs de dépollution, etc.), pour sortir des approches sectorielles et partielles de façon à amorcer des processus intérateurs. L'ambassadeur établit des partenariats et des médiations entre des parties, soit crispées sur leurs positions partisans respectives, soit s'ignorant jusque là. L'enjeu est bien de favoriser des coopérations, des collaborations en vue d'une répartition équilibrée, sinon équitable des ressources et des biens, d'un rappel des devoirs et des droits fondamentaux en vue d'un bien commun.

Ces ambassadeurs du DD, tout épris soient-ils d'un idéal humaniste ou d'une utopie mobilisatrice, ne seront toutefois pas épargnés par certaines difficultés majeures qui s'imposeront rapidement à eux : comment associer à la réalisation de politiques publiques, d'entreprises, de groupements et d'organisations, des personnes ne partageant pas les valeurs qui fondent leur propre action ? Si le pari de la démocratie reste bien d'associer le plus grand nombre à des valeurs communes dans des projets, comment s'attendre à ce que tous s'accordent à penser un développement humain solidaire, égalitaire, équitable, oeuvrant pour le bien commun de l'humanité, pour rendre sa liberté à l'autre comme à soi-même, pour parvenir à mieux « vivre ensemble » ? C'est là le défi, le rêve, l'utopie d'aujourd'hui, à laquelle ceux à qui la formation aura permis une nouvelle vision du monde en devenir s'attelleront : il leur revient de la diffuser, de la faire partager, de susciter autour d'eux la participation d'un ensemble d'acteurs d'un style nouveau, éclaireurs d'une nouvelle citoyenneté, qui deviendront à leur tour des ambassadeurs du développement durable.

Cyrille Harpet

LA PASSION DE L'AVENIR

par Claude Royon et Vincent Berthet

« Peut-on enseigner ce qu'on ne connaît pas ? » L'article de Dominique Bourg met en évidence les enjeux et les difficultés d'une formation et d'une éducation au service du développement durable (DD). Celui-ci représente à la fois un objectif extrêmement ambitieux et une exigence de mise en œuvre très concrète. S'y ajoutent la pluralité des échelles spatiales qu'il implique – de la plus locale à la plus internationale – et la prise en compte de la temporalité la plus longue. Il est donc illusoire de penser pouvoir former rapidement des acteurs au service du DD.

Le DD n'est pas une vague aspiration, une utopie vide, sans contenus et sans contraintes. Bien au contraire ! Les approfondissements théoriques du DD au service d'un développement humain, pour chacun et pour tous, en précisent les exigences éthiques et le périmètre conceptuel (1). Surtout, les premiers acquis d'une préoccupation, si ce n'est encore d'une culture, du DD permettent de mesurer l'intérêt des réalisations et des méthodologies déjà expérimentées et d'esquisser des objectifs à court et moyen termes dans les différents champs qu'il recouvre.

Dans ce cadre, les formations, fort diverses, en enseignement supérieur ne manquent pas d'objectifs ambitieux, soutenus par des exigences éthiques, et de points d'appuis expérimentaux variés, pour développer une éducation et des innovations pédagogiques au service du DD. Un des intérêts de ce dossier est sans doute de mettre en évidence le caractère partagé des préoccupations – même si tous les secteurs de formation et de recherche et tous les établissements n'ont pas la même tradition et la même richesse de réalisations – et l'extrême ampleur des champs concernés (2). Si des disciplines paraissent plus directement proches du DD (3) – encore qu'il s'agisse souvent surtout de sa composante environnementale – aucune ne peut s'estimer non concernée. À cet égard, le travail interdisciplinaire s'impose et les interpellations réciproques ne peuvent être que bénéfiques. Une école d'ingénieurs, par exemple, a tout intérêt à travailler avec une école de commerce et réciproquement, et les deux ont sans doute beaucoup à recevoir de la géographie, qui elle-même ne peut ignorer les autres. Une formation en agriculture est impensable sans recours à des disciplines scientifiques très variées et sans prise en compte des territoires, ce qui paraît évident, mais il en va de même pour n'importe quelle discipline (4). Les facultés de médecine, mais également celles de droit, auraient, par exemple, tout à gagner à se situer davantage dans une perspective de DD.

(1) Voir *Economie & Humanisme* n° 360, « Développement durable, développement de l'homme ? », mars 2002.

(2) Sans oublier les risques liés aux effets de mode : le DD peut être un marché attractif et il n'évite pas de soi des dérives possibles.

(3) Urbanisme, transports, technologies polluantes, agronomie, etc.

(4) Peut-être ne serait-il même pas inutile que les sciences les plus dures s'interrogent sur leur relation au DD.

En tout cas, une réflexion philosophique et éthique sur la place des sciences et des techniques dans le développement humain est incontournable. Le DD « relativise » les spécialisations scientifiques et disciplinaires, non pas au sens où il les rendrait inutiles, loin de là, mais où les « relations » entre elles – et donc les supports institutionnels pour cela – sont indispensables (5). La structuration des formations dans son ensemble est donc à remettre en cause, au prisme de la logique du DD. Il se peut que la création de diplômes nouveaux s'impose (6).

Une formation au service du DD a tout à gagner à l'interdisciplinarité et aux confrontations entre disciplines et établissements, au plan local mais aussi régional et international (7). En réalité, les exigences qu'induit la prise au sérieux du DD vont bien au-delà : l'enseignement et la recherche ne peuvent s'isoler de l'ensemble des phénomènes sociétaux. Le DD engage tous les niveaux et tous les lieux de décisions. Une formation au service du DD a donc une dimension éminemment « politique », puisque la cité des hommes est en jeu, à l'échelon local, comme à celui de la planète. À cet égard, la responsabilité sociétale des entreprises – et donc, enfin, leur reconnaissance juridique comme communauté humaine et non seulement comme société d'actions – ne peut être ignorée. L'apprentissage de la décision responsable est une des composantes essentielles de toute formation qui se veut au service du DD. De ce point de vue, il est manifestement des pédagogies qui s'imposent, que ce soit le stage en entreprise, mais aussi dans d'autres lieux de décisions, pour découvrir concrètement les tenants et aboutissants de la décision et de ses conséquences ; ou que ce soient les échanges internationaux, souvent seuls capables de permettre une prise de conscience de l'interaction des décisions et des solidarités objectives, environnementales, sociétales, mais aussi civilisationnelles, qui préexistent à toute décision.

La formation au service du DD prise entre l'ampleur des enjeux et des ambitions qu'elle suppose et la modestie des réalisations dont elle peut se prévaloir, pourrait désespérer ses acteurs, tant les objectifs sont vastes et lointains (8). Mais les exigences de la préservation et de la préparation de l'avenir des hommes sont incontournables. Finalement, dans nos sociétés « développées », enfin conscientes des incertitudes de l'avenir de l'homme et de l'humanité, le DD n'est-il pas en partie la figure d'une exigence éthique, telle que la définit Paul Ricoeur : « Le désir d'une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes » (9) ? Quel défi plus enthousiasmant pour la recherche et l'enseignement ?

Claude Royon, Vincent Berthet

(5) L'homme qui cherche et qui enseigne, comme celui qui apprend, ne peut s'abstraire de l'homme concret, celui qui subit et agit, qui est en relations avec les autres, celui qui est en cause finalement dans toute activité humaine.

(6) Par exemple, le diplôme d'architecte-ingénieur, mis en place conjointement par l'INSA et l'École d'architecture de Lyon, en partenariat avec ECL et ENTPE.

(7) Ce dossier se réfère presque exclusivement à des réalisations françaises, alors qu'il y aurait beaucoup à apprendre d'ailleurs, en Europe et au-delà.

(8) Paradoxalement, des prises en compte limitées, mais précises, d'une logique de DD peuvent permettre une véritable entrée dans une démarche de DD.

(9) In *Soi-même comme un autre*.

DES FORMATIONS CENTRÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Association pour les Pratiques du DD

L'APDD intervient en formation initiale ou continue dans les écoles ou universités, les entreprises, les collectivités territoriales ou les organismes du Ministère de l'Équipement.

Modules proposés :

1. Introduction au concept de DD.
2. Application à l'aménagement du territoire.
3. Du global au local : une implication nécessaire des états, des collectivités, des entreprises, mais aussi des citoyens.
4. Le DD dans votre entreprise.
5. Les outils du DD : guide, indicateurs, grilles de critères, analyse fonctionnelle, outils thématiques...

Contact : 04 77 43 93 96
apdd2@wanadoo.fr

Chaire UNESCO (*Bordeaux 3*)

La licence professionnelle « Accompagnement et coordination de projets de solidarité internationale et de DD » s'adresse à des étudiants (bac+2) ayant une expérience dans la solidarité, ou à des étudiants de la formation continue (accessible par la validation des acquis et de l'expérience).

Cursus en un an, de septembre à septembre ; acquisition de bases théoriques et méthodologiques (450 heures) et apprentissage de savoir-faire professionnalisés reposant sur un projet tutoré ; stage de trois mois minimum en situation d'interculture ; soutenance d'un mémoire de recherche-action.

Contact : 05 57 12 44 47
amenagement@montaigne.u-bordeaux.fr

Centre International d'Études pour le Développement Local

Le CIEDEL propose une formation universitaire et professionnelle pour des acteurs de développement qui souhaitent améliorer

leurs capacités à concevoir et conduire des programmes de développement local. La formation est organisée en douze modules autour de trois thèmes : politiques et stratégies de développement ; conception, gestion et évaluation de projets ; méthodes et outils de développement local. Ces modules peuvent être suivis à la carte ou dans le cadre d'une formation longue.

Contact : 04 72 77 87 50
ciedel@univ-catholyon.fr

ESDES

Commerce et Management

L'ESDES dispense un cursus en cinq ans en lien direct avec les grands métiers de l'entreprise.

Découverte de l'Europe et des problématiques liées au DD (1^{ère} année).

L'entreprise dans son environnement territorial, institutionnel et sociétal (2^{ème} année). Série de dix conférences sur les thématiques du DD. En groupe, élaboration d'un grand projet de création d'entreprise (3^{ème} année).

Contact : 04.72.32.50.48
info.esdes@univ-catholyon.fr

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon

Le DD est un enjeu majeur pour lequel l'ingénieur a un rôle à jouer et est ainsi rapidement devenu un élément incontournable de la formation.

Mastère spécialisé en Management de l'environnement.

Mastère Recherche « Environnement industriel et urbain ».

DEA « Sciences et technologies du déchet ».

Double cursus d'Ingénieur-Architecte (avec l'École d'architecture).

Contact : 04 72 43 81 41
martin.raynaud@insa-lyon.fr



Université du Maine

La Maîtrise de géographie option DD propose une analyse des politiques territoriales de DD, en confrontant les nouvelles orientations et leurs enjeux, aux expériences locales et avancées concrètes. Outre l'approfondissement des connaissances, l'objectif est de fournir les éclairages nécessaires aux acteurs territoriaux impliqués dans une démarche de DD.

Modules proposés : ville durable (Europe, États-Unis, France) ; politiques agricoles et DD ; aménagement durable ; développement touristique durable.

Enseignement à distance : ressources en ligne et tutorat individualisé.

Contact : 02 43 83 31 76
secGeo-let@univ-lemans.fr

Université Jean Moulin (Lyon 3)

Le DESS « Aménagement et politiques des collectivités territoriales » forme des aménageurs auprès des collectivités territoriales, SEM, organismes d'aménagement... le DESS « Productions de terroirs, Labels de pays, Alimentation de qualité », en partenariat avec plusieurs écoles d'agriculture et l'Institut Paul Bocuse, s'intéresse à l'interface entre alimentation de qualité et DD du monde rural.

Le DESS « Gestion des risques et collectivités territoriales » forme des « managers » du risque auprès des collectivités territoriales.

L'École d'Ingénierie de l'espace rural, en lien avec l'enseignement agricole, a vocation à former des développeurs du monde rural.

La Licence professionnelle, en lien avec les entreprises de la distribution de produits biologiques vise à encourager des modes de consommation durables.

Contact : 04 78 78 74 47
Fax : 04 78 78 71 61

Institut Polytechnique de Lyon

Les quatre écoles d'ingénieurs confédérées au sein de l'Institut Polytechnique de Lyon proposent l'apprentissage d'une vision du DD prioritairement à partir des enjeux

socio-technologiques que leurs formations abordent. Ainsi, par exemple, ITECH intègre à son programme, pour tous ses élèves, un cours annuel sur les phénomènes environnementaux dans la vie d'une entreprise industrielle ; ISARA a développé deux troisièmes cycles : l'un centré sur le développement des territoires ruraux, l'autre en lien avec l'École Nationale Vétérinaire, centré sur " qualité des productions animales " ; l'une des modalités de suivi de la 3ème année de formation de CPE Lyon s'intitule « Chimie et procédés appliqués à l'environnement... » ; à l'occasion des stages obligatoires effectués dans des entreprises en France et à l'étranger, l'ECAM invite ses élèves ingénieurs à réfléchir sur le discours et les pratiques de celles-ci.

Contacts :

Institut Polytechnique de Lyon,
30 rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon
École Catholique d'Arts et Métiers,
40 Montée Saint-Barthélemy,
69321 Lyon cedex 5

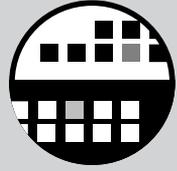
Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes,
31 Place Bellecour, 69002 Lyon
Chimie Physique Électronique,
43 bd du 11 Novembre 1918,
69100 Villeurbanne
Institut Textile et Chimique,
87 Chemin des Mouilles,
69134 Écully cedex

Nice-Sophia-Antipolis

L'objectif du DESS Gestion de la Planète est de former des cadres généralistes, acteurs de l'environnement : adoptant une démarche intégratrice des dimensions scientifique, technique, juridique et administrative de l'environnement dans un contexte de développement ; opérationnels grâce à des applications sur le terrain et une expérience professionnelle de longue durée (apprentissage en alternance sur un an ou avec un stage de 6 mois minimum) ; ayant un esprit d'équipe, autonomes, sachant s'adapter et communiquer.

Contact : 04 92 07 65 56
www.unice.fr/dessgp/

chroniques



L'économie aujourd'hui

La chronique d'Yves Crozet

***L'économie américaine
et le reste du monde***

Je te tiens, tu me tiens....

Page 80

Éthique et raisons d'agir

La chronique d'Hugues Puel

***De l'Afrique
Éthique et culture***

Page 84

L'ÉCONOMIE AUJOURD'HUI

*La chronique d'Yves Crozet **

L'économie américaine et le reste du monde

Je te tiens, tu me tiens....

Le printemps 2003 a vu la monnaie américaine se déprécier sensiblement par rapport aux autres grandes devises : livre sterling, yen, franc suisse... L'euro a connu une revalorisation particulièrement significative, revenant à son plus haut niveau du début de l'année 1999, juste après son lancement (1). Cette nouvelle vigueur de l'euro ne résulte pas d'une situation particulièrement brillante de l'économie européenne mais d'une glissade de la monnaie américaine, consécutive à la politique économique conduite par l'équipe actuellement au pouvoir à Washington. Une politique dont les implications sont importantes pour les autres pays du monde, et notamment pour l'Europe.

Le dollar : une chance et une charge pour les États-Unis

L'histoire de la politique économique nord américaine des soixante dernières années peut se lire à travers les mouvements de yo-yo du dollar.

■ À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le dollar est devenu la principale monnaie de référence car les États-Unis (EU) étaient les seuls à pouvoir financer la reconstruction du reste du monde, pour le plus grand profit de leurs firmes. Dans les années 1950, d'importantes sorties de capitaux des EU (le Plan Marshall) ont permis aux anciens pays belligérants de combler progressivement le *dollar gap* et de faire redémarrer ainsi leurs économies.

■ Ce redémarrage a été si sensible en Europe et au Japon qu'une certaine méfiance à l'égard du dollar est apparue au cours des années 1960. Il est progressivement

devenu évident que le double statut du dollar, monnaie nationale et monnaie mondiale, posait des problèmes ; les mêmes que ceux qu'avait connus la livre sterling, dans une situation analogue, dans l'entre-deux guerres. Si le pays émetteur de la monnaie mondiale veut en défendre le taux de change, il faut éviter le déficit des paiements courants, maintenir des taux d'intérêts attractifs et ne pas connaître d'inflation supérieure à celle des autres pays. Ce qui signifie une politique rigoureuse pesant sur la croissance économique, donc une charge.

■ Au mois d'août 1971, la politique économique américaine a résolu cette difficulté en rendant le dollar inconvertible en or. Refusant d'adopter la logique de rigueur qui a coûté si cher aux Britanniques dans les années 1920, les EU ont imposé au monde un dollar inconvertible et de plus en plus massivement répandu. Cette attitude a d'abord suscité peu de réticences (2) puisqu'elle profitait à tous : les bas taux d'intérêt américains et la montée du déficit extérieur des EU (qualifié de « déficit sans pleurs », ce qui est une chance) approvisionnant le monde en dollars (3).

* Professeur à l'Université Lyon 2

(1) Le taux de change le plus élevé de l'euro a été constaté au mois de février 1999 : 1,19 US\$ pour un euro. En 1995, l'ECU, ancêtre de l'euro, était monté à 1,40 US\$ pour un euro. Au début de 1985, il suffisait de 0,65 US\$ pour avoir un ECU. Les fluctuations des taux de change ne sont donc pas nouvelles.

(2) Celles qu'avaient émises la France par la voix du Général de Gaulle, puis de Georges Pompidou, furent levées après l'accession de Valéry Giscard d'Estaing à la Présidence de la République. Lors de la conférence de la Jamaïque, en 1976, l'abandon de la référence à l'étalon or fut officialisé.

(3) Au risque de déplaire à Edouard Balladur, rappelons que revenir à l'étalon-or serait tout simplement une erreur. Lorsque l'étalon-or a bien fonctionné, au XIX^{ème} siècle, c'était en trompe l'œil, grâce au déficit des paiements britanniques.



Ce choix a pourtant rencontré ses propres limites, sous la forme d'inflation et de méfiance (4) accrue à l'égard du dollar.

■ Une nouvelle politique américaine était donc nécessaire ; elle a pris la forme, dès l'année 1979 et l'arrivée de Paul Volcker à la tête de la Banque centrale des EU, d'une volonté de revaloriser le dollar en combattant l'inflation. Mais comme il ne s'agissait pas de mener une politique déflationniste, les EU, à l'époque de R. Reagan, ont pratiqué le *policy mix* (5). La rigueur monétaire (taux d'intérêt élevés, contrôle étroit de la progression de la masse monétaire) a été accompagnée d'un certain laxisme budgétaire (baisses d'impôts et déficits publics). Cela a permis de soutenir l'activité économique tout en développant les marchés financiers où se négociaient, entre autres, les titres de la dette publique américaine.

■ Cette politique mixte a été poursuivie tout au long des années 1980 et 1990, avec progressivement une inversion des signaux. Avec la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt, la politique monétaire est devenue plus accommodante. Dans le même temps (seconde moitié des années 1990), réapparaissait l'excédent budgétaire. La logique de la « politique mixte » se maintenait donc, en même temps que la croissance économique et la progression des marchés financiers. Cette dernière étant indispensable à l'attraction de capitaux étrangers venus combler le déficit croissant, et toujours indolore, de la balance des paiements des EU (6).

Le risque du « keynésianisme dans un seul pays »

C'est ainsi qu'au début de l'année 2000, la croissance économique américaine atteignait des records, d'autant plus remarquables que la dernière récession, modeste et de courte durée, datait de 1991. La Bourse suscitait partout un engouement croissant,

le taux de chômage était au plus bas... Une « nouvelle économie » semblait voir le jour. Mais le caractère abyssal du déficit extérieur rappelait que l'économie américaine vivait au-dessus de ses moyens. Dans ce cas, un pays n'est pas dans la même situation qu'un particulier : tant que les capitaux étrangers affluent, les déficits peuvent perdurer. Aujourd'hui pourtant, des questions commencent à se poser du fait même de la nouvelle politique économique américaine.

La politique économique américaine s'est orientée depuis deux ans vers l'abandon du *policy mix*. Alors que les taux d'intérêt restent à des niveaux historiquement bas, le déficit budgétaire atteint à nouveau des sommets, du fait des baisses d'impôt (qui ne font que commencer), des subventions massives aux compagnies aériennes et, bien sûr, de la progression des dépenses militaires. En d'autres termes, les EU en reviennent à la politique de douce négligence (*benign neglect*) des années 1970. Or les opérateurs financiers savent que cela a débouché sur la dépréciation du dollar et l'inflation. L'actuelle baisse du dollar n'est donc pas seulement le fruit d'une volonté des autorités américaines, elle résulte aussi d'un mouvement généralisé de défiance. Cette défiance n'est pas seulement le fait des spéculateurs ; les banques centrales de la Chine et de l'Indonésie, par exemple, ont modifié la structure de leurs avoirs en se reportant partiellement sur l'euro. On sait aussi que certains pays musulmans privilégiés

(4) À la fin des années 1970, face à la faiblesse du dollar, le roi Khaled d'Arabie Séoudite avait envisagé d'abandonner le dollar comme monnaie de cotation des cours du pétrole. Une menace qui n'a pas été ignorée par les EU.

(5) Le principe du *policy mix* avait été présenté par l'économiste canadien Robert Mundell dès le début des années 1970.

(6) Le déficit extérieur américain a commencé au niveau de la balance commerciale (échange de biens) dès la fin des années 1960. Il s'est ensuite étendu aux services (assurances, tourisme, transports...), y compris les revenus des capitaux, pour déboucher sur un déficit persistant de la balance des transactions courantes. Des entrées de capitaux à long terme, ou à court terme, viennent combler ce déficit en se plaçant sur les marchés des actions ou en achetant des Bons du Trésor (*Federal Funds*).

gient aujourd'hui l'euro pour de multiples raisons, faciles à imaginer.

Les responsables économiques mondiaux, des grandes firmes comme des États, sont désorientés car ils ont du mal à anticiper les résultats à moyen terme de cette politique américaine.

■ Contrairement aux idées reçues, il y a peu de chances pour que la baisse du dollar conduise au redressement du solde extérieur des EU. L'histoire économique récente (exemple : en France en 1983-1984) a montré que la dévaluation de la monnaie n'est efficace, pour redresser les comptes extérieurs, que si elle est accompagnée d'une politique interne de rigueur, et ou, d'une restriction des importations. L'équipe Bush est tentée par les mesures protectionnistes, mais elle ne veut pas entendre parler de rigueur. La baisse du dollar va bel et bien pénaliser les exportateurs européens. Mais sans politique de rigueur, ou sans protectionnisme, elle ne réduira pas sensiblement le déficit.

■ Si le couple rigueur-protectionnisme devait voir le jour, toute l'économie mondiale en souffrirait car nous serions en situation de « keynésianisme dans un seul pays », un peu sur le modèle de la Grande-Bretagne des années 1930 (7). En même temps qu'elle dévaluait la livre sterling (1931), elle s'était convertie à un certain protectionnisme pour les pays extérieurs au Commonwealth (Accords d'Ottawa, 1932). Ce faisant, elle abandonnait son rôle de locomotive de l'économie mondiale.

Nous sommes donc à nouveau en présence du dilemme qui pèse sur tout pays émetteur d'une monnaie nationale qui est aussi la monnaie mondiale : en tant qu'unité de compte et réserve de valeur, sa monnaie ne doit pas trop se déprécier ; mais en tant que moyen de paiement, tout le monde se réjouit de son abondance et des déficits qui en sont la source. Personne n'a donc intérêt à ce que les EU

abandonnent le rôle de locomotive économique mondiale, mais ce rôle même n'est-il pas en train d'évoluer ?

Unilatéralisme et multilatéralisme à l'épreuve

Il n'y a pas que dans le domaine militaire et politique que l'unilatéralisme américain pourrait se substituer au multilatéralisme. La stratégie des EU est aujourd'hui fondée sur l'espoir d'un retour à une croissance soutenue et sensiblement plus rapide qu'en Europe et au Japon. La croissance, en augmentant mécaniquement les recettes fiscales, compenserait à terme les baisses d'impôts souhaitées par G.W. Bush. Le rôle dominant de l'économie américaine se renforcerait.

Mais, à la différence des années 1990, il est plus que probable que les incertitudes financières et monétaires subsisteront. Il en résultera des tensions durables entre le dollar et l'euro, préjudiciables tant pour les EU (réduction du pouvoir d'achat extérieur de la monnaie, défiance des opérateurs) que pour l'Europe (exportations handicapées). Ce serait encore plus net si la croissance restait partout faible. Même si nous ne sommes pas encore dans un scénario « à la japonaise », il faut partout gérer le surendettement de nombreuses firmes et de certains ménages, la chute des valeurs boursières et les menaces d'éclatement de la bulle spéculative immobilière (8). En d'autres termes, l'accumulation des déséquilibres monétaires et financiers nécessite de revoir les bases du « gouvernement du monde ».

Comme l'a indiqué récemment Tony Blair, un monde multipolaire, dans le domaine

(7) Alfred Sauvy a souvent rappelé que cette attitude avait approfondi la crise des années 1930. Voir son *Histoire Économique de la France*.

(8) Effondrement qui pourrait à terme menacer la Grande-Bretagne si les taux d'intérêt remontaient, vu la hausse vertigineuse des prix de l'immobilier, à Londres en particulier.



monétaire comme dans le champ militaire, est plus complexe à gérer qu'un monde unipolaire. Mais suffit-il de se placer « dans la roue » des EU pour échapper au problème ? Dans les dix ou quinze années à venir, les EU et l'Europe, mais aussi l'Asie, seront en compétition sur de nombreuses questions : le partage des ressources pétrolières, les émissions de CO₂, les marchés agricoles, les rôles des uns et des autres dans les domaines monétaires et financiers. Ainsi, un euro se posant en concurrent du dollar, pour des placements, mais aussi pour servir d'unité de compte et de moyen de paiement des échanges internationaux, sera source de tensions. Comment les gérer ?

L'affaire irakienne nous a offert un avant goût de la façon dont les choses pourraient se passer.

■ Soit les EU, dans le domaine monétaire comme dans les autres, poursuivent dans la voie de l'unilatéralisme et ont les moyens de le faire. Alors les positions caricaturales de la France et de la Grande-Bretagne vont se renouveler. La première se drapera dans sa dignité sans avoir les moyens de peser sur les orientations clés. La seconde, prenant de fait acte de son impuissance, emboîtera le pas aux EU (10). Alors, les années à venir seront difficiles pour l'Europe !

■ Soit les tensions monétaires et financières sont telles que, pour éviter un conflit ouvert ou larvé, une dose certaine de multilatéralisme est introduite dans les relations internationales. Alors, il faut dès maintenant préparer la façon dont pourraient se coordonner les politiques économiques américaine et européennes.

De même que dans le domaine des émissions de CO₂, le protocole de Kyoto a montré la voie d'une approche multilatérale du problème, de même dans les domaines pétroliers, agricoles ou monétaires, l'Europe doit proposer, en accord avec les pays d'Asie et la Russie, des voies de règle-

ment international négocié des problèmes. La position de la France et de l'Europe ne doit pas sombrer dans l'anti-américanisme et se rassurer à bon compte en annonçant le déclin des EU (11). Il est plus utile de préparer les voies et les champs des futures négociations internationales. Celles que les EU rejoindront quand ils auront mesuré les limites de l'unilatéralisme.

Yves Crozet

(10) Tony Blair est de moins en moins favorable à une substitution de l'euro à la livre sterling. L'entrée de la Grande Bretagne dans l'euro serait à l'évidence un facteur accru de concurrence entre les monnaies américaine et européenne.

(11) Voir une illustration de cette propension française à annoncer la prochaine faillite des EU dans le dernier ouvrage d'E. Todd, *Après l'Empire*.

ÉTHIQUE ET RAISONS D'AGIR

*La chronique d'Hugues Puel **

De l'Afrique Éthique et culture

Nous sommes à Yaoundé dans les premiers jours de mars 2003, à moins de trois semaines du déclenchement de la deuxième guerre du Golfe. Dans de nombreux pays, les manifestations populaires contre la guerre se multiplient. Je demande à un des mes étudiants camerounais : « Pourquoi n'y a-t-il pas de manifestation contre la menace de guerre contre l'Irak ? – Ici nous avons trop de problèmes. »

L'Afrique à l'écart

Il est vrai que l'Afrique semble à l'écart de la mondialisation. Avec plus de 13 % de la population de la planète, l'Afrique ne réalise que 3 % du commerce mondial et attire moins de 2 % du total des investissements directs étrangers. Ne reste dans la mondialisation médiatique que l'effrayante épidémie de sida qui touche une partie substantielle de la population. De fait l'état sanitaire est mauvais et le tabagisme ne fait que croître dans la discrétion générale des médias (1). L'espérance de vie diminue presque partout. Au Botswana elle était supérieure à 60 ans il y a 20 ans : elle est aujourd'hui inférieure à 40 ans.

La déclaration du Millénaire des Nations Unies en 2000 a fixé à la communauté des nations l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes disposant de moins d'un dollar par jour. Le rapport de l'OCDE, « Perspectives économiques en Afrique » prédit que l'Afrique subsaharienne ne parviendra pas à améliorer sensiblement le sort des 46 % de sa population qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Pour y parvenir, les pays devraient atteindre un taux de croissance de 7 % par an, c'est-à-dire un doublement du PIB en dix ans. La plupart d'entre eux n'y parviendront pas. Seuls s'en rapprocheraient le

Botswana, le Mozambique (2), l'Ouganda et le Sénégal.

Pourtant quelques chefs d'État courageux (Nigeria, Algérie, Sénégal, Afrique du sud) avaient pris une intéressante initiative en octobre 2001, le NEPAD, témoignant ainsi d'une réelle volonté d'agir. Le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique se présente comme une initiative de chefs d'État, donc de personnes ayant le pouvoir de décision et relevant du jugement politique. Il affirme trois orientations de fond : la bonne gouvernance et les droits de l'homme avec un engagement de critique réciproque entre chefs d'État quant à leur application, une confiance dans l'initiative privée encouragée par des pratiques réformées quant au maintien de l'ordre public et le rendu de la justice, une coopération régionale associant plusieurs États pour la réalisation des grandes infrastructures qui font tant défaut à l'Afrique. Le NEPAD ne concurrence pas l'Union africaine récemment créée, mais cherche à lui donner une orientation et une

* Économiste, administrateur de l'association Economie & Humanisme

(1) Un professeur de pneumologie de l'Université de Paris VII déclare à un journal camerounais : « L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'il existe actuellement 1,2 milliard de fumeurs dans le monde, et l'estimation pour 2030 est de 1,6 milliard. Les 400 millions supplémentaires viendront des pays en développement, et tout particulièrement du continent africain. La conséquence, c'est le nombre de morts : actuellement il y a 4 millions de morts liés au tabac dont 1 million dans les pays en développement et 3 dans les pays industrialisés, mais le chiffre sera multiplié par 7 dans les pays en développement. L'industrie du tabac cible les populations africaines, tout particulièrement les jeunes ». Bravo pour l'éthique d'entreprise et le développement durable ! Voir *La Tribune du Cameroun* du 6 mars 2003.

(2) **Jordane Bertrand**, « Le Mozambique s'ouvre aux fermiers blancs chassés du Zimbabwe : Maputo veut encourager les investissements et les projets de mise en valeur agricole », *Le Monde*, 19 février 2003.



méthode favorisant de telles visées. Il comprend un comité de chefs d'État des quatre membres fondateurs et une quinzaine de membres répartis dans les cinq zones (Afrique du Nord, de l'Ouest, orientale, centrale et australe). Malheureusement, face aux crises africaines les plus récentes – Zimbabwe, Côte d'Ivoire, RCA – le NEPAD, malgré l'excellence de ces principes, paraît bien inefficace : la correction fraternelle entre chefs de gouvernement, cette évaluation par les pairs recommandée par l'OCDE, ne fonctionne pas très bien.

Dans un article de la revue *Esprit* d'octobre 2002, le sociologue camerounais Achille Mbembé décrit le contexte dans lequel se débattent tous ceux qui cherchent à œuvrer pour le développement, leaders d'ONG de solidarité, chefs d'entreprise conscients de leurs responsabilités, hommes politiques animés de volonté réformatrice : un espace fragmenté entre des enclaves minières, pétrolières, forestières et halieutiques où se prélève une richesse en partie détournée, des corridors où se déploient l'activité de sous-traitants de multinationales et d'entreprises locales, un espace d'activités informelles dominées par des quêtes de survie et des pratiques de banditisme. La société est ainsi dominée par la double violence d'un marché qui privatise les ressources communes et d'un État incapable de protéger ses citoyens et qui transforme ses fonctionnaires mal payés en autant de prédateurs de la société. Livrée au pillage, celle-ci se réfugie dans l'effervescence religieuse avec ses mouvements de guérison, ses cultes nouveaux ou anciens, ses pratiques de sorcellerie (3).

Une étude de cas

Une étude de cas permet d'illustrer les pratiques dominantes qui ruinent les perspectives d'amélioration de la situation, celui de l'électricité au Cameroun. La SONEL a été créée en 1974 à partir de l'Électricité du Cameroun. Elle demeure entreprise nationale jusqu'au milieu des

années 1980. À ce moment là, la politique d'ajustement structurel préconisée par le FMI et la Banque mondiale pousse à sa privatisation. Les investissements sont alors gelés ainsi que les recrutements et l'entretien des installations existantes est limité au minimum.

Un long processus transitoire sera présidé par Marcel Niat Nijifenji, jusqu'à la privatisation. Le 18 juillet 2001, l'État camerounais cède 56 % des parts sociales de la SONEL à AES Corporation, une firme américaine. Les études de privatisation auront été bâclées qui aboutissent au choix d'un concessionnaire différent de l'un des deux autres candidats, pourtant partenaires éprouvés de la SONEL, EDF et Hydro-Québec ; tout cela se faisant sous la houlette de la Banque mondiale et du ministre camerounais chargé du plan de relance économique, Jean-Marie Gankou.

Les négociateurs camerounais ont mal défendu les intérêts de leur pays. Le cahier des charges accorde au repreneur américain une période de trois ans pour rétablir un fonctionnement normal. Pendant ce laps de temps, les Américains sont dispensés de toute responsabilité en cas de défaillance du réseau national d'électricité. Y eut-il des contreparties et lesquelles ? Les obligations d'investissement de AES SONEL restent imprécises. Pourtant les équipements sont largement amortis et les besoins sont importants (4). L'homme qui a conduit la privatisation, Jean-Marie Gankou, est désigné comme président du conseil d'administration de AES SONEL.

(3) A. Mbembé, « L'Afrique entre localisme et cosmopolitisme », *Esprit*, octobre 2002, p. 65-74.

(4) La demande d'électricité est de l'ordre de 8 % d'accroissement par an. ALUCAM, la société camerounaise d'aluminium est le plus grand consommateur d'énergie électrique et se propose de doubler les capacités de son usine d'Edéa, si la ressource énergétique est suffisante. Un projet de création d'une nouvelle cimenterie ne peut se réaliser faute d'énergie électrique en quantité suffisante. Mais AES SONEL n'a aucune obligation de répondre à cette demande croissante, alors qu'il bénéficie de quatre augmentations successives du prix de l'électricité pendant les quatre premières années de la privatisation, soit 32 % au total.

Pourtant la mesure est illégale, puisqu'il est, à l'époque, membre du gouvernement. Le conflit d'intérêt est éclatant. La Banque mondiale ne dit rien. Le Président de la République non plus. Comme titre le journal camerounais dont je tire ces informations, c'est « un processus parfumé de magouilles » (5).

Ainsi les Camerounais subissent-ils de fréquentes coupures de courant, baptisées « délestages », tandis que la création des richesses nécessaires est empêchée ou retardée. La pénurie d'électricité devient une affaire d'État lorsque le Cameroun se voit confier l'organisation du sommet France-Afrique de 2000 (6). La solution est maintenant cherchée dans la construction de centrales thermiques particulièrement polluantes (7). Pourtant les lieux pour construire des barrages hydroélectriques moins polluants ne manquent pas. La gabege qui a présidé à la gestion publique pendant les années 1985-2000, puis les conditions de la privatisation aboutissent à une telle situation. Les raisons d'agir ont relevé plus de la corruption politique (financement du parti au pouvoir) et du clanisme (les nominations familiales) que du souci du développement du pays.

D'une façon générale, la politique de privatisation des firmes d'État, recommandée avec tant d'insistance et de constance par le FMI et la Banque mondiale, fait maintenant l'objet d'évaluations fort critiques, bien au-delà des milieux tiers-mondistes et contestataires. Sans doute, privatiser des entreprises d'État source de rentes et de malversations n'est-il pas dépourvu de sens, mais le bilan est bien décevant. Selon la Banque mondiale, les pays africains ont privatisé quelque 2700 entreprises publiques. Ces ventes ont rapporté environ 8 milliards de dollars, soit à peine l'équivalent de 1,5 % du produit intérieur brut du continent. C'est l'emploi qui a été la principale victime de ces transferts au secteur privé. Sur 54 entreprises privatisées au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Togo et en Zambie, l'emploi a reculé de 15 % en moyenne (8).

L'éthique des affaires en Afrique

L'Institut Aspen a organisé récemment une rencontre internationale sur l'éthique des affaires et le gouvernement d'entreprise en posant la question suivante : « les différences culturelles interviennent-elles dans la perception et l'approche de ces problèmes ? » On y a fait remarquer que la différence culturelle sert d'excuse dans plusieurs pays pour justifier la corruption. En Afrique, la tentation existe. L'économie n'est-elle pas désarticulée, comme on l'a noté plus haut ? Les fonctionnements sociaux avec la force des relations ethniques, les liens familiaux, le culte du chef, dont le pouvoir a valeur quasi religieuse, constituent autant d'arguments justificateurs.

Si ces arguments sont des alibis, il n'en demeure pas moins que l'éthique des affaires ne peut ignorer le facteur culturel. Des intervenants japonais présents à Lyon ont dit leur lassitude à l'égard d'une éthique des affaires individualiste. Les Japonais se perçoivent dans leur relation à leur entourage, et non d'abord comme individus. Ils préfèrent le compromis à la confrontation et l'harmonie à la justice. En France, l'éthique est fondée sur l'honneur et l'idée d'un organe de surveillance de l'éthique suscite des réactions négatives : dénoncer un collègue rompt la solidarité professionnelle. Cependant, les hommes d'affaires américains pensent que leur

(5) **Christophe Bobiokono**, *Mutations quotidien*, 3 mars 2003.

(6) Une somme importante (1,2 milliard de F CFA) est débloquée pour renouveler les équipements d'éclairage à Yaoundé et à Douala et réhabiliter une partie du réseau. Mais les décisions de construction des nouveaux barrages n'ont pas été prises à temps et les réserves des retenues d'eau des barrages existants seront utilisées au-delà du raisonnable jusqu'à provoquer de graves pénuries ultérieures.

(7) LAES SONEL annonce qu'elle envisage d'investir 49 milliards de F CFA en 2003 et 64 milliards en 2004 pour la construction d'une centrale thermique d'une puissance de 80 mégawatts fonctionnant au fioul lourd près de la SONARA à Limbé. Une autre centrale suivra qui devrait permettre la suppression des délestages en 2006 !

(8) **Alain Faujas**, « Les privatisations coûtent cher à l'Afrique », *Le Monde*, 1er avril 2003.



modèle demeure universel, soit parce que la culture n'a pas beaucoup d'impact sur l'éthique, soit parce que les Etats-Unis, du fait même de leur culture plurielle, sont particulièrement bien placés pour établir des standards d'éthique à portée universelle. Mais une confiance excessive en la vertu régulatrice du marché impose *de facto* les normes américaines au reste du monde, sans autre forme de débat ou de réflexion, remarquent des hommes d'affaires européens, tandis que des Japonais réagissent contre la conception binaire des Etats-Unis : « soit vous êtes avec moi, soit vous êtes contre moi ».

En situation de mondialisation, en Afrique comme ailleurs, la tension entre l'éthique et la loi se pose. Les vrais problèmes éthiques émergent quand l'action est légale, mais pas éthique, ou éthique mais illégale ; ce qui renvoie à la conscience de la responsabilité de chacun, dont la valeur est universelle. La formation de la conscience engage autant les dirigeants d'entreprise que les formateurs à tous les niveaux.

En Afrique aussi, au Cameroun en particulier, le mouvement est amorcé. L'éthique des affaires s'enseigne. Des dirigeants d'entreprise se regroupent pour parler des pratiques des affaires et témoigner dans les médias de leurs exigences et de leurs expériences. Les médias locaux rendent compte de réunions de responsables qui acceptent de discuter de ces questions sans masquer la réalité.

En effet, au-delà de l'afro-pessimisme, il y a en Afrique quelques bonnes nouvelles qui témoignent de raisons d'agir pour la paix et pour la justice. Le compromis en Côte-d'Ivoire a permis d'éviter un scénario à la rwandaise qui se profilait à l'horizon. Au Nigéria, avec les élections présidentielles du 19 avril dernier, la démocratie a marqué des points (9). En pleine crise ivoirienne, un jésuite français lance avec une équipe africaine une revue de réflexion éthique et politique consacrée aux problè-

mes de l'Afrique de l'Ouest (10). Au moment du G8 d'Evian, le ministre délégué à la Coopération du gouvernement français annonce qu'il s'engagera concrètement en faveur de l'Afrique (11).

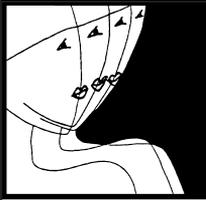
Hugues Puel

8 mai 2003

(9) L'article du *Financial Times* traduit dans le *Courrier International* n° 650 du 17 au 23 avril 2003 paraît sous le titre « La démocratie s'enracine en Afrique ».

(10) *Débats, Courrier d'Afrique de l'Ouest*, n° 1 janvier 2003, n° 2 février 2003.

(11) *La Tribune* du 24 avril 2003.



MIGRATIONS SOCIÉTÉ

La revue bimestrielle d'analyse et de débat
sur les migrations en France et en Europe

mai - août 2003 vol. 15 - n° 87-88 232 p.

ARTICLES :

Caractéristiques structurelles de l'immigration en Italie
et réponse législative du gouvernement de centre droit
Manuela De Marco, Franco Pittau

Caractéristiques des migrations rurales à l'intérieur du Mexique et vers les États-Unis
Hubert Carton de Grammont, Sara María Lara Flores, Martha J. Sánchez Gómez

La résistance des Africains envers le commerce des esclaves
Rosan Rauzduel

«Il est recommandé aux étrangers de ne pas participer» :
les étrangers expulsés en mai-juin 1968
Daniel A. Gordon

DOSSIER : Europe et migrations

CIEMI

46 rue de Montreuil - 75011 Paris - Tél. : 01 43 72 01 40

projet

Les promesses du rural

274
été 2003

Longtemps dominé par l'agriculture, le monde rural français doit désormais envisager son avenir dans la conjugaison de plusieurs types d'activités, dans l'interrelation avec la ville. Cette intégration pourra sans doute permettre - mais avec quels acteurs ? - de dépasser le blocage de la politique agricole commune.

128 pages - 11,50 € - En vente dans toutes les librairies

Pour recevoir ce numéro ou pour vous abonner, envoyez vos coordonnées et votre règlement à :
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

rubriques



**Le défi de
vivre ensemble**

*Sophie Ebermeyer
Grenoble-Jean Macé
Fin d'un quartier ouvrier ?*

Page 90

**Démocratie et
développement des territoires**

*Nathalie Lauriac, Jean Kloppenburg
Observer la ville
Vers un service de l'intérêt général*

Page 94

**Monde pluriel et
civilisation solidaire**

*Éric Baye
France-Japon,
nouveau regard
nouveaux partenariats*

Page 98

Le défi de vivre ensemble **GRENOBLE-JEAN MACÉ** **FIN D'UN QUARTIER OUVRIER ?**

*par Sophie Ebermeyer **

Le quartier Jean Macé à Grenoble constitue l'un des derniers quartiers de Grenoble que l'on peut encore appeler « cité ouvrière ». Construit dans les années 1930, il a logé de nombreux ouvriers, notamment de l'une des usines jouxtant le quartier – Merlin Gerin, fleuron de l'industrie grenobloise appartenant aujourd'hui au groupe Schneider Electric – et certains y demeurent encore. Sa situation géographique est tout à fait singulière ; le quartier s'adosse à des limites infranchissables par deux de ses côtés : l'Isère et la voie de chemin de fer, formant un quartier en « cul-de-sac ». Néanmoins, il est très proche du centre de Grenoble et de la gare, tout en étant à portée de main de la voie rapide qui contourne la ville. Autant dire qu'une telle situation est enviable, ... d'autant plus qu'enjambant la voie ferrée on se retrouve au cœur du polygone scientifique de Grenoble, en plein développement. Le quartier reste toutefois discret (180 logements) voire méconnu des Grenoblois, tant il fait figure de vestige dans un tel environnement..., jusqu'au jour où il fut projeté au devant de l'actualité.

En effet, le quartier menace de s'écrouler, non par l'éclatement de la culture ouvrière conjuguée à la réhabilitation du bâti, comme en beaucoup de quartiers de la sorte, mais à proprement parler du fait de l'effritement du célèbre « béton » qui l'a construit (le mortier au machefer). Envisageant une démolition partielle du quartier, la Mairie de Grenoble et l'OPALE (Office HLM de la Ville, aujourd'hui dénommé « Actis ») ont entrepris de rechercher des solutions – démolitions par tranches, relogement ailleurs, reconstruction sur place ? – dans un contexte ô combien délicat de dialogue avec la population..., ou plutôt avec ses représentants qui se sont tôt fait entendre, intimant à la Ville de leur faire connaître leur avenir. La Mairie et l'OPALE ont ainsi souhaité conduire une enquête auprès des habitants (1).

Une enquête comme amorce de concertation ?

À première vue, l'enquête avait pour objectif de mieux connaître la situation des habitants dans leur logement et dans le quartier ; il est apparu que cette méthode répondait surtout à la volonté de la Mairie et de l'OPALE d'écouter tous les habitants afin de sortir de l'affrontement qui les opposait à leurs représentants les plus véhéments. La visée était donc de construire un dialogue plutôt que d'envisager concrètement le relogement des habitants. L'équipe d'étude s'est emparée de cette mission, consciente que l'écoute introduite par l'enquête pouvait constituer le

** Chargée d'études
à Economie &
Humanisme,
responsable de
l'animation de l'axe
« Le défi de vivre
ensemble »*

(1) Pour laquelle ils ont sollicité Economie & Humanisme. Cette enquête sociale a été réalisée en 2002-2003 par Sophie Ebermeyer, Mélanie Sevin,



premier levier d'une démarche de concertation. Un véritable dialogue s'est instauré entre les enquêteurs et les habitants, qui a de toute évidence joué un rôle déterminant dans la façon dont ces derniers ont perçu le discours municipal qui a suivi l'enquête ; lorsque Economie & Humanisme a présenté les résultats aux habitants en réunion publique du 11 décembre 2002, ils ont réagi tout aussi favorablement à l'enquête qu'au moment de la passation des questionnaires. Ce jour-là, les réponses de la mairie – relogement sur place des habitants qui le souhaitent – se sont inscrites dans la continuité d'un contact fructueux avec la population ; mais seul l'avenir dira si la démarche a permis le réel engagement d'une mairie soucieuse de tenir ses promesses.

Au delà de l'importance de la méthode, cette situation évoque les multiples questions que pose un tel quartier à une collectivité locale et l'éclairage que les sciences sociales appliquées peuvent apporter.

De l'homogénéité sociale à la cohésion

De l'avis de plusieurs élus ou techniciens rencontrés, le quartier Jean Macé pose problème : de caractère populaire, il n'en est pas moins marqué par le vote d'extrême droite, et des stratégies de repli semblent s'y déployer (2). De fait, la structure sociologique du quartier est très différente de celle de la plupart des quartiers populaires d'aujourd'hui, issus de la grande période de construction de l'habitat social en France (1960-1980). C'est aussi cette structure sociale singulière qui façonne le lien social du quartier, comme un ciment. Face à de tels contextes socio-territoriaux confinant au repli, les attitudes parfois opportunistes des politiques semblent osciller entre le dédain et l'attention.

L'originalité du quartier se dégage donc au regard d'autres quartiers d'habitat social : alors que c'est l'hétérogénéité qui domine dans ces derniers (contrairement aux idées reçues, ils mêlent en effet de nombreuses catégories sociales, toutes les classes d'âges, et des nationalités variées), Jean Macé apparaît comme un modèle d'homogénéité. Pour le comprendre, il faut partir d'une observation des trajectoires résidentielles à l'échelle de la famille et non seulement du ménage : elles tendent à se déployer dans un espace restreint (3). Tout d'abord, près de 40 % de la population habite dans le quartier depuis plus de 25 ans et un quart a occupé un autre logement dans le quartier. La moitié des habitants vient de Grenoble, notamment des secteurs proches (centre-ville), au fil d'une trajectoire marquée par le logement HLM (manifestement terme de leur itinéraire résidentiel pour une bonne partie de la population compte tenu de son âge). Il est aussi remarquable que l'on vient à Jean Macé sur la base d'un choix, contrairement à de nombreux quartiers d'habitat social. Même si ce choix est en partie économique (loyers attractifs),

(2) Mais il faut se demander aussi dans quelle mesure elles n'ont pas été encouragées par un bailleur qui a parfois intérêt à favoriser la cooptation et l'entre-soi.

(3) Un peu à la manière des trajectoires résidentielles de la haute bourgeoisie parisienne, qui témoignent d'une très grande maîtrise de l'espace (cf. **M. Pinçon-Charlot et M. Pinçon**, *Dans les beaux quartiers*, Le Seuil, 1989). Mais la comparaison s'arrête là.



beaucoup de personnes sont venues habiter Jean Macé pour des raisons familiales – 1/4 des habitants ont de la famille dans le quartier –, ou encore pour le quartier lui-même et sa tranquillité. Un mouvement de retour vers le quartier s'est même opéré puisque les personnes qui y vivent depuis plus de quarante-cinq ans et celles qui sont arrivées il y a cinq à dix ans y ont généralement de la famille.

L'homogénéité du quartier en matière de revenus, de professions, de taille des ménages et d'âge est non moins remarquable. L'une des spécificités tient à la forte proportion de personnes seules (près de 50 % de la population). On décompte moins d'un tiers de familles avec enfants, et moins de 10 % des ménages comprennent plus de quatre personnes. Une autre spécificité est l'âge moyen élevé : 44 % des chefs de ménage ont plus de 60 ans. Quant aux professions, elles se composent essentiellement d'ouvriers et d'employés, sachant que les retraités sont souvent d'anciens employés ou ouvriers, mais les chômeurs sont faiblement représentés, comme les Rmistes. De ce fait, les revenus excluent les extrêmes et sont compris dans une tranche étroite.

On ne sera donc pas surpris de constater la cohésion sociale du quartier qui se traduit par une forte sociabilité et un taux de satisfaction très élevé. Parlant du quartier, les habitants disent qu'il est calme et sécurisant et évoquent ensuite les liens de solidarité, ou bien font référence à leur attachement au lieu, porteur d'une histoire personnelle et familiale. Il en ressort que le quartier vit fort bien, comme en témoigne ce phénomène suffisamment rare aujourd'hui pour être souligné : une solidarité et des liens se tissent, non seulement à l'intérieur des générations (par les amitiés nouées) mais également entre elles : « Les jeunes connaissent les adultes et les adultes connaissent les jeunes », « On sait qu'ils vont démolir, (...) quand on voit les gens âgés, ça fait mal au cœur. » Les paroles des habitants disent mieux que les chiffres les facteurs de cet attachement :

« C'est un village, on se connaît tous, chaque fois que j'ai eu des problèmes ils étaient là. »

« J'ai beaucoup d'amis, si mes volets sont fermés on vient voir ce qui se passe. »

« Il y a beaucoup d'entraide (...) c'est un petit village, on n'a pas peur, (...) on est rassuré. »

« On est bien dans ce quartier, c'est la mort dans l'âme qu'on va le quitter. Il rappelle mon enfance. »

« Je suis né ici, j'ai mes racines. Je connais tout le monde, on voit naître les enfants. »

« C'est calme, on peut compter les uns sur les autres. C'est un quartier tranquille, on est en retrait mais proche du centre ville. »

« Le quartier est tranquille. C'est apaisant la tranquillité... c'est un quartier à part... »

« Je ne veux pas quitter mon coin, c'est impossible de trouver un appartement au même prix, si bien... »



Les habitants sont ainsi très attachés à la préservation des avantages du quartier, d'où sans doute une certaine méfiance à l'égard des nouveaux arrivants. Par ailleurs leur « ciment » ou solidarité leur a permis de parler d'une seule voix face à la mairie et à l'OPALE (4).

Cohésion sociale ou repli ?

Quant à l'attitude de la mairie et de l'OPALE face à ce « front », elle semble avoir été empreinte d'une certaine indifférence plus ou moins consciente, conduisant au fait que les habitants ont été mal informés au début du processus. Il en est résulté tout d'abord un ressentiment : près de 40 % des habitants ont l'impression que le côté humain et les spécificités du quartier (solidarité, calme) ne sont pas pris en compte ; plus de 25 % d'entre eux ont l'impression d'être mal informés (17 % des personnes ont l'impression qu'on ne leur dit pas tout). L'enquête a bien constitué un renversement d'attitude, témoignant tout d'abord d'une écoute, puis d'une attention de la Ville qui s'est traduite en promesses... Il reste que cette ambiguïté du comportement, tenant sans doute à la complexité de la situation, est aussi probablement liée à la particularité du quartier Jean Macé, en tant que quartier ouvrier échappant quelque peu au contrôle du pouvoir.

En effet, Jean Macé est aussi un quartier « refuge », où l'on peut éprouver le sentiment du repli (« Quand quelque chose ne va pas, c'est toujours l'extérieur qui est responsable »), où la crainte de la personne extérieure, largement qualifiée d'« étranger » par les habitants, renforce la peur de partir. Cette phrase résume sans doute bien la disposition des habitants à l'égard du déménagement éventuel : « Il est hors de question d'aller dans une cité. » Apparaissent ainsi des limites en matière de capacité d'intégration du quartier : les nouveaux arrivants parviennent-ils réellement à se faire accepter (« Il y a un cercle fermé, les anciens ne parlent pas aux nouveaux, ils n'acceptent personne ») ?

On comprend alors que cet aspect du quartier soit aussi ce qui motive une attitude ambiguë du pouvoir municipal, désirant à la fois mieux intégrer le quartier à la ville, l'ouvrir, le faire évoluer..., en changeant sa composition sociale. Mais n'est-ce pas en même temps jouer en faveur d'une destructuration de la culture ouvrière que l'on enterre peut-être trop vite ?

Sophie Ebermeyer

(4) Cependant, les stratégies des habitants laissent entrevoir quelques fissures à l'édifice. Certains semblent avoir anticipé la démolition éventuelle du quartier en déposant des demandes de mutation. Ils manifestent par ailleurs quelques mécontentements à l'égard de la qualité des logements. Néanmoins, la plupart des habitants ne souhaitent pas déménager.

OBSERVER LA VILLE : VERS UN SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

*par Nathalie Lauriac * et Jean Kloppenburg ***

Les bruits de la ville, ses silences, les déplacements, les traversées rapides ou les promenades flâneuses, les rencontres, les fuites ou les contournements... Ces mouvements, ces bruissements et murmures de la ville restent souvent mystérieux. Pourquoi tel itinéraire est t-il davantage employé ? Comment expliquer ces chemins de traverse qui zèbrent les espaces verts ? La désertion de ces jeux pour enfants ? L'ambiance légère d'un square ou les tensions de ce jardin public ? Pourquoi les adolescents préfèrent-ils cette place plutôt que le terrain aménagé qui leur était destiné ? Pourquoi cette demande répétée d'une nouvelle rue, apparemment contraire à toute logique urbanistique ? Qui sont les promeneurs des bois et parcs environnants ? Pourquoi avoir installé ces bancs aussi près des habitations ? Construit ces logements sociaux dans ce quartier jusque là si calme ? Comment accéder au centre social en fauteuil roulant ?... Les réponses à ces questions décrivent les usages de la ville, de l'environnement immédiat ou proche, la manière dont les habitants se l'approprient, vivent ses espaces, utilisent ses rues, ses places, ses cheminements, usent de ses équipements, en appréhendent le fonctionnement et les contraintes. Elles montrent la diversité des approches et des modes d'appropriation ; elles suggèrent les contradictions mais préfigurent aussi un bien commun.

Ces interrogations sont celles d'élus, de techniciens, de maîtres d'ouvrage (élus des communes, des communautés urbaines), ou de maîtres d'œuvre (services municipaux, services de l'État, bailleurs sociaux...), mais aussi d'habitants, de militants associatifs, de responsables d'équipements sociaux ou scolaires... Elles sont celles de ceux qui font la ville et de ceux qui la vivent. Elles se posent au moment d'une programmation, d'une conception d'aménagement, de la définition d'un projet de gestion ou d'une évaluation, mais également dans les usages de la vie quotidienne, dans les pratiques de tous les jours. Or, ces interrogations se perdent très souvent dans la complexité de la ville et la diversité de ses usages. Leur méconnaissance parasite les temps de dialogue entre élus, techniciens et habitants ; les uns accusés d'ignorer les pratiques et les représentations des habitants, les autres soupçonnés d'arrêter leur regard à leur bout de trottoir, chacun se voyant reprocher sa méconnaissance de la ville.

* Chargée d'études
à Economie &
Humanisme
** Directeur
d'Environnement
et Société



Une expérimentation locale

Dans le prolongement de l'élaboration de sa Charte pour l'environnement, la Ville de Rillieux-la-Pape (Rhône) a mis en place un dispositif d'observation des usages de la ville et des espaces, soutenu par un grand nombre de partenaires nationaux et européens. Ce dispositif a été appuyé par le Ministère en charge de l'environnement dans le cadre de l'appel à projets « les outils et démarches en vue de la réalisation d'Agenda 21 locaux » et a bénéficié du financement du programme européen Life-environnement et du soutien de la DIV, du PUCA et de l'ADEME. Economie & Humanisme a conduit, avec le cabinet d'études Cépage, l'évaluation en continu de ce dispositif. Au vu de l'intérêt de cette démarche à Rillieux-la-Pape, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a souhaité, en 2002, capitaliser cette expérience et dégager des éléments de méthodes transférables sur d'autres sites. (1) Depuis 1999, une équipe d'« observateurs de quartier » conduit des missions d'observation à la demande des services, des partenaires de la ville ; ils partagent et capitalisent cette connaissance avec les acteurs locaux et les habitants. Le dispositif est récent, son insertion dans l'appareil municipal doit se parfaire, son appropriation par les acteurs locaux et par les habitants se développer et les compétences de l'équipe constituée à partir de crédits « emplois jeunes » doivent être renforcées. Cependant les potentiels du dispositif en font un outil pertinent.

Outil de compréhension d'une ville caractérisée par sa complexité et son extraordinaire hétérogénéité, le dispositif des observateurs de quartier s'intéresse aux différentes dimensions de l'urbain, croisant les différents champs de la vie économique et sociale et de l'environnement, restaurant la globalité de l'humain au cœur d'une action publique encore très sectorisée. L'observation s'intéresse autant aux anicroches du quotidien – des poubelles renversées à l'aménagement d'une traversée piétonne – qu'à des problématiques plus globales, d'accès de la ville aux handicapés, ou de ligne forte de transport en commun. Elle s'attache aux micro-espaces – squares, jeux pour enfants... – comme aux territoires plus larges du quartier, du secteur, de la commune voire au-delà. La connaissance de la ville se construit dans la proximité sans s'y enfermer ; elle se concentre sur le quotidien sans le rendre anecdotique et prend en compte l'environnement en lien avec le social et l'économique. Elle peut se recentrer sur des objectifs de connaissance adossés à une stratégie de développement de la Ville, mais doit garder « un esprit de curiosité » ouvert à l'inattendu, à l'imprévu. Nourrie de différentes disciplines, des sciences humaines aux approches plus techniques, la connaissance s'élabore à travers une hybridation des savoirs, celui de l'écu, du professionnel, de l'expert et de l'habitant. Sa fécondité réside dans la reconnaissance de l'égalité

(1) Réalisé par Economie & Humanisme et Environnement et Société, l'ouvrage qui en est issu amorce la collection « Cahiers d'expériences pour le développement durable » du Ministère destinée à capitaliser et diffuser les expériences pertinentes développées dans le cadre des appels à projets Agenda 21.



légitimité de ces savoirs en vue d'élaborer une connaissance fine et sensible de la ville. Connaître, comprendre la ville et les usages qui se déploient sur ses espaces, apparaît ainsi comme un levier pour faire la ville ensemble. Préparées à partir du croisement d'une pluralité de regards et de points de vue, ces connaissances se finalisent dans le partage avec l'ensemble des acteurs.

Pas de débat sans connaissance et reconnaissance

L'inégalité des ressources pour accéder à l'espace public fait fréquemment de la participation des habitants une simple, même douloureuse, incantation. Dans le cadre des dispositifs et instances de concertation, les techniciens et les élus attendent des habitants des projets et des analyses propres à nourrir leur réflexion technique, gestionnaire, urbanistique ou architecturale. À ces questions, les habitants répondent fréquemment par des récits de vie, des morceaux de leur quotidien, des histoires individuelles (2). L'ignorance technique des habitants est appréhendée par leurs interlocuteurs uniquement en terme de manques, de défauts. Elle est d'autant plus perçue comme dépourvue d'intérêt et de pertinence qu'elle émerge de populations résidant dans des quartiers dégradés et elles-mêmes déqualifiées. C'est ainsi qu'un grand silence répond aux sollicitations des élus et des techniciens. Ce silence peut être réel parce que les questions posées le sont dans des termes qui ne sont pas compris, sur des sujets qui ne sont pas vécus comme concernant les habitants, ou dans des lieux et selon des modalités de débats auxquels les résidents ne sont pas familiarisés. Le silence peut aussi être finalement très bruyant, riche du quotidien des habitants, de leurs préoccupations individuelles ou de situations singulières, sans laisser émerger des éléments dont les élus et les techniciens peuvent directement se saisir. Ces bruits sont ainsi vides de sens pour ces derniers et finalement très silencieux (3).

La question de la connaissance conditionne en partie l'accès à la participation ; connaissance des enjeux, d'une vision globale de la ville, des contraintes techniques, institutionnelles et financières d'une Ville et de ses partenaires ; connaissance du vécu, des usages, des pratiques et des représentations des habitants.

Une connaissance partagée pour préparer le débat

Vecteur de partage de l'information, le dispositif des observateurs de quartier participe à la production d'un espace public local sur le territoire. Cet espace se crée dans un double mouvement. D'un côté, l'écoute, le relais de la parole des habitants, la

(2) Yves Chalas,
« L'ignorance dans la vie
quotidienne », *Cahiers
Internationaux de Sociologie*,
Vol. LXXXIX, 1990.

(3) Michel Anselme,
*Du bruit à la parole,
la scène politique des cités*,
Édition de l'Aube, 1999.



compréhension et la reconnaissance de leurs usages de la ville ; de l'autre, la diffusion de l'information qui explicite les processus décisionnels et ouvre sur une approche globale de la ville et de son fonctionnement. Ce partage de l'information permet aux habitants de se dégager des demandes particulières, de sortir de la plainte pour s'ouvrir à des problématiques plus globales, à des projets plus collectifs. Il prépare les services et les acteurs locaux à une écoute plus attentive par une connaissance plus fine du quotidien, des besoins et des attentes des habitants.

Le dispositif a ainsi vocation à se développer dans une fonction d'interface entre les résidents, les acteurs locaux et les pouvoirs publics. Les observateurs de quartier interviennent en amont du débat public ; ils ne sont pas destinés à animer cet espace de négociation, mais le préparent en l'éclairant. Le partage, la mise à disposition de ces éléments de connaissances auprès des élus, des techniciens et des habitants permet de construire une connaissance partagée des territoires, de la diversité des modes d'appropriation de la ville et des demandes sociales ; base indispensable pour un débat équitable entre les parties. L'enquête réalisée par les observateurs de quartier sur l'accès des handicapés aux services publics a ainsi permis de préparer la concertation, voire une réelle participation des handicapés à l'amélioration de leur accès à la ville (4). L'enquête concernant la crèche des Calinous (5), ou l'étude menée sur les espaces extérieurs du quartier du Mont-Blanc (6) peuvent également illustrer cette ouverture d'un espace de négociation entre les habitants, la Ville et la Communauté Urbaine.

L'élaboration d'une connaissance plurielle, sa diffusion et son partage entre élus, techniciens et habitants répondent à plusieurs écueils auxquels se heurtent aujourd'hui les démarches de participation. Le dispositif des observateurs de quartier permet de réintégrer le territoire, sa complexité, ses potentiels, ses fragilités et ses besoins, de développer une vigilance sur son évolution. Il dégage la question de la participation du périmètre parfois étroit des instances consultatives, en l'inscrivant dans une démarche de connaissance et de compréhension partagée propre à nourrir des dialogues et des débats plus larges sur le développement d'un territoire. Il s'inscrit dans une démarche qui rejoint l'éducation populaire pour tout à la fois reconnaître et étayer les savoirs de chacun sur la ville. Cette observation partagée apparaît ainsi comme un support pertinent, une condition essentielle pour envisager un renouvellement de la démocratie locale et une construction partagée de l'intérêt général.

Nathalie Lauriac, Jean Kloppenburg

(4) Cette mission d'observation a permis un réel partage des connaissances et une mise en relation entre la Ville, les associations et des personnes handicapées. Ces échanges se pérennisent aujourd'hui à travers la mise en place d'un groupe de travail et la réalisation de plusieurs projets : guide, comité consultatif...

(5) L'enquête concernant la crèche des Calinous a offert un support de négociation entre les professionnels de la crèche, les parents, les services de la Ville et de la Communauté Urbaine permettant un aménagement adapté de la voirie.

Une deuxième observation menée par les observateurs a permis d'évaluer la pertinence des travaux réalisés qui s'avèrent efficaces.

(6) L'analyse des usages sur les espaces extérieurs du quartier du Mont-Blanc a conduit à une réelle concertation entre les habitants, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un équipement sportif dans le quartier. Les résultats de l'étude ont effectivement servi de support à la négociation entre les différentes parties, l'animation de ces échanges étant assurée par l'équipe du Contrat de Ville.

par *Éric Baye* *

Dans les circonstances géopolitiques actuelles, les relations entre l'Europe et le Japon ne font évidemment pas la une des journaux (1). Pourtant, elles sont une composante essentielle de l'équilibre futur des relations internationales (2). En Europe, le Japon et son peuple occupent progressivement une place nouvelle dans l'imaginaire des citoyens et dans leur quotidien : il faut y voir une invite à la construction de relations désormais plus exigeantes et à la conduite d'initiatives communes, notamment en coopération « décentralisée ».

Pourquoi ce nouveau regard ?

Tout d'abord, la crise japonaise a contribué à démythifier la puissance économique de l'archipel et à modifier les représentations sur sa population. Les Japonais ne sont plus uniquement ces hommes obsédés de travail et d'organisation tatillonne (3), ou ces femmes élégantes, éprises de grandes marques, mais des gens qui souffrent aussi du chômage, de la précarité de l'emploi et du risque de se retrouver à la rue. Par ailleurs, les reprises d'entreprises nippones par des groupes comme Renault, la Société Générale ou Axa sont de nature à aider les Français à relativiser leur complexe d'infériorité économique à l'égard des Japonais.

En second lieu, les récriminations incessantes à l'égard des « Anglo-Saxons », la méfiance à l'égard de la Russie et de la Chine, l'incompréhension du monde arabo-musulman, les querelles d'intendance entre Européens sont autant de perceptions des rapports internationaux qui valorisent aujourd'hui l'image du Japon en France : pays prospère – malgré tout – et pacifique, avec lequel les désaccords diplomatiques restent mineurs, toujours auréolé d'un certain exotisme. Indépendamment du caractère spécieux du rapprochement entre les deux phénomènes (4), le fait que le Japon défende jalousement son homogénéité ethnique et soit en même temps un havre relatif de sécurité publique valorise aussi l'idée d'un « modèle japonais de l'ordre social » aux yeux d'une partie de l'opinion française.

Par ailleurs, un nombre croissant de Japonais réside aujourd'hui en France, notamment en province. Les implantations d'entreprises japonaises se sont multipliées (5). Étudiants et apprentis, artistes, cadres d'entreprises, sont de plus en plus nombreux dans les grandes villes comme Lyon, Marseille ou Strasbourg. La multiplication des couples mixtes et la présence de familles japonaises sont sources d'échanges culturels à l'échelle de la vie quo-

* Chargé d'études à Economie & Humanisme.

(1) Voir la visite récente (avril 2003) du Premier Ministre Koizumi à Paris.

(2) Les enjeux ont pour noms Cachemire, Tibet, Turkestan chinois et Corée du Nord, Îles Spartleys et Paracels, instabilité indonésienne, et possibles tensions au sujet de l'utilisation des ressources de la Sibérie orientale.

(3) Et le succès du film tiré du livre d'Amélie Nothomb (*Stupeur et tremblement*) dira-t-on ? Précisément, les commentaires recueillis à son sujet montrent que les spectateurs font bien davantage la part des choses aujourd'hui qu'il ne l'auraient faite il y a dix ou vingt ans.

(4) La présence des étrangers, surtout de pays en développement et de Corée, est souvent vue au Japon comme une source majeure de l'insécurité. L'argument est malheureusement solidement ancré dans l'esprit d'une majorité de l'opinion japonaise.

(5) Dans la région de Lyon, on peut citer Koyo, Toray, Daikin, ou encore Furukawa. Toshiba a failli installer un site de production dans la plaine de l'Ain ; pour l'Alsace, Sony et Ricoh (5000 emplois créés).



tidienne et d'initiatives scolaires intéressantes (lycée Seijo à Colmar, lycée international à Lyon...).

Enfin, le prestige culturel du Japon pénètre désormais des couches plus larges de la population : en témoignent, par exemple, la popularisation des écrivains (6) et des grands cinéastes japonais, ou tout simplement la multiplication des restaurants japonais et la spectaculaire percée du *sumo* à la télévision. Succès des mangas, des jeux vidéos, ou du cinéma d'animation (7) ; quoi qu'on puisse penser des messages véhiculés par ces supports médiatiques – parfois extraordinairement violents –, le Japon est bien plus attirant pour les 15-25 ans qu'il ne l'était pour les générations antérieures. Par ailleurs, l'enseignement du japonais connaît un succès croissant, de même que les demandes de séjours et de stages dans l'archipel.

Des relations de coopération décentralisées

Les collectivités locales et territoriales sont particulièrement bien positionnées pour aller à la rencontre de ces évolutions, notamment à travers l'encouragement à des projets communs porteurs de rapprochements interpersonnels – festivals artistiques, dialogues de sociétés civiles, manifestations sportives, échanges de jeunes, soutien à la vie associative franco-japonaise... – et bien entendu économiques : implantations d'entreprises, appui aux investisseurs japonais sur place, formation professionnelle, etc. À cet égard, il faut probablement mieux utiliser les quelques vingt-cinq jumelages existants entre villes françaises et japonaises ; ils constituent des cadres formels – donc essentiels d'un point de vue japonais – appropriés au développement d'initiatives communes.

La nouvelle attirance pour la « japonité » renvoie aussi à une curiosité nouvelle pour l'Extrême-Orient en général, certes toujours motivée par la recherche d'un certain exotisme, mais aussi par la prise de conscience qu'une partie croissante du sort économique du monde se joue-là bas. L'idée fait aussi son chemin, là-bas comme ici, que, si l'on veut éviter des désastres humains et écologiques, ce développement doit être accompagné, en tous cas ne pas être laissé sous la seule dépendance d'un capitalisme débridé. Dans ces conditions, il serait utile de réfléchir à la manière de mettre les relations décentralisées avec le Japon au service d'une coopération au développement plus ambitieuse en Asie de l'Est (8). Dans des régions où l'image des Japonais souffre encore de l'histoire, la participation conjointe d'Européens peut apparaître comme rassurante. Là où ces derniers manquent de moyens d'intervention, les Japonais peuvent mobiliser efficacement leur organisation, par exemple en terme de formation professionnelle.

(6) Très fréquemment aujourd'hui par des éditions de format « poche ».

(7) Voir celui rencontré par *Princesse Mononoke* ou le *Voyage de Chichirô*, de Miyazaki.

(8) Au demeurant, côté japonais, l'orientation prioritairement asiatique des efforts de la coopération publique est claire. L'assistance technique de la JICA (*Japan International Co-operation Agency*) associe régulièrement les collectivités à son action à travers les envois d'experts et les formations.



Pour arriver à des coopérations de ce type, une première voie consisterait, pour une collectivité française, à monter avec une collectivité japonaise un projet dans un pays tiers. Il s'agit probablement là d'un objectif trop ambitieux à moyen terme. Une interprétation enthousiaste des relations franco-japonaises ne doit pas conduire en effet à sous-estimer les difficultés du dialogue direct.

Par conséquent, mieux vaut placer la coopération jointe dans des cadres d'action plus collectifs, en substance des organisations dans lesquelles les collectivités françaises, japonaises et celles de pays en développement d'Asie sont présentes, ou à travers lesquelles elles peuvent être mobilisées directement : *Asian Institute of Technology* (Bangkok), *Asian Productivity Organisation* (basée à Tôkyô) ou encore le réseau CITYNET (basé à Yokohama) (9). Certes ces organisations restent secondaires sur la scène internationale, mais là n'est pas l'important : dans un contexte d'apprentissage de la coopération, les initiatives discrètes sont des voies sur lesquelles les collectivités sont plus à l'aise, où les erreurs sont de moindre portée financière. Plus essentielles sont leurs aptitudes, culturelle et linguistique, à faciliter le travail à plusieurs, et leur cadre, sécurisant pour des partenaires japonais (10).

Cela dit, pour éviter les désillusions et les erreurs, il convient de garder à l'esprit les difficultés des partenariats franco-japonais. Par exemple, les collectivités françaises ont souvent du mal à s'adapter aux rythmes de décision et aux attentes opérationnelles des Japonais : réactivité, précision des termes utilisés... Réciproquement, l'« esprit de corps » de leurs interlocuteurs japonais laisse une place trop restreinte à des initiatives individuelles qui contribuent à faire vivre la coopération. Il peut s'ensuivre des frustrations de part et d'autre, qui auraient pu être évitées grâce à des objectifs plus modestes et plus réalistes, et un dialogue mieux conduit. Il est rare de voir analyser en continu les raisons organisationnelles et culturelles de ces frustrations ; beaucoup en arrivent à s'interroger sur l'intérêt des coopérations en termes « coûts-avantages ». Tout suivi de la coopération décentralisée devrait pouvoir mesurer les progrès de la capacité des Français à construire une relation au Japon en fonction de ce que ce pays est en train de devenir, et non à partir d'une représentation dépassée, ou de souhaits imaginaires.

Il n'existe pas de voie royale au dialogue avec l'Asie ; mais comme le rappellent souvent les maîtres de *kendô* (11), les difficultés sont seules porteuses de progrès, pourvu que l'engagement soit total...

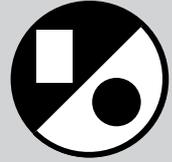
(9) Ces institutions internationales soutenues financièrement par l'État et des collectivités japonaises concourent toutes trois à la formation (environnement, gestion urbaine...) des cadres de pays « pauvres » d'Asie.

(10) Lyon est la seule ville européenne représentée au sein de Citynet ; elle est membre de son Comité exécutif. La relance en cours de son jumelage avec Yokohama pourrait s'appliquer notamment à une coopération conjointe avec Hô Chi Minh Ville.

(11) Voie (dô) du sabre (*ken*) : l'escrime japonaise.

Éric Baye

documents



Le livre du trimestre

Bartolomé de Las Casas

« **Histoire des Indes** »

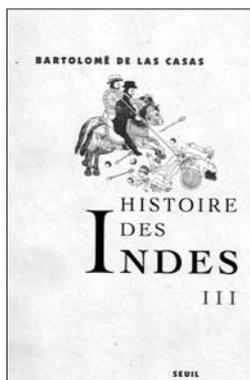
Page 102

« **Voir** »

Page 103

« **Lire** »

Page 104



Le livre du trimestre

« HISTOIRE DES INDES »

par **Bartolomé de Las Casas**

Paris, Le Seuil, 2002, 3 tomes (1077 p., 363 p., 887 p.)

Cette traduction de l'*Histoire des Indes* vient combler une lacune. Elle offre, à la fois une fresque historique sur la découverte de l'Amérique et la réflexion théologico-philosophique d'un des pères fondateurs des droits de l'homme et des peuples.

Né en 1474 à Séville, ordonné prêtre en 1507, dominicain en 1523, mort en 1566 à Atocha, Bartolomé de Las Casas met peu à peu sa vie au service des indigènes. Dès 1502, il accompagne son père comme colon dans l'île espagnole et dès lors il ne cessera d'alterner séjours aux Amériques et en Espagne, ce qui en fait un acteur et un témoin exceptionnel. À sa mort, il porte depuis longtemps le beau titre de « Défenseur des Indiens » après avoir lutté sans relâche pour faire prévaloir le « droit des gens » contre le « droit de conquête ».

Cet ouvrage monumental (t. I : 1492-1500 ; t. II : 1501-1510 ; t. III : 1511-1522) s'ouvre par le récit des quatre voyages de Christophe Colomb, de Las Casas ayant eu le privilège de disposer du journal personnel du navigateur. Les premiers chapitres montrent très bien la rencontre de deux mondes que tout oppose : les tenants du pillage et du « tout, tout de suite » d'un capitalisme de « traite » et les « bons sauvages ». Ils auraient pu vivre en paix mais vont rapidement basculer (au travers en particulier de la convoitise des femmes et des richesses) dans l'inégale confrontation du fort et des faibles.

Les principales critiques de Las Casas portent sur le non respect des peuples à disposer d'eux-mêmes. Autant, il justifie la guerre contre les infidèles qui veulent imposer leur religion, autant il condamne l'*encomienda* (attribution aux colons de territoi-

res et des habitants qui y vivaient), le *repartimiento* (attribution des indiens aux colons), les *requerimientos* (véritables razzias d'indigènes), et la traite des noirs qui commence à se développer à l'initiative des Portugais. Il préconise une « colonisation » humaine avec le droit des souverains espagnols à régner et le devoir des espagnols à convertir à la religion catholique par la prédication et l'exemple, mais avec le respect de la société politique (chefferies) et civile (familles, économie, modes de vie...) que les découvreurs trouvent sur place.

Son *Histoire* montre les difficultés d'une telle entreprise : les colons sont souvent d'anciens bandits, les responsables civils et militaires d'une cupidité sans bornes et la seule motivation de chacun réside dans l'appât du gain. On découvre, et c'est l'actualité de l'ouvrage, l'écart qui existe entre des lois « progressistes » minima obtenues en Espagne après beaucoup de difficultés et leur non application dans les colonies pour lesquelles elles ont été faites.

Le sommet de la joute philosophique entre les tenants de la thèse de la barbarie des indiens (« les indiens ont-ils une âme ? »), justifiant conquête et massacres, et les tenants de leur humanité, condamnant par principe violences et tueries, se tiendra à Valladolid en 1550-1551, lors de la célèbre controverse dont Bartolomé de Las Casas sortira vainqueur face à Ginès de Spelveda.

Sans être découragé par l'ampleur de l'œuvre, il faut lire cette somme pour mieux appréhender notre actualité et construire un futur commun des hommes, en espérant ne pas avoir à toujours recommencer les mêmes erreurs.

Patrick Lusson

« voir »

Site WEB de l'ADRI

Depuis sa restructuration en 1996 et la création officielle du Groupement d'Intérêt Public en 1998, l'Agence pour le Développement des Relations interculturelles a pour missions la gestion d'un centre de ressources centré sur la problématique de l'intégration, l'édition de documents d'information et d'ouvrages, l'intervention auprès des acteurs de l'intégration et des porteurs de projets à travers des actions de formation ou de soutien technique, l'organisation de rencontres et d'échanges d'expériences, la collecte et la diffusion d'informations sur les politiques et les pratiques européennes.

Son site Internet, www.adri.fr, est une référence en matière d'intégration. En effet, il donne accès à de nombreux catalogues (publications, formations) et répertoires (sites Internet, acteurs au niveau national et européen), au téléchargement de publications (*Adri Info*, *Migration Études*), de fiches d'expériences et d'articles en texte intégral sans oublier bien sûr le forum, le web-magazine « *Altérités* » et l'accès au portail des revues de l'interculturalité « *Revue plurielles* ». Il est également possible de consulter la base de données bibliographiques du Réseau Intégration, dont l'ADRI est un membre fondateur.

Tout comme le site web du Geld, www.114.com, présenté dans le numéro 364 de la revue *Economie & Humanisme*, le site de l'ADRI est un incontournable à ne surtout pas oublier dans vos favoris !

ADRI - 4 rue René Villermé, 75011 Paris
Tél. : 01 40 09 69 19
Fax : 01 43 48 25 17
Courriel : info@adri.fr

Réseau INTÉGRATION

Le Réseau Intégration est un réseau de centres de ressources pour les acteurs locaux de l'intégration, de la ville et de la lutte contre les discriminations raciales. Il a été créé en 1999 sur l'initiative de quatre structures : l'ADRI, l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, d'Un monde à l'Autre, et l'Espace Picard pour l'Intégration. En plus de ces quatre structures, il regroupe aujourd'hui, le CIEMI, le Clap Sud-Ouest, le COFRIMI, la Maison de la Méditerranée et Economie & Humanisme (depuis juin 2002).

Le Réseau Intégration se donne 4 objectifs :

- mutualiser et partager des ressources : l'ensemble des centres de ressources alimentent une base de données de plus de 15 000 références bibliographiques et publient trimestriellement un bulletin bibliographique *Ressources Intégration* ;
- organiser des rencontres et séminaires de réflexion et d'échanges ;
- développer des projets communs ;
- qualifier et former : se dégage une forte volonté, d'une part de mettre en place des formations ou supports de formation à destination de l'interne ou des usagers et à terme de proposer des offres de formation, d'autre part de capitaliser les expériences en matière de formation.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations sur le site Internet du réseau : www.reseau-integration.net

Martin Clément

Sandra Marques



« lire »

Économie

La science économique aujourd'hui

Hors-série « Alternatives Économiques »
3ème trimestre 2003, Paris, 64 p.

Ce document permet de faire le point de façon aussi claire que possible sur l'évolution de la science économique. Une première partie fait l'état des lieux, en rappelant trois siècles de controverses entre courants théoriques dominants et contestataires. Puis dix fiches précisent quelles sont les points nouveaux apportés par la recherche en économie depuis une trentaine d'années. Cette partie du dossier est la plus neuve et sans doute la plus utile pour les enseignants. Sont enfin présentés les enjeux d'une discipline qui se veut scientifique, qui sert à conseiller les princes et nourrit le débat social.

Hugues Puel

Jean-Claude PRAGER, François VILLEROY de GALHAU **18 leçons sur la politique économique. À la recherche de la régulation**

Préface de Michel Pébereau
Le Seuil, Paris, 2003, 531 p.

Les étudiants de « sciences po » ont de la chance. Cet ouvrage tiré du cours de politique économique qui leur est destiné fournit l'essentiel des connaissances, parfaitement actualisées. Pas d'analyse possible des politiques économiques sans référence aux finalités poursuivies, donc aux valeurs et à l'éthique. Les auteurs s'y attachent dès le début, puis est campé le paysage de la compétition économique mondiale. À l'étude des marchés des biens et services, du travail et du capital, succède celle des ruptures dues à la mondialisation, aux révolu-

tions techniques et au poids des inégalités. Sont considérées aussi les politiques de la santé, des retraites, de la formation et de la recherche, ainsi que les questions du service public et de l'équité fiscale. Les trois dernières parties sont à la recherche d'une régulation de l'économie dans le cadre européen et dans le cadre mondial.

Hugues Puel

Wladimir ANDREFF et alii **Analyses économiques de la transition postsocialiste**

La Découverte, Paris, 2002, 334 p.

Avant la chute du Mur, paraissaient des ouvrages sur la transition du capitalisme au socialisme. Aujourd'hui, c'est l'inverse, comme en témoigne le livre de l'économiste Wladimir Andreff écrit avec la collaboration de quatorze de ses collègues. Ainsi, la théorie économique se projette-t-elle sur les questions du passage du socialisme au capitalisme avec le désir d'en constituer un savoir spécialisé, comme il en advint pour l'économie du développement. La théorie économique dominante tend à considérer qu'une telle spécialité n'existe pas. Il n'y aurait pas des pays sous-développés et des pays développés, mais seulement des pays bien gérés et des pays mal gérés. Ainsi en irait-il pour les pays postsocialistes en transition. Les problèmes de bonne gestion ou de bonne gouvernance se posent dans les deux cas. De fait, les résultats des privatisations à l'Est comme au Sud se sont révélés bien décevants. L'ouvrage est riche d'informations qui portent principalement sur la Russie et la Pologne.

Hugues Puel

Isabelle GUERIN **Femmes et économie solidaire**

Paris, La Découverte, MAUSS.SED,
2003, 234 p.

La prise en compte de la différence sexuelle dans l'analyse théorique comme dans les



études de terrain manifeste ici toute sa pertinence. Elle renforce l'approche de l'économie solidaire, qui met en valeur le principe de réciprocité à côté de ceux du marché et de la redistribution, tandis que l'enquête auprès de femmes françaises à Lyon et dans le Nord et de femmes sénégalaises en Afrique montre leur place exceptionnelle dans l'économie solidaire. Les femmes sont les premières à souffrir de la pauvreté, premières victimes de la dissociation entre l'économie marchande et non marchande. Affrontées, en France, à la bureaucratie de l'aide sociale, en Afrique, aux obligations sociales traditionnelles, l'économie solidaire représente pour elles une issue possible : espaces intermédiaires de l'action collective en France, micro finance au Sénégal. Dans ce remarquable ouvrage s'articule la maîtrise de la théorie économique et le sérieux de l'enquête sociale.

Hugues Puel

Mondialisation

Alain TARRIUS

La mondialisation par le bas.

**Les nouveaux nomades
de l'économie souterraine**

Préface de Michel Wieviorka
Balland, Paris, 2002, 168 p.

Professeur de sociologie à Toulouse, l'auteur présente un visage inattendu de la mondialisation en analysant les réseaux d'entrepreneurs nomades de la façade occidentale de la Méditerranée. Il fait pénétrer dans un monde extraordinairement vivant. C'est moins le trou noir de la misère – encore que celle-ci existe – que la dynamique commerciale la plus puissante du midi de la France et, au-delà, de Pyrénées qui disparaissent comme frontière, par le jeu de réseaux souvent fragiles, mais d'une grande capacité d'adapta-

tion. Avec le sociologue plongé dans le terrain, nous découvrons les notaires informels liés au pouvoir algérien qui créent les équilibres entre les intérêts, les ambitions, les origines et les croyances, les fourmis affairées aux étonnantes capacités de mobilité, les fils à papa appuyant les dealers de la drogue, les souteneurs faméliques s'efforçant de survivre en fournissant des filles aux marocains surexploités travaillant dans les domaines agricoles andalous. Le préfacier de l'ouvrage le caractérise comme un thriller sociologique. C'est exact. Mais c'est un thriller qui fait réfléchir sur les dimensions cachées de la mondialisation.

Hugues Puel

G. S. BHALLA, J.L. RACINE, F. LANDY
**Agriculture and the World Trade
Organisation, Indian and French
Perspectives**

Éditions de la Maison des sciences
de l'homme, Paris, 2002, 316 p.

Les dernières négociations agricoles à l'OMC mettent en œuvre une opposition fondamentale entre les pays industrialisés et les PED sur l'accès aux marchés et les politiques agricoles nationales. L'ouvrage est une illustration, focalisée sur les expériences indiennes et françaises, de ce débat. Historiquement, les deux pays ont mis en place des politiques agricoles fortes. Ces héritages sont aujourd'hui remis en cause, notamment par la négociation OMC fondée sur les principes libéraux. Il s'agit d'une illustration concrète des positions ou oppositions nord/sud. Les conclusions restent somme toutes assez classiques : protectionnismes et politiques agricoles des pays industrialisés fustigés par l'Inde, tandis que la France imagine une nouvelle légitimité de la PAC redéfinie autour du concept de multifonctionnalité.

Cédric Rabany



Henri De FRANCE
**Précis d'économie agricole
pour le développement.
Le primat des logiques paysannes**

Karthala, Paris, 2001, 321 p.

Henri de France éclaire les conditions et voies du développement agricole. Il rejette un dualisme simpliste et réducteur qui opposerait des conceptions du développement du « Nord » à celles du « Sud ». Il expose les particularités de l'économie agroalimentaire, zoomant son propos sur les particularités de l'agriculture paysanne, c'est à dire familiale, territoriale, économe et autonome. Il analyse le développement agricole à partir de la notion d'équilibre, cadre d'interprétation emprunté à Schumpeter. L'étude de 40 ans de développement en Afrique noire souligne l'importance des logiques paysannes dans le développement agricole : une infrastructure adéquate associée à des prix stables et rémunérateurs seront les conditions indispensables pour que s'exprime pleinement le potentiel producteur des paysans africains. *Le primat des logiques paysannes*, sous-titre de l'ouvrage et cœur de la démonstration.

Cédric Rabany

Philippe SQUARZONI
Garduno, en temps de paix

Préface d'Ignacio Ramonet

Les Requins Marteaux, Albi, 2002, 134 p.

« Itinéraire d'un rebelle », tel aurait pu être le titre de cette bande dessinée de réflexion politique, dont le héros est l'auteur, qui décrit le parcours de toute une génération de jeunes à la fin des années 1990, la génération Porto Alegre. C'est l'histoire d'un détective amateur qui tenterait de retrouver le plus grand criminel contemporain pour découvrir qu'il n'est autre que la mondialisation libérale. Notre héros, au travers de ses expériences en Croatie, au Chiapas, doute mais avance

dans son enquête et formule les questions les plus pertinentes de notre temps : « Qu'est-ce que la mondialisation ? Comment m'affecte-t-elle ? Qui la pilote ? Comment faire pour ne pas laisser faire ? Peut-on dire non, résister ? » Squarzoni arme ses lecteurs d'arguments pour lutter contre le « décerveau » universel. Un livre pour continuer à croire qu'un autre monde est possible.

Jacques Bigot

**TROISIÈME CONFÉRENCE
MÉDITERRANÉE-EUROPE**

Tripoli, 12-14 avril 2002

Collection Europe-Cultures, vol. 12,
2003, 179 p.

Cette Conférence, tenue en avril 2002 à Tripoli, a traité du Dialogue inter-culturel et inter-religieux autour de la Méditerranée, démarche à bien des égards première pour une cohabitation politique et économique pacifiée et durable. La mondialisation, excitant les particularismes culturels, invite à penser à des processus de greffe plus qu'à la rencontre de plaques tectoniques pouvant faire choc. Mais il y a aussi des rejets de greffes, ce que peuvent prévenir les dialogues entre religions, philosophies, porteurs de valeurs... Face à l'illusion que seule la croissance économique assure la paix, ou que seule la science conduite au progrès, États et sociétés civiles sont appelés à s'interroger, pour comprendre que « l'Universel, c'est le local moins les murs » (Maurice Rieutord, s.j.). On en revient à la tolérance, la modestie, l'écoute, le dialogue... et à œuvrer pour une « culture de la vie » alors que sont agités les drapeaux du choc des civilisations.

Bernard Carrère



Sociologie

Olivier GALLAND, Bernard ROUDET
(dir.)

Les Valeurs des jeunes.

Tendances en France depuis 20 ans

Paris, L'Harmattan, 2001, 239 p.

Les jeunes vivent des valeurs, mais ce ne sont pas forcément celles des générations précédentes. Pour eux la famille, le travail et l'amitié constituent toujours la base de leur vie sociale. En revanche, comme pour les adultes, mais avec davantage d'insistance, les institutions politiques et religieuses ne les attirent guère. Ce qui ne signifie pas, par exemple, qu'ils considèrent comme dépassée la foi religieuse. La surprise viendrait plutôt d'ailleurs : le fossé des générations semble comblé, mais une fracture se dessine entre une jeunesse relativement bien adaptée à cette société et une minorité de jeunes trop tenus à l'écart d'un travail stable et de conditions de vie proches de celles de leurs pairs. Pierre Bréchon, l'un des auteurs, « constate un potentiel de critique et de radicalisation chez les jeunes à faible niveau d'éducation, plus facilement contestataires non seulement des institutions, mais aussi des valeurs démocratiques elles-mêmes » (p. 27). Sans doute avon-nous là un problème urgent à résoudre ensemble dans nos sociétés.

Georges Decourt

Licia do PRADO VALLADARES

L'invention de la Favella

Université Lumière Lyon 2, décembre
2001, 201 p.

Professeuse de sociologie au Brésil, l'auteu-re est une spécialiste reconnue des favellas

de Rio, qui sont devenues un objet scientifique privilégié des sociologues avec une multiplicité d'études et de recherches. Cette « invention » de la favella s'est faite en trois phases : jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la multiplication des favellas constitue essentiellement un problème social à administrer et à contrôler. Après quoi avec la venue du père Lebrez au Brésil à partir de 1947, la favella devient un problème urbain. Tel est le sens de l'application des méthodes d'Economie & Humanisme à l'enquête urbaine. Sous la direction du dominicain français, la SAG-MACS se voit confier une grosse étude mobilisant jusqu'à 17 enquêteurs et enquêtrices, le plus souvent des travailleurs sociaux, sur financement du principal journal de Sao Paulo émanant du patronat industriel de la ville. Ce dernier voyait en effet d'un mauvais œil l'argent de la région de Sao Paulo aller s'investir dans une nouvelle capitale à Brasilia et préférait montrer l'urgence d'une politique de requalification sociale et urbaine de l'ancienne capitale. Lebrez a lui-même assuré la direction générale de l'enquête et suggéré les méthodes, mais toute la réalisation a été le fait d'une équipe brésilienne. L'ouvrage montre ensuite comment les *Peace corps* ont envahi les collines et pénétré le terrain. Jeunes américains pleins de bonne volonté, ils étaient trop inexpérimentés pour transformer le milieu et ont trouvé leur utilité sociale comme informateurs d'un anthropologue américain, Anthony Leeds. Cet épisode assurait la transition avec les équipes de sociologues et d'anthropologues qui ont fait des favellas l'eldorado des « *social scientists* », non sans amener avec eux quelques dogmes : spécificité et unité de la favella, culture de pauvreté, marginalité sociale. Intéressante en elle-même, cette thèse constitue un apport remarquable à la connaissance de l'influence du père Lebrez en Amérique Latine.

Hugues Puel

PENSEZ à vous abonner !

(cochez votre choix)

- Nom : _____
- _____
- Prénom : _____
- _____
- Adresse : _____
- _____
- _____
- Commune : _____
- Code Postal : _____
- Pays : _____
- Date : _____
- Signature :

DÉSIRE UN ABONNEMENT

(4 numéros par an)

● ABONNEMENT 1 AN

France : 44 €

CEE : 50 € Hors CEE : 49 €

● ABONNEMENT 2 ANS

France : 80 €

CEE : 92 € Hors CEE : 90 €

RÈGLEMENT :

- Paiement comptant joint au bulletin,
 oui non
ou
- sur présentation d'une facture,
 oui non
(si oui, nombre d'exemplaires...)

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE :

Economie & Humanisme

14, rue Antoine Dumont
69372 Lyon cedex 08 France
Contact - Fatima Harbouche
Tél. 33 (0)4 72 71 66 66
Télécopie 33 (0)4 78 69 86 96
courriel : fatima.harbouche@economie-humanisme.org
web : <http://www.economie-humanisme.org>

DERNIERS DOSSIERS

1998

N° 344 : La coopération Europe-Amérique latine : proximité, altérité, complexités */**

N° 345 : Demain le droit d'asile : de nouvelles frontières

N° 346 : Santiago, Lyon, Montréal : partenaires pour le développement urbain **

N° 347 : Face à l'exclusion, une nouvelle économie sociale en Europe ?

1999

N° 348 : Être cadre dans une économie mondialisée

N° 349 : Le désarroi des samourais : vie économique et société au Japon

N° 350 : Le développement local, une dynamique internationale

N° 351 : RMI : la fraternité sous conditions ?

2000

N° 352 : Investir contre l'exclusion : l'épargne solidaire en Europe *

N° 353 : Emploi et discrimination raciale : le dégel ? **

N° 354 : L'utopie d'une économie de changement social

N° 355 : Vie associative et démocratie : éloge de la fragilité

2001

N° 356 : Intégration sociale et solidarité internationale : quelles convergences ?

N° 357 : De l'insouciance à la responsabilité. Quel pouvoir pour les consommateurs ?

H.S. 8 : Entrepreneurs et salariés. Les coopératives d'activités

N° 358 : Crise mondiale de la pêche.

Un test pour le développement durable

N° 359 : Déplacements et transports publics. Un avenir pour la ville

2002

N° 360 : Développement durable, développement de l'homme ?

N° 361 : Intégration sociale : des passerelles pour l'emploi

N° 362 : Demain, quel monde rural ? Et pour qui ?

N° 363 : Vaincre l'illettrisme

2003

N° 364 : Solidarités, action sociale : De l'aide au partenariat

Disponible en version : anglaise */ espagnole **. Les revues épuisées peuvent être obtenues en photocopie au prix de 0,15 € la page, plus envoi.

LIBRAIRIES

dépositaires de la revue

07 Privas

LIBRAIRIE LAFONTAINE
4 place de l'Hôtel de Ville

12 Rodez

LA MAISON DU LIVRE
Passage des Maçons

13 Aix-en-Provence

LIBRAIRIE DE PROVENCE
31 cours Mirabeau
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
12 A rue Nazareth
SILOË LE BAPTISTÈRE
13 rue Portalis

13 Marseille

LIBRAIRIE PAÏDOS
54 cours Julien (6e)
SAINT-PAUL SILOË
47 bd Paul Peytral (6e)

25 Besançon

CAMPONOVO
50 Grande Rue

25 Montbéliard

L'ESPACE SILOË
5 place St Martin

26 Romans

LIBRAIRIE LA MANUFACTURE
Place Maurice Faure

26 Valence

LA PROCURE PEUPLE LIBRE
2 rue Emile Augier

27 Evreux

UNIVERS DU LIVRE
34 rue du Docteur Oursel

31 Colomiers

LIBRAIRIE LA PRÉFACE
35 allée de Rouergue

31 Toulouse

LA PROCURE CHEMIN NEUF
33 rue Croix Baragnon

34 Montpellier

LIBRAIRIE SCRUPULE
26 rue du Faubourg Figuerolles
SAURAMPS ET CIE
Le Triangle

35 Rennes

LA PROCURE MATINALE
9 rue Bertrand

38 Grenoble

LIBRAIRIE NOTRE DAME
2 rue Lafayette
LE SQUARE
2 place. du Docteur Léon Martin

38 Vienne

LUCIOLES
(Œil de la lettre)
13 place du Palais

42 Firminy

PRÉFACE
8 avenue de la Gare

42 Saint-Etienne

LIBRAIRIE
BLANDINE BLANC
19 rue Pierre Berard
LIBRAIRIE
CULTURE ET FOI
20 rue Berthelot

44 Nantes

SILOË L.I.S.
2 bis rue Georges Clémenceau
VENT D'OUEST
(Œil de la lettre)
5 place Bon Pasteur

46 Figeac

LE LIVRE EN FÊTE
27 rue Orthabadiat

49 Angers

LIBRAIRIE CONTACT
3 rue de Lepneveu

50 Saint Lo

PLANET ®
Route de Baudre
Centre Commercial Intermarché

51 Reims

LA PROCURE LARGERON
13 rue Carnot

59 Lille

LIBRAIRIE
LE FURET DU NORD
11 place Général de Gaulle

60 Chantilly

LA PROCURE
1 avenue Général de Gaulle

63 Clermont-Ferrand

LA PROCURE LA TREILLE
1 place de la Treille

69 Lyon

LIBRAIRIE DECITRE
29 place Bellecour (2e)
LIBRAIRIE LA PROCURE-LÉO
9 rue Henri IV (2e)
LIBRAIRIE
DES NOUVEAUTÉS
(Œil de la lettre)
26 place Bellecour (2e)
LIBRAIRIE SAINT-PAUL
8 place Bellecour (2e)

72 Le Mans

SILOË LIBRAIRIE
38 bis pl. des Comtes du Maine

75 Paris

TIERS MYTHE
21 rue Cujas (5e)
LIBRAIRIE ART ET ACTUALITÉ
19 avenue de Ségur (7e)

81 Dougne

SILOË SAINT-BENOÎT
Abbaye d'En-Calcat

85 La Roche-sur-Yon

SILOË
58 rue Joffre

87 Limoges

LIBRAIRIE PETIT
3 place Denis Dussoubs

88 St Dié-des-Vosges

LIBRAIRIE LE NEUF
15 rue d'Alsace

90 Belfort

LES AMIS DU 18
Faubourg de Montbéliard

91 Corbeil-Essones

LES YEUX OUVERTS
6 chemin des Bas-Vignons

CH Genève

LIBRAIRIE DU BOULEVARD
(SILOË)
34 rue de Carouge

*Association,
éditrice de la Revue*

Economie & Humanisme

Conseil d'Administration :

Eric Baye, Olivier Brachet,
Bernard Carrère, Luc Champagne,
Jean Clément, Denis Clerc,
Paul Loubet, Hugues Puel,
Danielle Rivière, Gérard Sarazin,
Eric Sottas, François Tricard,
David Vallat, Jean-Laurent Valois,
Jean Vidaud, Marc Viret.

Délégué général :

Cyril Kretzschmar.

Le dossier
de ce numéro
a été élaboré
en partenariat
avec :



CHAIRE UNESCO Institut d'aménagement,
de tourisme et d'urbanisme (Bordeaux 3)
33607 PESSAC Cedex



APDD
35 rue Ponchardier,
42009 SAINT-ETIENNE Cedex 02



UNIVERSITÉ DU MAINE
Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS Cedex 9



**INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES
APPLIQUÉES DE LYON**
20 av. Albert Einstein - 69621 VILLEURBANNE Cedex



**CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES
POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**
30 rue Sainte Hélène - 69002 LYON



UNSA Faculté des Sciences
28 avenue de Valrose
06108 NICE Cedex 2



**FACULTÉ DES LETTRES ET CIVILISATIONS
(Lyon 3)**
7, rue Chevreul - 69007 Lyon



ESDES
Commerce et Management
25 rue du Plat - 69288 LYON Cedex 02



INSTITUT POLYTECHNIQUE DE LYON
(CPE, ECAM, ITECH, ISARA)
30 rue Sainte-Hélène - 69002 LYON



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
56, rue de Lille
75356 PARIS Cedex 07 SP



VILLE DE LYON
Place de la Comédie
69205 LYON Cedex 01



COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON
20 rue du Lac
69399 LYON Cedex 03

ISSN 02459132



Vente au numéro :
11,50 €

Commande franco de port :
France : 12,50 €
CEE : 13,50 €
Hors CEE : 13 €